

POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 1

N°	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	ANAIS – Mauverdon	SOLER	Ludovic	Collectivité	OPD	x
2	ANGOULINS-SUR-MER – Basse église	SOLER	Ludovic	Collectivité	OPD	x
3	AULNAY-DE-SAINTONGE – L'Hôpiteau	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	x
4	AULNAY-DE-SAINTONGE – Rue de l'Abreuvoir	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	x
5	AULNAY-DE-SAINTONGE – La Garenne	DOULAN	Cécile	Bénévole	SD	x
6	BARZAN – Contexte littoral	TRANOY	Laurence	Université	PCR	x
7	BARZAN – Le Fâ	MATHE	Vivien	Université	PRM	x
8	BARZAN – Moulin du Fâ	DABAS	Michel	Géocarta	PRM	x
9	BARZAN – Moulin du Fâ, Le Théâtre	NADEAU	Antoine	Eveha	FP	x
10	BENON – Le Breuil Connet	GISSINGER	Bastien	Collectivité	OPD	x
11	BUSSAC-SUR-CHARENTE – subaquatique	LEBARON	Vincent	Bénévole	PI	x
12	CHARRON – Les Morines	GISSINGER	Bastien	Collectivité	OPD	x
13	CLERAC – La Grolle, Champs du Bonnin	GERBER	Frédéric	INRAP	OPD	x
14	CLERAC – RD 158, 258, 261 dans le bourg	GISSINGER	Bastien	Collectivité	OPD	x
15	COZES – Boulevard de bonnes nouvelles – rue de Mombeuille	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	x
16	DOLUS-D'OLERON – 18 Passe de l'Ecuissière	LAROCHE	Marie	Collectivité	SP	x
17	FOURAS – Fort Vauban	GISSINGER	Bastien	Collectivité	OPD	x
18	GENOUILLE – Chemin du porche	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	x
19	GENOUILLE – Place de l'église , Rue des écoliers	SOLER	Ludovic	Collectivité	OPD	x
20	GRANDJEAN – Ancienne Boulangerie	GISSINGER	Bastien	Collectivité	OPD	x
21	HIERS-BROUAGE – Rue Samuel Champlain	GISSINGER	Bastien	Collectivité	SP	x
22	JONZAC – Moulin de chez Bret	ROBIN	Karine	Collectivité	FP	x
23	JONZAC – ZAC Val de Seugne III	PELLETIER	Céline	INRAP	OPD	x
24	LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN – Le cimetière II	GISSINGER	Bastien	Collectivité	SP	x
25	LA ROCHELLE – 9-11 rue de la fabrique	GISSINGER	Bastien	Collectivité	OPD	x
26	LE CHATEAU-D'OLERON - Citadelle -Arsenal	GISSINGER	Bastien	Collectivité	OPD	x
27	LE GUE-D'ALLERE – La Jetée	SOLER	Ludovic	Collectivité	OPD	x
28	NIEUIL-SUR-MER – 10 rue de Lauzières	GERBER	Frédéric	INRAP	OPD	x
29	PERIGNY – Le Petit Moulin	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	x
30	PERIGNY – rue du château	SOLER	Ludovic	Collectivité	OPD	x
31	PISANY – La Garenne	MAUREL	Léopold	Collectivité	OPD	x
32	PONS – Le Château	CHAMPAGNE	Alain	Université	étude mobilier	x
33	PONS – Rue d'Aquitaine	MAITAY	Christophe	INRAP	OPD	x
34	PORT-D'ENVAUX – Le Priouté	MOYAT	Philippe	Bénévole	FP	x
35	PORT-DES-BARQUES – 24, Avenue des Sports	MOIZAN	Emmanuel	INRAP	OPD	x
36	ROCHEFORT – Cours Roy Bry	GISSINGER	Bastien	Collectivité	OPD	x
37	ROYAN – Rue des Arts	SOLER	Ludovic	Collectivité	OPD	x
38	SABLONCEAUX – Abbaye	MANDON	Fabrice	Atemporelle	SP	x
39	SAINT-AUGUSTIN-SUR-MER – ZAC du centre Bourg, secteurs des Bassamards et du Bois Rousseau	SOLER	Ludovic	Collectivité	OPD	x

POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 1

N°	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
40	SAINT-CESAIRE – La roche à Pierrot	BORDES	Jean-Guillaume	Université	SD	x
41	SAINT-CHRISTOPHE – Route de la Mazurie	VACHER	Catherine	INRAP	SP	x
42	SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE – Analyse des céramiques	PAULY	Sébastien	Doctorant	Analyses	x
43	SAINT-JEAN-D'ANGELY	COUPRIE	Gérard	Bénévole	PI	
44	SAINT-MARTIN-DE-RE – Rue du Général Lapasset	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	x
45	SAINT-PIERRE-D'AMILLY – Le Bouqueteau	ROBIN	Karine	Collectivité	SP	x
46	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	MAUREL	Léopold	Collectivité	PI	
47	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS – Le Bourg Nord	MAUREL	Léopold	Collectivité	FP	x
48	SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS – le Fief Pinçou	SOLER	Ludovic	Collectivité	OPD	x
49	SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS – Porte Fâche	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	x
50	SAINT-SAVINIEN – Eglise Saint-Savinien	MAUREL	Léopold	Collectivité	OPD	x
51	SAINT-SORNIN – Broue	MATHE	Vivien	Université	PRM	x
52	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN – Les Deux Terrages II	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	x
53	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN – Route de la Plaine	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	x
54	SAINT-XANDRE – Fief des Sauzaies	GISSINGER	Bastien	Collectivité	OPD	x
55	SAINT-XANDRE – ZAC du Fief Dompierre	MAUREL	Léopold	Collectivité	OPD	x
56	SAINTE-MARIE-DE-RE – Rue du Mur Auger, Rue de l'Abbaye	SOLER	Ludovic	Collectivité	OPD	x
57	SAINTE-S – 48 bis rue Daniel Massiou	MIALHE	Vincent	INRAP	OPD	x
58	SAINTE-S – Amphithéâtre	GISSINGER	Bastien	Collectivité	OPD	x
59	SAINTE-S – Passage Sarrail	GISSINGER	Bastien	Collectivité	OPD	x
60	TAILLEBOURG – Le Coteau des Chaumes	MARTINS	David	INRAP	OPD	x
61	TAILLEBOURG – subaquatique	DUMONT	Annie	MCC	AP et SD	
62	TORXE – Rivière Boutonne	TEXIER	Pascal	bénévole	PRD	x
	Prospection inventaire	DURAND	Georges	Bénévole	PI	x
	Prospection inventaire, Canton de Saint-Porchaire	OLIVET	Yves	Bénévole	PI et SD	x
	Prospection inventaire, Cantons de Saint-Agnant et de Marennes	ROBERT	Pierre-Philippe	Bénévole	PI	x
	Prospection Barzan, site du Fâ	RAIMOND	Alain	Bénévole	PRD	x
	Prospection subaquatique, Saint-Vaize, Port la Pierre	DECONINCK	André	Bénévole	PI	x
	Les Marais charentais du Moyen Âge à l'époque moderne	NORMAND	Eric	MCC	PCR	x

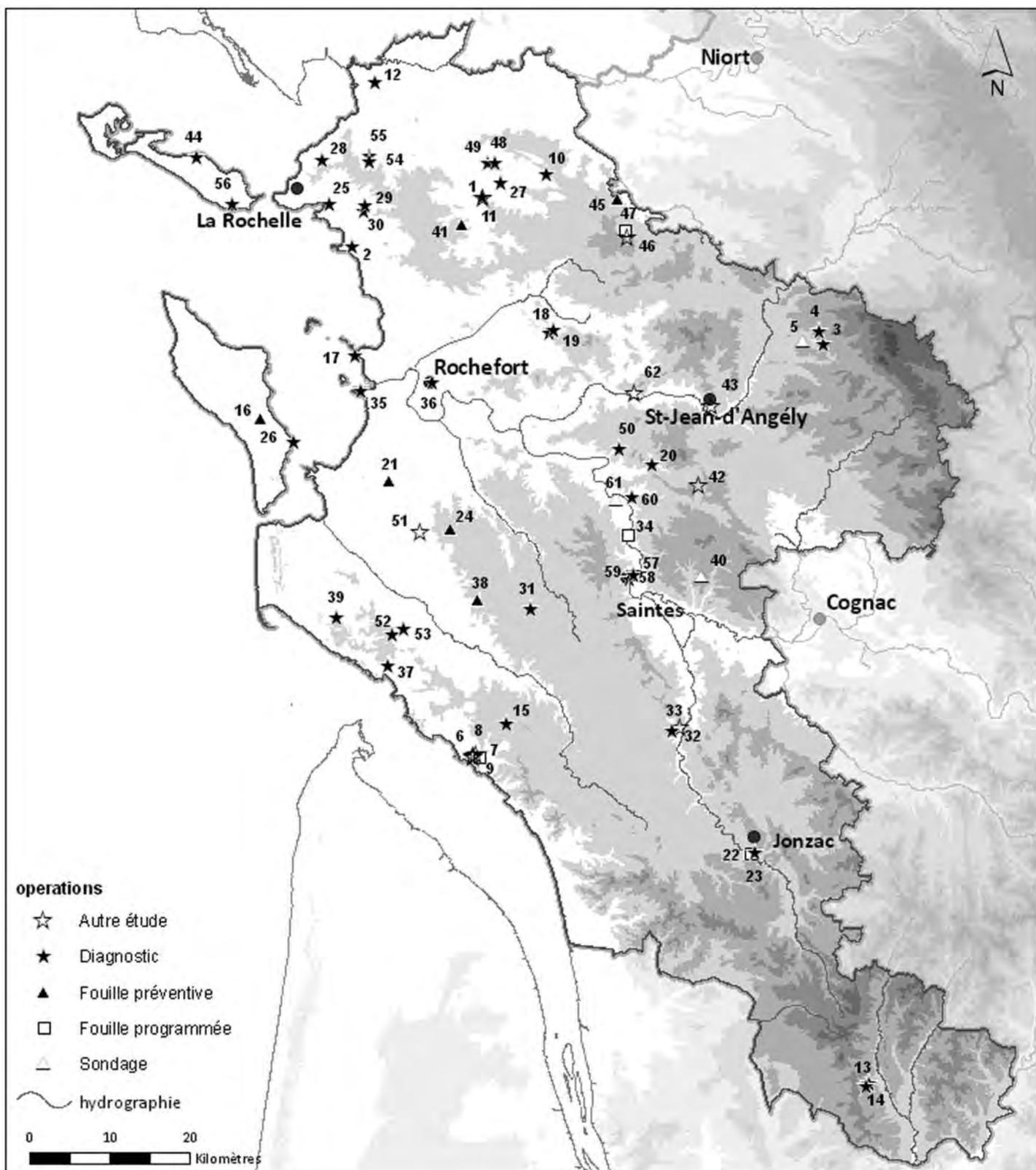


POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 1



Protohistoire
Âge du Bronze

ANAIIS Mauverdon

Les vestiges découverts à Mauverdon sur la commune d'Anais viennent compléter les données relatives à l'occupation humaine dans ce secteur géographique de la Charente-Maritime qui demeure encore mal connu. Il s'agit de petites structures en creux (trous de poteau et fosses dépotoir) concernant essentiellement l'âge du Bronze, avec une probable présence à l'âge du Fer. La densité des structures réparties sur 10 hectares est très faible, ce qui n'a pas permis de mettre en évidence la moindre organisation spatiale ou de caractériser le type d'occupation. L'intérêt des découvertes réside principalement dans une fosse

isolée contenant un mobilier homogène de plusieurs céramiques incomplètes et quelques pièces lithiques dont une petite hache. L'ensemble du matériel est attribuable au Bronze Ancien. La découverte de ce lot vient modestement compléter le corpus de céramique de cette période dont la typo-chronologie reste encore lacunaire dans le Centre-Ouest. On notera également la présence de fosses d'extraction de pierres attribuables à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle.

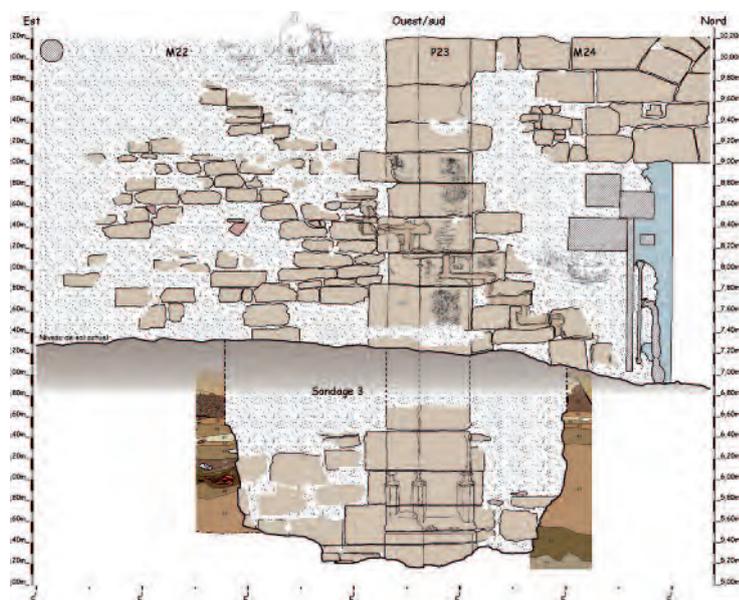
Ludovic SOLER

Moyen Âge
Époque moderne

ANGOULINS-SUR-MER Basse église

Le projet de restauration d'une partie de l'intérieur de l'église Saint-Pierre-Es-Liens, protégée au titre des Monuments Historiques, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique dans la nef occidentale dite « basse église ». En effet, même si des données ponctuelles permettent de comprendre l'évolution de ce bâtiment, une grande partie des éléments architecturaux sont masqués par les réfections et aménagements les plus récents.

L'église Saint-Pierre-Es-Liens d'Angoulins est une église paroissiale qui dépendait de l'abbaye de Bourgeuil dès le tout début du XI^e siècle. Elle sera par la suite donnée à l'abbaye poitevine de Saint-Cyprien puis dépendra directement de l'évêque de Saintes au moins dès le début du XV^e siècle. L'église sera fortifiée au cours de la Guerre de Cent ans. À la fin du XV^e siècle, le chœur sera doublé par la création de la chapelle Notre-Dame. La nef occidentale dite « basse église », lieu du diagnostic archéologique, est une reconstruction de la fin de la période gothique (possible mention de la campagne de reconstruction en 1490) sur les bases de l'édifice roman. Les voûtes de cette nef ont disparu. Après le siège de La Rochelle de 1627-1628, une



Angoulins-sur-mer, relevé de l'élévation du mur sud de la basse église et de son angle sud-ouest. Noter la présence de nombreux graffitis figurant des navires réalisés au cours du 17^e siècle (Cliché : CG17).

autre campagne de reconstruction de l'église qui ne possède alors plus ses voûtes, est marquée par la création de l'actuel portail sud, devenant porte principale, et l'abandon de la nef occidentale dite « basse église ». Une remise en état de cette dernière est mentionnée lors d'une visite en 1723. L'installation de la sacristie dans cet espace date de 1951.

Les sondages ont permis de mettre en évidence et de préciser l'évolution et les rôles de la « basse église » depuis la fin du moyen âge jusqu'aux XVII-XVIII^e siècles. Un important apport de remblais est venu masquer la base des éléments architecturaux de l'église gothique qui aux endroits explorés ne surmontent *a priori* pas de niveaux romans comme on pouvait s'y attendre. Outre ces éléments architecturaux (piliers à base moulurée et soubassements)

qui n'étaient pas connus, les remblais ont livré la présence d'une sépulture (un échantillon fut envoyé en datation ¹⁴C) et d'un possible moule à cloche. Le tout est surmonté par des niveaux de circulations entretenus et rehaussés à plusieurs reprises. Nous avons pu également constater que l'actuel portail occidental du bâtiment fut démonté puis reconstruit sur ces remblais. Enfin, la mise en relation de ces vestiges avec l'élévation visible au moment de notre intervention a permis de repérer une vingtaine de graffitis inédits longeant un escalier aujourd'hui disparu courant le long du mur sud de la nef. Il s'agit d'une série de bateaux vraisemblablement dessinés au cours du XVII^e siècle dans un crépi partiellement conservé.

Ludovic SOLER

Moyen âge

Époque moderne

AULNAY-DE-SAINTONGE l'Hôpiteau

Sur la voie antique de Poitiers à Saintes, le *vicus* gallo-romain d'*Aunedonnacum* est connu pour son camp militaire et pour son temple auprès desquels s'organise une agglomération. Dès le X^e s., la création de la vicomté entraîne le déplacement du centre d'activité vers le château situé plus à l'est. Autour de lui se développe la ville médiévale et moderne. Un projet de lotissement, à proximité de sa sortie orientale, a entraîné un diagnostic au lieu dit l'Hôpiteau, toponyme évocateur d'un possible établissement charitable.

Si quelques tessons de céramique et une fosse de combustion sont rattachables à l'époque pré ou protohistorique, l'essentiel des données concerne la période médiévale et le début de l'époque moderne.

Une carrière de pierre s'étend sur plus de 80 m de

longueur, d'est en ouest, au sud de la rue de l'Hôpiteau. Elle a produit des moellons et des gros blocs. La limite sud de son front de taille est doublée par un mur irrégulier de gros blocs. Au-delà, à moins d'une vingtaine de mètres, dans la partie la plus basse du terrain, s'étend un banc de marne jaune qui a été exploité, sous forme de fosses plus ou moins larges, pour son usage probable comme liant de



Aulnay-de-Saintonge, l'Hôpiteau. Tr 20. Vue générale, prise du nord, du bâtiment nord-sud (Cliché : J.-P. Nibodeau).

moellons. Le mobilier recueilli, aussi bien dans le comblement de la carrière que dans une fosse d'extraction de la marne, est attribuable aux XIV-XV^e s.

Dans le prolongement occidental de la carrière a été mis au jour un ensemble de murs qui dessine l'amorce d'au moins trois bâtiments. Leur façade sud est parallèle à la rue ; l'un des bâtiments, d'orientation nord-sud, présente

une longueur d'environ 20 m sans mur de refend (voir photo). Plusieurs états sont visibles, soit par la qualité de construction des murs, soit par la superposition de certains d'entre eux ou encore la différence de leur niveau d'arasement. Les sols, vraisemblablement en terre battue, sont d'une lecture difficile. L'occupation de cet ensemble bâti commence au plus tôt au XIII-XIV^e s. et est abandonné dès le XVII^e s., sans aucune trace de reprise postérieure. Il n'est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de définir la fonction de ces bâtiments.

En bordure sud de l'emprise, deux traces d'ornières à peine imprimées sur le sommet du calcaire et un mur parcelaire qu'elles longent, sont les seuls vestiges d'un chemin qui figure encore sur le cadastre napoléonien

L'organisation du bâti disparu le long d'une voie, associée au bâti actuel de l'Hôpiteau, montre une distribution de type faubourg en avant d'un des accès à la ville. Les carrières de pierre et de marne situées à proximité sont peut-être les sources d'approvisionnement en matériaux pour la construction des bâtiments de ce faubourg.

Jean-Paul NIBODEAU

Moyen Âge

Époque Moderne

AULNAY-DE-SAINTONGE

Rue de l'Abreuvoir

A cent mètres au nord de l'ancien château d'Aulnay, le jardin Mayet occupe la rive gauche de la Brédoire, en face d'un ancien moulin. Il doit faire l'objet d'un aménagement pour partie en parking et pour partie en espace paysagé. La Brédoire, détournée de son cours, servait à alimenter les fossés de l'enceinte urbaine : l'eau était régulée par des moulins et leur barrage. La rue de l'Abreuvoir, qui longe le terrain au sud-ouest, est probablement aménagée sur l'une de ces retenues. Les sondages ont été conduits au maximum jusqu'à 2,20 m de profondeur. Le lit mineur du cours d'eau s'étendait largement sur l'emprise du terrain, jusqu'au pied du coteau sud-est. Au bas de la pente, des creusements (fosses ?) dans une marne blanche ont livré de rares tessons pré ou protohistoriques. Des chenaux aux berges aménagées (pieux) parcourent ce lit mineur, ils sont comblés de débris végétaux (branches) mais aucun élément de datation ne permet de les relier à l'époque protohistorique. Vers le début du Moyen Âge, le lit de la Brédoire est soumis à un comblement dû à des colluvions grossières, provenant de son versant sud-est, conjointement à des apports d'alluvions fines sablo-limoneuses de couleur blanche qui laissent supposer la présence d'un plan d'eau. Suite à

un atterrissement presque complet au début de l'époque moderne, un canal est aménagé en pied de versant. Constitué par deux murets distants de 2,90 m, il conduisait les eaux de la Brédoire, depuis une prise non reconnue située en amont, vers les fossés du château. Son tracé, souterrain au sud de la rue de l'Abreuvoir, a été repéré lors de travaux d'assainissement (Chapacou 1996). Son fonctionnement fut assez bref, au cours du XVII^e s. il est comblé en même temps que l'on remblaie partiellement le lit de la Brédoire pour établir le sol du jardin actuel. Le mur qui enclose ce jardin et certains aménagements internes (captage d'eau, bassin) ne sont pas antérieurs au XIX^e s. On notera la présence de sculptures en remploi dans le mur de clôture.

Jean-Paul NIBODEAU

Chapacou 1996

CHAPACOU D. (1996) – Vicomté et château d'Aulnay, *Bulletin de liaison de l'Association pour l'archéologie et l'histoire d'Aulnay et de sa région*, n° 13, p. 16-17.

Antiquité

AULNAY-DE-SAINTONGE

La Garenne

L'intervention archéologique menée sur le sanctuaire antique, implanté dans le vallon de la Brédoire, au lieu-dit la Garenne, s'est déroulée du 1^{er} au 28 août avec une équipe de quatorze étudiants bénévoles. Elle fait suite aux campagnes de prospections et de fouilles des années précédentes (2000-2004, 2007).

L'un des enjeux de la campagne 2011 était de mieux appréhender l'état d'occupation le plus ancien (état 1) du site, dont les vestiges d'un édifice étaient jusque-là localisés sous le temple du sanctuaire de l'état 3. Afin d'en connaître

l'étendue et le plan complets, de larges tranchées ont été ouvertes mécaniquement. La fouille a aussi concerné le secteur nord du lieu de culte, qui correspond à une galerie bordée par des pièces de fonction indéterminée.

Les résultats ont enrichi les connaissances portant sur les trois états successifs du site antique.

L'état 1 : un édifice en matériaux légers de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C.

Les vestiges de cet édifice s'étendent vers l'ouest, au-delà



Aulnay-de-Saintonge, vue aérienne du site depuis le nord (Cliché : C. Garnier).

de l'emprise du temple octogonal du dernier état. Ils consistent en des tranchées de sablières, creusées dans le sol naturel, qui se coupent à angle droit. En partie détruite ou scellée par les aménagements postérieurs, elles fournissent une image planimétrique très partielle de la construction originelle. Celle-ci semble se développer selon un plan rectangulaire divisé en deux espaces dont les dimensions totales n'ont pu être précisées lors de la fouille. La façade du bâtiment, tournée vers l'est, précède un vestibule qui ouvre sur une vaste pièce ouest.

L'état 2 : un sanctuaire de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.

L'existence d'un lieu de culte postérieur aux vestiges précédents et antérieur au sanctuaire du II^e siècle ap. J.-C. (état 3) a été confirmée par la mise au jour du mur, long du nord au sud d'une quarantaine de mètres, qui fermait à l'ouest cet espace cultuel. Les vestiges du temple sont à chercher dans la parcelle qui prolonge à l'est le site archéologique.

L'état 3 : le sanctuaire du II^e siècle ap. J.-C.

Dans le courant du II^e siècle ap. J.-C., le sanctuaire de l'état 2 est abandonné au profit d'un nouveau lieu de culte. Celui-ci, de plus grandes superficies, a été construit sur les vestiges du précédent qui ont été, au préalable, soigneusement démontés, puis recouverts de remblais.

De nouvelles observations architecturales et stratigraphiques ont été menées sur le temple octogonal du dernier sanctuaire. De même, l'*area sacra* a fait l'objet de nombreux sondages. Ainsi, un niveau de circulation a été identifié à la périphérie nord et ouest du monument cultuel. Cette surface bétonnée scelle une construction, attestée par un mur orienté selon un axe est-ouest, et une fosse plus ancienne de nature cultuelle. Son riche mobilier est en cours d'étude.

Enfin, la galerie nord et les pièces attenantes qui jouxtent le mur d'enceinte du lieu de culte, à l'extérieur de celui-ci, ont connu plusieurs états d'aménagements qui ont pu être précisés au cours de cette dernière campagne de fouilles.

Cécile DOULAN
avec la collaboration de Sandra SICARD

Antiquité

BARZAN

Contexte littoral

Projet collectif de recherche

Sur la base des travaux réalisés en 2010, les recherches en 2011 se sont poursuivies pour mettre en relation les connaissances acquises sur le site lui-même et son environnement.

Les travaux des différentes équipes ont porté sur la construction d'un système de gestion des données archéologiques, sur l'élaboration d'un atlas topographique diachronique. Les études de mobiliers, notamment céramique, se sont poursuivies.

Données de terrain et cellule géomatique

L'élaboration d'un Système d'Information Géographique à l'échelle du site archéologique de Barzan est un des dossiers prioritaires du PCR.

L'année 2011 a été l'occasion d'engager trois axes de travail qui constituent les fondations du Système d'Information du PCR BaLiZ.

D'une part, un listing exhaustif des informations indispensables à la base de données cartographique a été produit. Pour chacune, ont été définis la provenance, les conditions d'intégration et d'utilisation (mise en place de convention), ainsi que les éventuels coûts. D'autre part, les objectifs définis en 2010 ont été outrepassés grâce à la collaboration avec les étudiants de la licence professionnelle SIG de l'université de La Rochelle, sous la direction de Frédéric Pouget. En effet, leurs travaux associés à ceux de plusieurs membres de la cellule géomatique, ont permis l'intégration d'une majeure partie des données et la réalisation des premières bases d'un site de Webmapping.

Parallèlement à ce travail, les topographes, Clément Gay et Vincent Miailhe, ont entrepris le re-géoréférencement des relevés topographiques des vestiges. Des journées de travail sur le terrain ont été nécessaires pour réaliser ce recalage. Nous en avons profité, pour travailler conjointement entre spécialistes de la topographie et spécialistes des SIG pour mettre en place une méthodologie facilitant l'intégration des données de topographie dans les logiciels de SIG. Par ailleurs, nous avons associé aux vestiges un phasage afin de pouvoir produire des plans par état.

En outre, l'année 2011 a été l'occasion d'entamer une réflexion sur la forme. Nous avons identifié différentes solutions techniques pour l'architecture du SIG, sachant qu'est nécessaire une mise à disposition des données au plus grand nombre des membres du PCR, ainsi qu'un couplage avec une base archéologique.

Parallèlement à ces travaux, le PCR a avancé dans l'élaboration d'un atlas topographique diachronique.

Céramologie

Les recherches en céramologie permettent de préciser quelques aspects de l'approvisionnement du site de Barzan en céramiques domestiques.

Il est intéressant de noter que sur les treize pots de type S. 250, prélevés sur le site de la Grande Avenue (type de pot le plus fréquent à partir du milieu du I^{er} s. ap. J.-C.), un seul provient vraisemblablement de Saintes. Huit autres ont été apparemment fabriqués à Soubran Petit-Niort. Il semble surprenant que Barzan n'ait pas été approvisionné par les ateliers saintais et il conviendra de multiplier les analyses, y compris pour d'autres phases chronologiques.

Les objets à pâte blanche trouvés à Barzan et à Saintes (bouilloires, cruche à manchon cannelé et pot) proviendraient tous de Soubran Petit-Niort et aucune production saintaise de bouilloire n'est aujourd'hui démontrée sur la base des analyses chimiques. Un exemplaire de cruche à manchon cannelé à engobe orange, type habituellement façonné en argile calcaire, a été fait à Soubran Petit-Niort. Les pots à pâte blanche et engobe de couleur rouge soutenue de type S. 281–282 ont aussi été produits à Soubran Petit-Niort.

Les céramiques à parois fines dites régionales, à décor de barbotine et engobe orange presque grésée, peuvent avoir été produites dans les ateliers de Soubran Petit-Niort, même si nous n'en avons pas les vestiges.

Les perspectives pour 2012 portent sur la poursuite des travaux autour d'un SIG couplé à une base de données, sur la constitution de l'atlas topographique et sur l'avancement des études de mobilier couplées à des analyses physico-chimiques.

Laurence TRANOY

Antiquité

BARZAN Le Fâ

Les prospections géophysiques réalisées sur le site du Fâ à Barzan sont la poursuite des travaux engagés depuis 2006. En 2011, les investigations se sont cantonnées au lieu-dit Chandorat sur les parcelles situées à l'emplacement très probable d'une zone portuaire antique. Le tracé de bâtiments repérés par les prospections électriques réalisées les années précédentes a été précisé grâce à la mise en œuvre de prospections magnétiques réalisées sur une surface d'environ 2,5 ha. Ces nouvelles investigations ont

également permis de cartographier plusieurs bâtiments et probablement des voies qui n'avaient pas été détectés jusqu'à maintenant. L'ensemble constitue un réseau dense de constructions situé en limite nord de l'actuel marais, c'est-à-dire de la zone qui devait être en eau pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Vivien MATHÉ

BARZAN

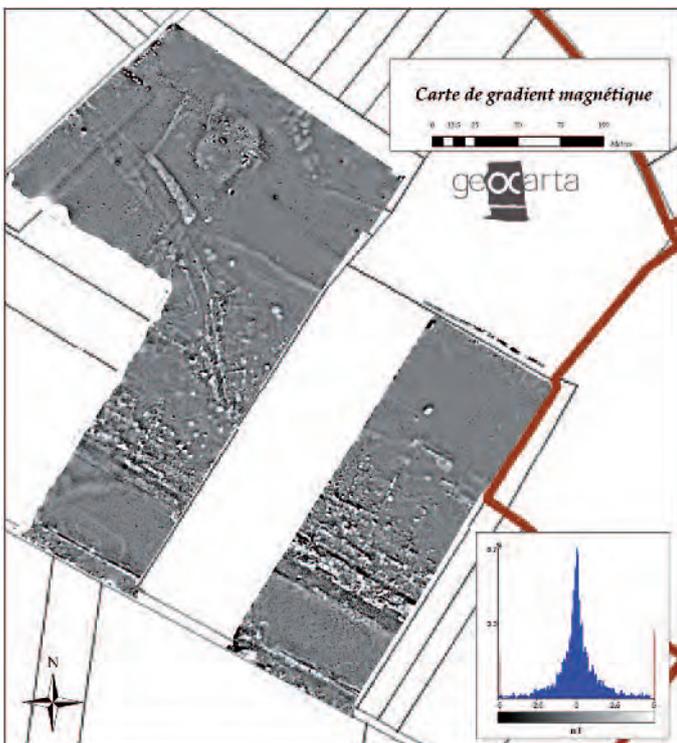
Moulin du Fâ

Prospection géophysique

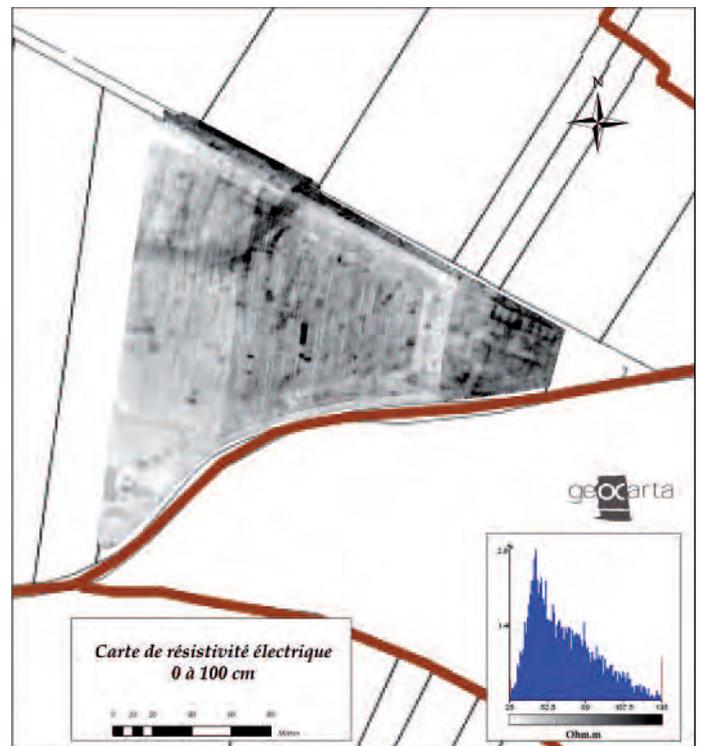
Dans le cadre du triennal portant sur la cartographie géophysique du site antique de Barzan, 7,5 ha ont été prospectés par gradiométrie magnétique et 2 ha par résistivité électrique. La prospection, réalisée par méthodes tractées (ARP© et AMP) et géoréférencées en temps réel par un GPS RTK, s'est déroulée en octobre 2011. Les prospections sont centrées sur le pourtour du théâtre et des entrepôts pour la méthode magnétique, au sud de l'avenue monumentale pour la méthode de résistivité électrique. La prospection magnétique, réalisée sur l'ensemble de la surface disponible autour du théâtre, complète celles faites

nant les entrepôts (Figure 2). Ces deux structures sont bordées de nombreuses anomalies, signe d'une forte densité de constructions. Cependant aucun plan précis n'est clairement lisible. Deux facteurs peuvent expliquer ceci : un important bruit magnétique induit par une très forte concentration en tessons de céramique et l'état de conservation des vestiges. La poursuite de la prospection sur les parcelles ouest permettra de suivre la continuité de l'avenue et de mettre en évidence le bâti associé.

Les trois cartes électriques ARP© (0 à 50 cm, 0 à 100 cm et 0 à 170 cm) mettent en évidence le réseau viaire (Figure



Barzan, carte de gradient magnétique (DAO : Géocarta).



Barzan, carte de résistivité électrique (DAO : Géocarta).

dans les campagnes précédentes (V. Mathé, Univalor). Aucune structure archéologique n'en ressort, seules des anomalies d'origine moderne perturbent la carte.

Par contre, la prospection magnétique des parcelles entourant la zone de fouilles des entrepôts livre d'une part la continuité de la voie monumentale (reconnaisable aux exèdres visibles sur la carte de gradient magnétique) et d'autre part le tracé d'une voie de communication contour-

re 3, zones résistantes en noir), dont certaines parties sont visibles sur les photographies aériennes de J. Dassié, ainsi que plusieurs bâtiments. Un en particulier attire l'attention en raison de sa taille et de son découpage en cellules dans la partie orientale de la carte.

L'année 2012 verra la suite des prospections et la fin du contrat triennal.

Michel DABAS

BARZAN

Moulin du Fâ, Le Théâtre

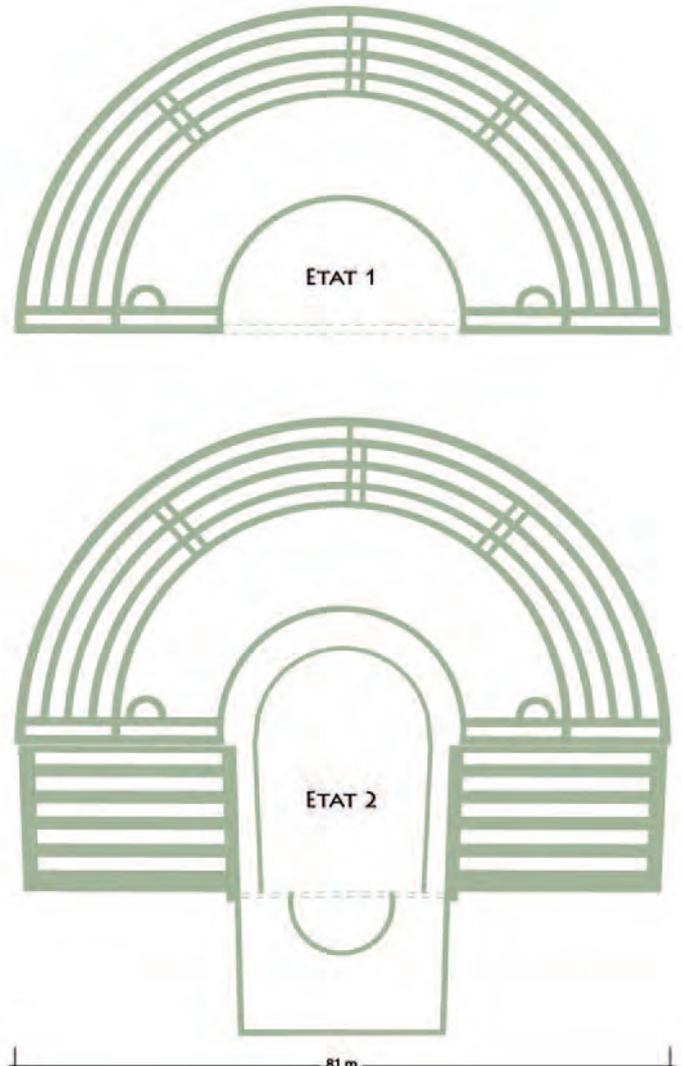
Le programme triennal de fouille programmée du théâtre de Barzan s'est poursuivi au cours de l'été 2011, afin de préciser les caractéristiques morphologiques de ce monument et la chronologie des différentes phases de construction et d'occupation du site, pendant et après le fonctionnement de l'édifice de spectacle. Le premier état correspond à un hémicycle de 81 m de diamètre. Ce plan le rattache au groupe des théâtres de type « gallo-romain » à *cavea* semi-circulaire, auquel appartiennent plusieurs édifices régionaux (Thénac, Naintré, Saint-Cybardeaux et Saint-Germain-d'Esteuil). Dans un second temps, les deux ailes de la *cavea* sont prolongées de 19 m. Le théâtre admet alors une forme en demi-cercle prolongé, des accès latéraux alignés sur son grand diamètre et une vaste *orchestra* bordée par une précinction basse ou par une proédrie. Un nouveau dispositif scénique paraît être aménagé en retrait de cet espace. Partiellement mis au jour, les vestiges suggèrent un plan remarquable par son originalité.

Conformément aux objectifs fixés l'an passé, la campagne 2011 s'est notamment attachée à mieux définir les structures porteuses et les accès à la *cavea*. À l'ouest (secteur 9), celle-ci est divisée en deux *maeniana*, avec une partie basse (*ima cavea*) fondée sur la roche naturelle et une partie haute (*summa cavea*) supportée par cinq murs concentriques. En se développant vers l'est, ces maçonneries rencontrent deux murs radiaux qui délimitent un couloir de circulation. Aménagé dans le premier état du monument, cet accès a bénéficié d'une réfection dans le second état, marquée par l'emploi de la pierre de Marcamps et non plus du calcaire local. Les substructions de la *summa cavea* changent sans doute à l'est de cette entrée, une série de murs radiaux se combinant alors aux murs concentriques pour délimiter des caissons pleins de plan parallépipédique, comme l'indiquent les vestiges mis au jour en 2007 et différents moyens de détection (photographies aériennes et prospections géophysiques). En outre, la découverte d'un nouveau départ d'arc conforte la restitution de deux couloirs annulaires situés au sommet et à la base du *maenianum* supérieur. Ce dernier était contreforté par des massifs disposés perpendiculairement à la pente.

Les recherches ont également repris dans la partie basse de l'édifice, dans l'*orchestra* et à l'emplacement supposé du « bâtiment de scène », où plusieurs structures et niveaux d'occupation ont été atteints sous la voie de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge. L'hypothèse d'un plan rectangulaire de 28 m de long sur 16 m de large fermant l'arrière du théâtre, fondée sur des clichés aériens et les prospections, n'a pu être validée. Le mur 26 placé dans le prolongement du « mur de podium », entièrement dégagé, ne présente en effet aucun retour. Mais l'arasement de cette maçonnerie ne permet pas d'écarter catégoriquement cette hypothèse et la poursuite des recherches dans cette zone devrait nous permettre de trancher. L'abside de près de 13 m de diamètre qui s'inscrit dans cette vaste structu-

re outrepassa le demi-cercle. Elle est fermée par une tranchée de sablière placée dans l'alignement des blocs de grand appareil reconnus en 2010. Les techniques de construction mises en œuvre suggèrent une faible élévation du mur d'abside. En outre, son parement interne est doublé par une série de trous de poteau et une seconde sablière basse se développe parallèlement à la première à l'intérieur de cet espace. Ces structures, associées à de nombreux clous de menuiserie, suggèrent la restitution d'un plancher dans cette zone correspondant à un espace scénique ou à l'arrière-scène.

Au nord, l'abside est recoupée par une vaste fosse renfermant plusieurs blocs de grand appareil. Celle-ci, scellée par la voie aménagée aux IV^e-VI^e siècles, renvoie au démantèlement de l'édifice. À cette même phase appartient un angle de corniche abandonné dans l'*orchestra* et partiellement bûché. Ce bloc de grand appareil offre un nouveau graffiti représentant un chrisme sur sa face supérieure. Ce symbole témoigne de la christianisation de la région



Barzan, Moulin du Fâ – Le Théâtre : plans schématiques des deux états (DAO : G. Tendron).



Barzan, Moulin du Fâ – Le Théâtre : vue générale des murs concentriques de la *cavea*, secteur 9
(Cliché : J. Mousset).

sur un claveau taillé dans un calcaire apparenté au faciès de Thénac. Selon celui-ci, ces traces sont similaires à celles observées dans la carrière de Thénac, laquelle a fonctionné durant la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C., peut-être entre 25 et 50. Le théâtre serait ainsi contemporain de l'amphithéâtre du chef-lieu de cité, *Mediolanum* - Saintes, dont la construction, achevée sous le règne de Claude, a peut-être été initiée sous Tibère. Comme durant les précédentes campagnes, le mobilier céramique et les monnaies renvoient majoritairement au deuxième état, attribué fin 1^{er} siècle – début II^e siècle. Le théâtre est abandonné au cours du siècle suivant et sert ensuite de carrière à partir du IV^e siècle et ce jusqu'à une date récente.



Barzan, Moulin du Fâ – Le Théâtre : angle de corniche corinthienne avec inscription (Cliché : G. Tendron).

et, peut-être, de pratiques en usage au sein de la communauté des tailleurs de pierre, ces graffitis pouvant correspondre au marquage de blocs préalablement sélectionnés pour être récupérés. Le décor de cette corniche s'apparente à celui de la corniche modillonnaire julio-claudienne mise au jour en 2009. Une inscription lacunaire est gravée sur l'une de ces deux faces. Les éléments architecturaux constituent ainsi les jalons chronologiques les plus précoces et renseignent la phase de construction du premier état de l'édifice. Des traces d'escoude ont été observées par J. Gaillard

Le plan et la chronologie des différents états du théâtre, ainsi que ses phases de fréquentations tardives ont donc été mieux définis grâce à cette programmation triennale. Il est nécessaire de poursuivre cette exploration archéologique afin de réduire les zones d'ombre, notamment en ce qui concerne les espaces scéniques et leurs abords. Du reste, l'intégration de ce programme au PCR « Barzan dans son contexte littoral : environnement, exploitation, échanges » a favorisé les échanges avec les chercheurs intervenant à divers titres sur le site du Fâ.

Antoine NADEAU et Graziella TENDRON

Gaillard 2011

GAILLARD (J.) - *L'exploitation antique de la pierre de taille dans le bassin de la Charente*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, 2011 (Mémoires, XL) (notamment : « La pierre du théâtre antique de Barzan – Le Fâ », p. 259-275).

Nadeau 2009

NADEAU (A.) - Le théâtre, *In* : Collectif - *Le Fâ, 5000 ans d'histoire. Barzan, un site archéologique sur l'estuaire de la Gironde*, Vaux-sur-Mer, Éditions Bonne Anse, p. 48-50.

Tranoy 2010

TRANOY (L.) *et al.* - Environnement, exploitation, échanges dans l'Antiquité en Charente-Maritime. Le site du Fâ à Barzan dans son contexte littoral, *Archéopages*, juillet 2010, p. 36-39.

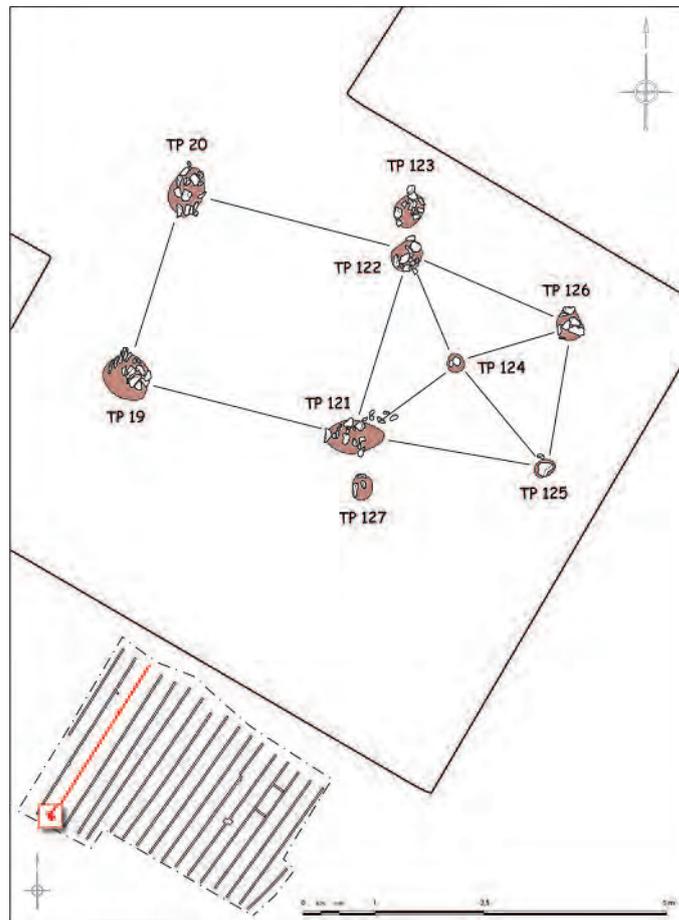
BENON Le Breuil Connet

Dans le cadre de la création d'une réserve d'eau agricole à Benon, un diagnostic archéologique a été prescrit par le Service régional de l'archéologie au sein d'une vaste parcelle agricole, sur une emprise de 8,15 hectares.

Aucun site archéologique n'était connu dans ce secteur immédiat, même si des prospections pédestres ont révélé des sites ailleurs sur la commune, mais à bonne distance. La surface explorée, outre quelques rares fossés modernes ou trous de poteaux non datés et épars, a livré des zones d'extraction probablement modernes, et un bâtiment sur poteaux attribuable à une fourchette large comprise entre la fin du Néolithique et le premier âge du Fer.

Cette opération malgré une superficie assez importante, n'a pas permis de mettre en évidence de réel site archéologique, hormis en bordure sud-ouest où ce bâtiment probablement attribuable à la protohistoire ancienne a été repéré, qui constituait peut-être la limite nord d'un habitat plus vaste situé hors emprise sur le sommet de la butte.

Bastien GISSINGER



Benon, plan du bâtiment sur poteaux (DAO : C. Gay).

BUSSAC-SUR-CHARENTE Prospection subaquatique

La prospection subaquatique menée en 2011 en amont et en aval de Saintes, a privilégié l'emploi du sonar Dide imagine. Son objectif était double : découvrir les éventuelles traces du franchissement du cours d'eau par l'aqueduc antique et retrouver des vestiges repérés en aval de l'agglomération, au cours de plongées subaquatiques.

Le premier volet de cette recherche a été défini en liaison avec Jean-Louis Hillairet (INRAP) coordinateur du PCR « Les aqueduc de Saintes ». L'hypothèse privilégiée par ce dernier est le passage de la Charente par siphon (Hillairet 2011, p.45). Il évoque l'usage de tuyaux en plomb ou plus probablement la réalisation d'un ouvrage maçonné mis en place sur un haut fond (Hillairet 2011, p.46).

Les traces possible de ces ouvrages, devraient être les restes d'un radier de 1,5 m à 1,8m de large portant 3 à 10 tuyaux de plomb de 0,27 m de diamètre, ou une maçonnerie perpendiculaire au chenal. On doit toutefois rappeler

que les bathymétries réalisées par le service régional de l'archéologie (Mariotti 2004) et par le cabinet Mesuris (Dumont 2006, p.51), ont révélé une série de seuils en aval de la place Bassompierre. Seul le premier haut fond en face de cette même place, est occupé par les massifs des piles du pont antique et médiéval. Aucune autre structure n'a été mise au jour en aval.

Une couverture au sonar à balayage latéral a donc été réalisée plus en amont, du pont de Saintes au lieu-dit Diconche : soit 2 656 m découpés en 3 zones de recherche. Cette couverture n'a pas mis en évidence des traces de radier ou d'ouvrage immergé. Seules des céramiques datées du XVIII^e au XX^e s et une *tegulae* ont été découvertes en plongées sur des amas de roches visibles autour du pont de Saintonge.

Le second objectif fixé pour la campagne 2011 a concerné la portion de fleuve bordant le lieu-dit la Médarderie. Cet-

te dernière a aussi fait l'objet d'une nouvelle couverture sonar (un premier passage ayant été effectué en 2009). L'objectif de ce travail était, comme il a été précisé en préambule, de vérifier que les vestiges topographiés lors de la campagne subaquatique de 2008, étaient décelables sur les images du relevé sonar.

Les pirogues P1 et P2, dont le can ou une des deux extrémités affleuraient légèrement hors du sédiment, sont visibles sur l'imagerie sonar. Paradoxalement, la gabarre EP1 dont les bois émergeaient à plus de 20 cm a disparu. Ce constat illustre à la fois la variabilité des hauteurs de sédiment et la nécessité de prospecter plusieurs fois une même zone en utilisant des technologies différentes. Ce second passage au sonar a permis d'identifier une concentration de pierres correspondant à un enrochement rétrécissant le chenal de navigation. Un certain nombre de tessons piégés dans ces blocs sont datables du XVII-XVIIIe s. (Hugoniot 2002).

D'autres anomalies révélées par le sonar ont été identifiées : un ponton arraché par les crues récentes et un amas de bois initialement identifiée comme une épave. Un dépôt de céramiques complète cet ensemble (trois blocs d'assiettes empilées et collées et un tesson), il est datable du XIX-XXe s. La présence de ce dépôt composé de ratés de cuisson est inexplicable. Il n'est pas lié à une épave. Aucun four n'est présent dans les environs et les constructions les plus proches (Courbiac) sont à plus de 400 m.

La zone de la Ménarderie peu urbanisée, semble néanmoins avoir connue des périodes d'intenses activités. Le seuil naturel en rive droite, paraît avoir été conforté par un

enrochement resserrant le chenal pour faciliter la navigation aux basses eaux. La colline abrupte en rive droite a imposé le chemin de halage en rive droite. Un chenal étroit dont on ignore l'usage coupe le méandre sur cette même berge.

Vincent LEBARON

Dumont 2007

DUMONT A. (Dir.). Rapport de synthèse (2004-2006) du projet collectif de recherche « Fleuve Charente – Taillebourg-Port d'Envaux ». Rapport déposé au SRA de la région Poitou-Charente et au DRASSM Anecy, mars 2007.

Hillairet 2011

HILLAIRET J.-L. (Dir.). Rapport 2011 du projet collectif de recherche « Les aqueducs de MMediolanum (Saintes) ». Rapport déposé au SRA de la région Poitou-Charente février 2012.

Hugoniot 2002

HUGONIOT J.-Y. Terres de Saintonge, Somogy, Paris 2002, 251 p.

Mariotti 2004

MARIOTTI J.-F., Rapport de relevé bathymétrique fleuve Charente – Place Bassompierre - Saintes . Rapport 2004 déposé au Service régional de l'archéologie de Poitou-Charente.

Protohistoire

Antiquité

CHARRON Les Morines

Un projet d'aménagement d'une nouvelle zone de commerces et services à Charron est prévu sur une parcelle située en limite sud du quartier de Bourg-Chapon, à Charron.

Les prospections et quelques découvertes fortuites au cours des quinze dernières années ont révélé la présence potentielle de sites de différentes périodes, notamment gaulois ce qui a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

Au terme de l'opération, une nette scission est apparue, coupant la parcelle en deux secteurs distincts : dans la tranchée située tout au nord, une zone d'extraction d'argile a été repérée, remontant apparemment au XVIII^e siècle et éventuellement au siècle suivant

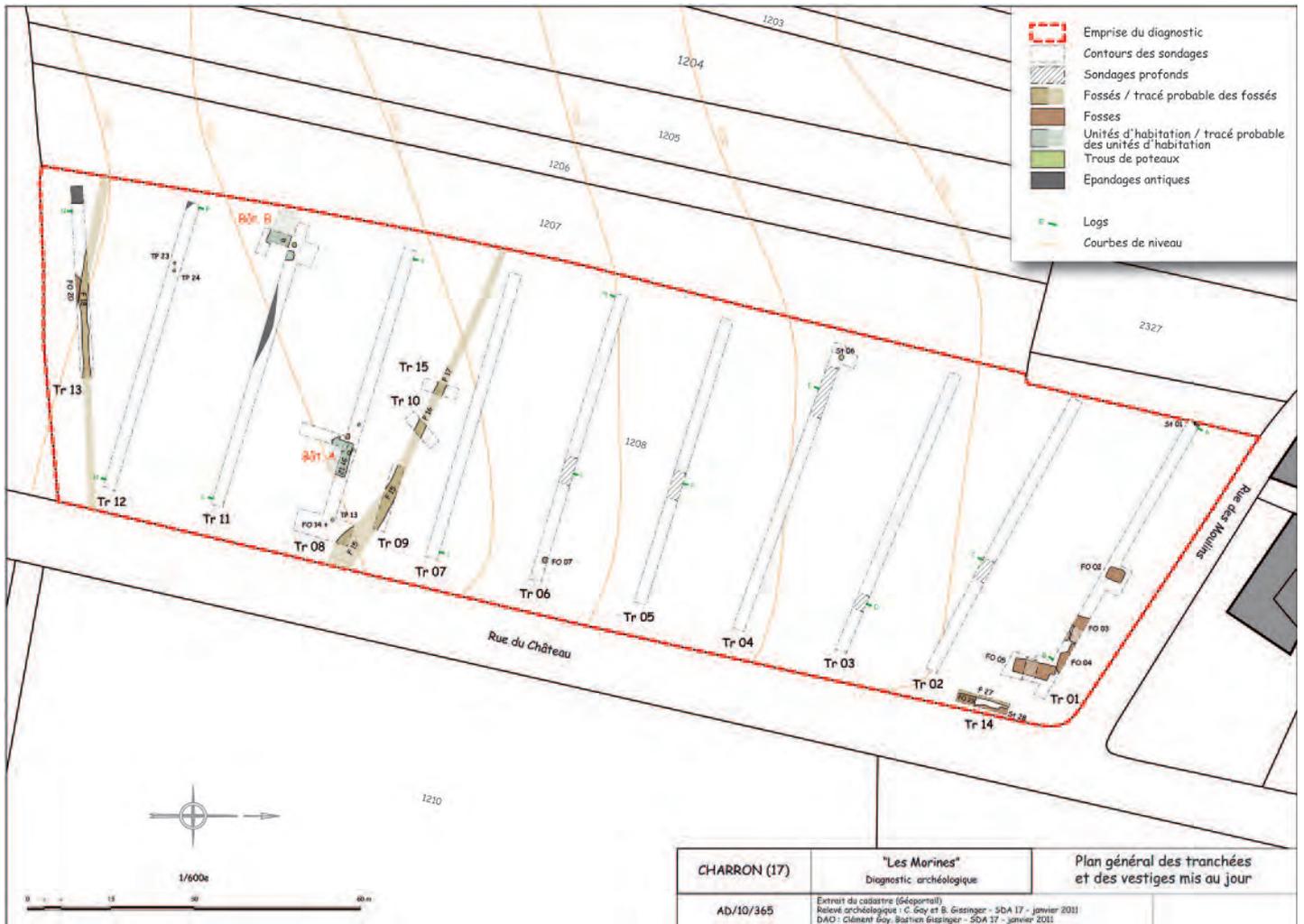
Au sud de cette tranchée, une grande zone de vide, hormis la présence de rares petites structures, s'étend jusqu'à la limite constituée par une nette limite fossoyée, matérialisée par un long fossé courbe peu large qui constituait une

limite plus parcellaire que défensive, témoin d'une occupation de la fin de l'âge du Fer et des balbutiements de la période gallo-romaine.

Différentes structures, unités d'habitation probables dont ne subsistaient que les fonds des niveaux d'utilisation et quelques structures associées (trous de poteaux, fosses, etc...) ont été découvertes au sud de cette limite. Ce site se poursuivait hors emprise vers l'ouest. Il bordait l'ancienne côte qui est encore matérialisée par le fossé et le rideau d'arbres de la limite sud de la parcelle.

Il s'agit des marges d'un petit habitat rural à vocation peut-être purement domestique, mais la découverte d'un *ex voto* à proximité peut faire envisager l'hypothèse d'une occupation plus importante, avec notamment la présence de sanctuaires.

Bastien GISSINGER



Charron, plan général des tranchées et vestiges. DAO : C. Gay, B. Gissinger.

Antiquité

CLÉRAC

Le Grolle, Champs du Bonnin, Champs des Chagnais

Cent soixante sondages de 2,10 m x 20 m ont été ouverts sur les 13 hectares concernés par un projet d'ouverture de carrière sur la commune de Clérac (Charente Maritime) aux lieux-dits Le Grolle, Champs du Bonnin et Champs des Chagnais.

Les indices archéologiques sont très peu nombreux. Deux fosses comportant des tuiles antiques, possibles rebuts, pourraient indiquer l'existence à proximité, mais situé hors emprise, d'un atelier de tuilier. Un silo non daté témoigne

d'une activité agricole, alors que des charbonnières et des traces de brûlis, également non datées, font référence à une activité ignorée jusqu'alors par les historiens locaux.

Quelques rares éléments lithiques trouvés dans les labours (deux pointes de flèches et deux éclats) ou en place (un éclat) témoignent d'une fréquentation ancienne des lieux.

Frédéric GERBER

CLÉRAC

RD 158, 258, 261 dans le bourg

Une petite opération de diagnostic réalisée sur le pourtour du parvis engazonné de l'église de Clérac, a livré les marges d'un cimetière paroissial dont la datation n'a pu être établie avec certitude, mais qui remonte probablement à l'époque moderne pour l'essentiel. De probables sépultures médiévales devaient se situer davantage à proximité du sanctuaire.

Quelques tombes, mal conservées du fait des terrassements ultérieurs liés à l'aménagement paysager actuel, se recoupaient entre elles selon le schéma classique d'une zone sépulcrale utilisée durant une longue période et sise sur une parcelle peu étendue. Des clous, et parfois des restes de bois des planches des cercueils, ainsi que quelques épingles de métal en alliage cuivreux destinées à fermer le linceul, ont été mis au jour.

Il est à noter la découverte d'un fossé étroit, dont le comblement était recouvert par une sépulture, et dont la fonction est indéterminée mais pourrait éventuellement se rapprocher d'un fossé d'implantation de palissade, peut-être destinée à limiter le cimetière à une époque indéterminée, mais sans doute assez ancienne.

Il est fort probable que la densité des sépultures s'accroisse considérablement au fur et à mesure de la remontée vers l'église.

Plusieurs sondages n'ont livré aucun vestige, soit que ceux-ci avaient été détruits par les terrassements, soit que le cimetière ne s'étendait pas jusque là.

Bastien GISSINGER

COZES

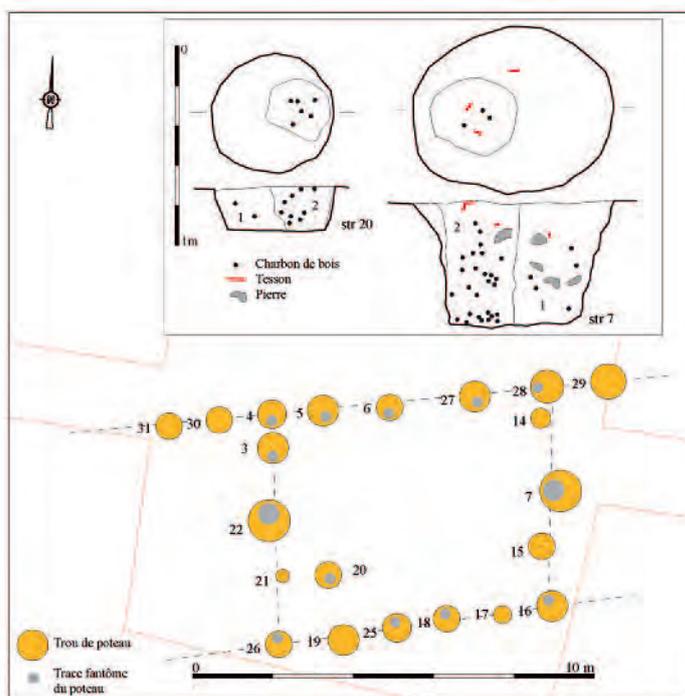
Boulevard de Bonnes Nouvelles,
rue de Mombeuille

Le diagnostic du futur lotissement situé au sud du bourg de Cozes a été réalisé sur 19 738 m² et à 130 m à l'est du diagnostic réalisé en 2003 par C. Vallet (INRAP) sur lequel avait été mis en évidence un enclos de La Tène finale et des traces d'une implantation néolithique.

Il a permis la mise au jour d'une occupation vraisemblablement de la fin du Néolithique, récent ou final, voire du Bronze ancien, caractérisée par quelques structures éparses réparties sur l'ensemble de l'emprise et par les traces au sud d'un bâtiment de 6 m de large et dont la longueur, plus de 13 m, est inconnue à ce stade de l'intervention. Il s'agit d'un grand bâtiment de type habitat reconnu actuellement par 21 trous de poteau d'un diamètre moyen de 80 cm. Les poteaux supportant la faîtière sont de profondeur plus marquée que les autres trous de poteau testés, indiquant un ancrage dans le sol plus accentué. Des traces fantôme des poteaux sont visibles dans la quasi-totalité des remplissages. Cet aménagement établit une nouvelle référence pour la période dans le Centre-ouest où moins d'une dizaine de bâtiments de ce type sont connus. La présence récurrente de mobilier en céramique et en silex, hors structure visible, indique que nous nous trouvons vraisemblablement dans un contexte d'habitat plus étendu et complexe que le seul bâtiment que nous avons caractérisé. Il est possible que d'autres constructions du même type soient présentes sans que nous n'ayons pu les identifier, le substrat très proche de la nature des comblements des trous de poteau ne favorisant pas la perception aisée de ces aménagements.

La céramique est représentée par trois cent vingt neuf tessons, mais seulement par deux bords, trois éléments de

préhension et deux fragments de fond plat. Le matériel lithique regroupe cinquante neuf pièces, essentiellement des éclats, souvent corticaux pour partie, mais aussi deux nucleus et un fragment de racloir. Ce mobilier est trop ubiquiste pour permettre une datation plus précise que celle



Cozes, plan du bâtiment et relevé de trous de poteau.
(DAO : S. Vacher).

proposée. On notera aussi la présence d'une coquille de noisette témoignant du potentiel du site en données paléo botaniques.

L'étendue du gisement comportant des aménagements « remarquables » ne peut donc être précisée avec certitude, d'autant que ce type d'implantation peut présenter des bâtiments regroupés et d'autres distants, séparés par des espaces vides. On remarquera aussi que lors de l'intervention de 2003 menée par C. Vallet, des structures et des anomalies pouvant être attribuées au Néolithique avaient déjà été perçues et que ces dernières étaient associées à du mobilier indiquant une extension potentielle du site vers l'ouest. L'occupation de Cozes Bonnes Nouvelles, même si elle n'a livré pour l'instant qu'un petit corpus de mobilier céramique et lithique, apparaît comme remarquable par la présence d'au moins un grand bâtiment appartenant selon toute vraisemblance à la fin de la période néolithique. En effet, la région est particulièrement pauvre en occupation de ce type.

Au sud de Cozes, on peut citer les sites du Camp à Chalignac (16), Beauclerc à Douchapt (24) et Les Vaures à Bergerac (24). Au nord, dans la région poitevine, citons les sites de La Croix Verte à Antran (86), la Tricherie à Beaumont (86), les Chavis à Vouillé (86) et le Fief Baudoin à Airvault (79). En l'état de nos connaissances, le bâtiment de Cozes présente plus particulièrement des similitudes avec celui de la Tricherie à Beaumont. Seul un décapage extensif permettra d'appréhender le site dans son ensemble et de mettre en évidence la présence d'autres bâtiments ou de structures périphériques. La pauvreté en mobilier sur le site est à relativiser en raison de la découverte dans l'avenir de possible fosses-dépotoir, foyers... Outre cette occupation principale, on mentionnera la présence d'un bâtiment moderne en limite nord-ouest de l'emprise.

Stéphane VACHER

Âge du bronze

DOLUS-D'OLÉRON 18 Passe de l'Ecuissière

Les travaux menés sur le site « 18 Passe de l'Ecuissière » à Dolus-d'Oléron (Charente-Maritime) par le Service Patrimoine et Archéologie de la Communauté des Communes Nord du Bassin de Thau font suite à l'appel d'offre émis par le propriétaire d'un terrain privé en vue de la construction d'un lotissement.

Le diagnostic réalisé par l'INRAP a mis au jour les vestiges d'une occupation campaniforme avec entre autre des fragments de céramique décorés, une pointe de palmela en cuivre et une portion de mur en calcaire.

La position du gisement en bordure de la forêt domaniale de Saint-Trojan et les nombreux pins protégés nous ont amené à adapter l'ouverture du site avec deux secteurs distincts : le premier au sud-est du terrain et le second au nord-ouest.

Au terme des travaux de fouille, les données recueillies démontrent le caractère exceptionnel du gisement avec les vestiges d'une occupation qui se développe au cours du Bronze ancien. L'essentiel des structures a été découvert dans le secteur 1. Le second secteur a principalement livré du mobilier céramique et lithique qui a fait l'objet d'une étude de répartition de densité.

D'un point de vue stratigraphique, la dynamique sédimentaire a engendré la formation de cinq grands ensembles :

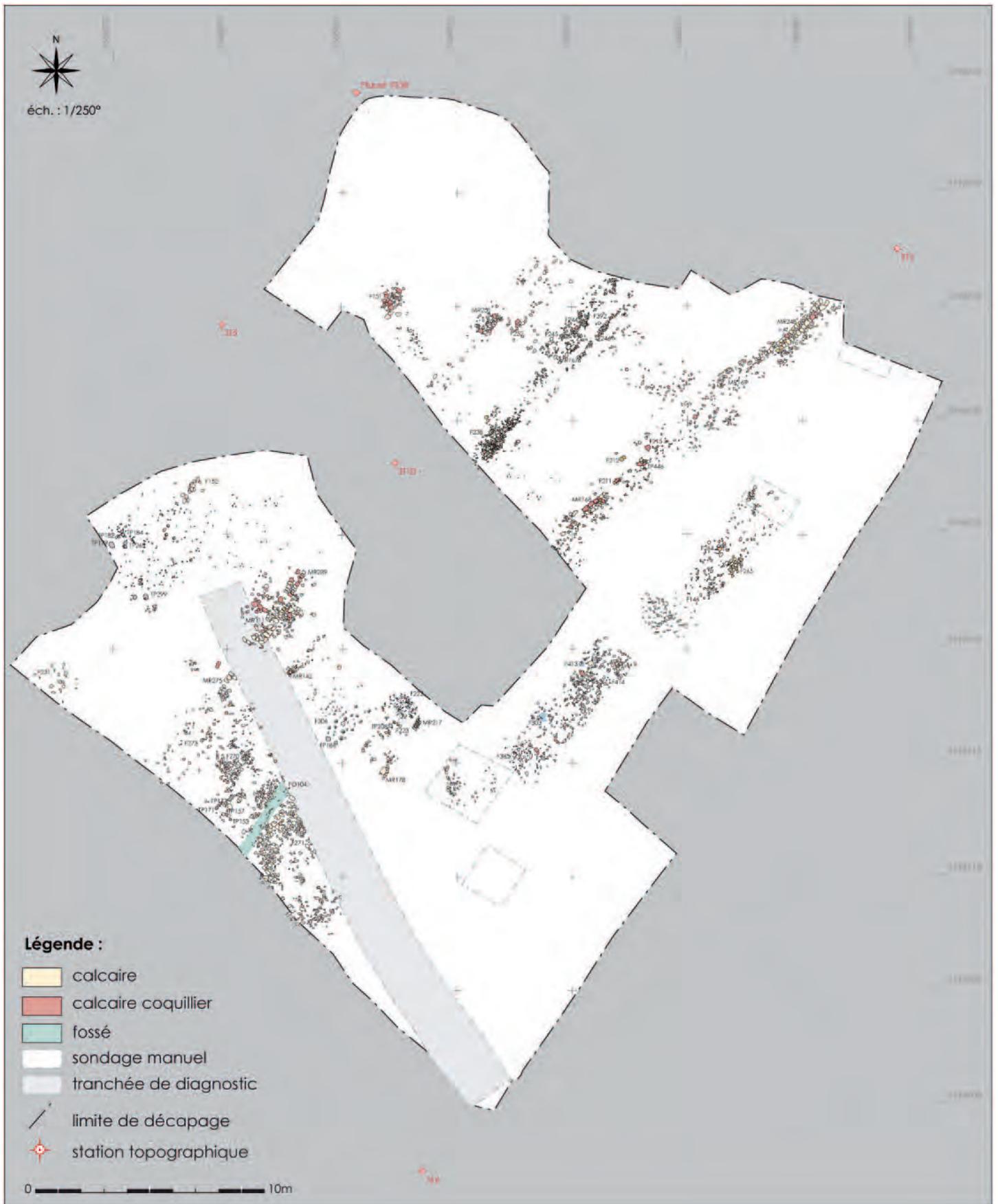
- l'ensemble sédimentaire argileux surmontant directement le substrat calcaire. Ce niveau n'est pas anthropisé ;
- l'ensemble sablo-argileux. C'est au toit de cette formation qu'est implantée l'occupation humaine livrant le plus grand nombre de vestiges ;
- l'ensemble sédimentaire d'interface se caractérise principalement par la destruction anthropique des architectures de l'ensemble sablo-argileux, accompagnée de quelques structures dont un fossé et un empierrement ;

- l'ensemble sédimentaire coquillier n'apparaît que ponctuellement au sud / sud-ouest du secteur 1, témoignant d'un apport latéral de ce sédiment. Cet ensemble est légèrement postérieur à l'interface mais le mobilier archéologique est de même facture que celui des ensembles précédents ;

- enfin le dernier ensemble sédimentaire est éolien. Il est naturel et a recouvert les vestiges sur plus de 1,50 m d'épaisseur par endroit.

Tous les niveaux évoqués présentent des perturbations racinaires importantes, détruisant certaines structures en creux et transportant du mobilier dans les niveaux bas.

La nature des vestiges se caractérise, au sommet de l'ensemble sédimentaire sablo-argileux, par des portions de murs étroits en calcaire, avec généralement un double parement, systématiquement orientés nord-est / sud-ouest. Certains sont conservés sur deux assises. Au vu de l'étroitesse des architectures (entre 0,40 et 0,50 m), il s'agit vraisemblablement de fondation accueillant une élévation en matière périssable dont aucune trace ne nous est parvenue. L'état de conservation et la présence d'un îlot central avec des pins protégés au sein du secteur 1 ne permettent pas de rejoindre les structures entre elles. Au sud-ouest de ce même secteur, les niveaux ont livré les restes d'un empierrement interprété comme un pavage, des trous de poteau dont beaucoup sont totalement détruits par les racines, une petite zone de rejet de cailloux calcaire... Tous ces vestiges ne sont pas strictement contemporains les uns des autres. Cependant, le piétinement et le tassement des couches plus ou moins sableuses ne permettent pas de distinction concrète entre les différents états de construction et les phases d'occupation au sein de l'ensemble sédimentaire sablo-argileux.



Dolus d'Oléron, plan général du secteur 1 (DAO : M. Laroche, Montage : M.Dartus)

L'abandon partiel du secteur 1 intervient avec la mise en place des niveaux d'interface caractérisés par des couches sensiblement plus sableuses. Cet abandon est marqué d'une part, par la destruction anthropique des architectures et d'autre part, par une densité de mobilier plus importante dans le secteur 2 qui témoignerait d'un déplacement de

l'occupation du site. Les destructions dans le secteur 1 sont marquées par la présence de « tranchées de récupération » qui sont postérieures à la mise en place des murs. Elles suivent leur axe et affiche une absence systématique de pierres de construction. Toutefois la présence d'un fossé, d'un empiérement à la fonction indéterminée ainsi que la

densité de mobilier sont autant de témoins prouvant que cet abandon n'est pas total. En revanche, cela semble être



Dolus d'Oléron, architectures au nord du secteur 1
(Cliché : M. Laroche).

le cas avec la mise en place du sable éolien, malgré la présence de quelques empièvements énigmatiques au sein de certains niveaux de cet ensemble sédimentaire.

Suite aux résultats du diagnostic et des vestiges découverts durant la fouille, nous ne pouvons qu'être étonnés de l'absence de mobilier campaniforme lors de la phase terrain. Cependant, ce dernier a été mis au jour dans une tranchée localisée plus à l'ouest du secteur 1.

Ainsi, les différentes découvertes, en particulier les portions de murs en calcaire, témoignent d'une occupation pérenne qui débiterait dès le Campaniforme mais plus à l'ouest. Le mobilier recueilli à la fouille cale chronologiquement les vestiges au Bronze ancien, il y a donc probablement une continuité de l'occupation. Le recul du cordon dunaire peut être à l'origine du déplacement des populations vers le nord / nord-ouest, suivi de l'abandon définitif du site.

Marie LAROCHE

Moyen Âge

Époque moderne

FOURAS Fort Vauban



Fouras, vue générale du Fort Vauban avec une tranchée de sondage ayant livré des niveaux médiévaux (Cliché : B. Gissingner)

La ville de Fouras réaménage les abords du Fort Vauban et le Front de Mer, dans la poursuite d'un projet de rénovation urbaine des espaces publics initié en 2009 et qui avaient déjà donné lieu à deux diagnostics.

C'est principalement autour du Fort que se sont concentrés les sondages de la présente opération. Ils ont révélé la présence de vestiges de différentes périodes, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours.

Des niveaux d'occupation attribués au XII^e siècle témoignent d'habitats tout autour de la forteresse : trous de poteaux, silo, sols, fosses dépotoirs. Des restes de fortification (fossé) sont également attribuables au Moyen Âge, antérieurs en tout cas aux travaux de Ferry au XVII^e ainsi que les restes d'un petit bâtiment en rapport avec l'enceinte du château. Cette structure en moellons apparaît sur le plan des vestiges connus avant les reconstructions du XVII^e siècle. D'autres structures défensives, maçonnées, remontent à l'époque moderne (mur d'enceinte, contrefort), ainsi que les restes de casernements situés à très faible profondeur au-devant de l'entrée et qui présentent, comme les remparts, un excellent état de conservation.

L'opération a montré l'absence de structures antiques mais la présence d'un grand nombre de structures antérieures ou contemporaines du donjon médiéval, appartenant peut-être à la basse-cour, et d'autres en rapport avec le fort réorganisé au XVII^e siècle.

Cette opération apporte un éclairage nouveau sur l'histoire de cet ensemble fortifié en confirmant une relative continuité d'occupation depuis au moins le XII^e siècle, sur une éminence naturelle stratégique probablement connue de plus longue date encore.

Bastien GISSINGER

GENOILLÉ

Chemin du Porche

Le diagnostic réalisé sur 19 032 m² du futur lotissement situé au sud du village de Genouillé a uniquement permis de mettre au jour des traces de parcelles rattachables à la période moderne et ce, malgré la présence d'un indice de site antique inventorié sur la carte archéologique de Poitou-Charentes à la suite de ramassages de surface. On notera cependant la présence de quelques très rares frag-

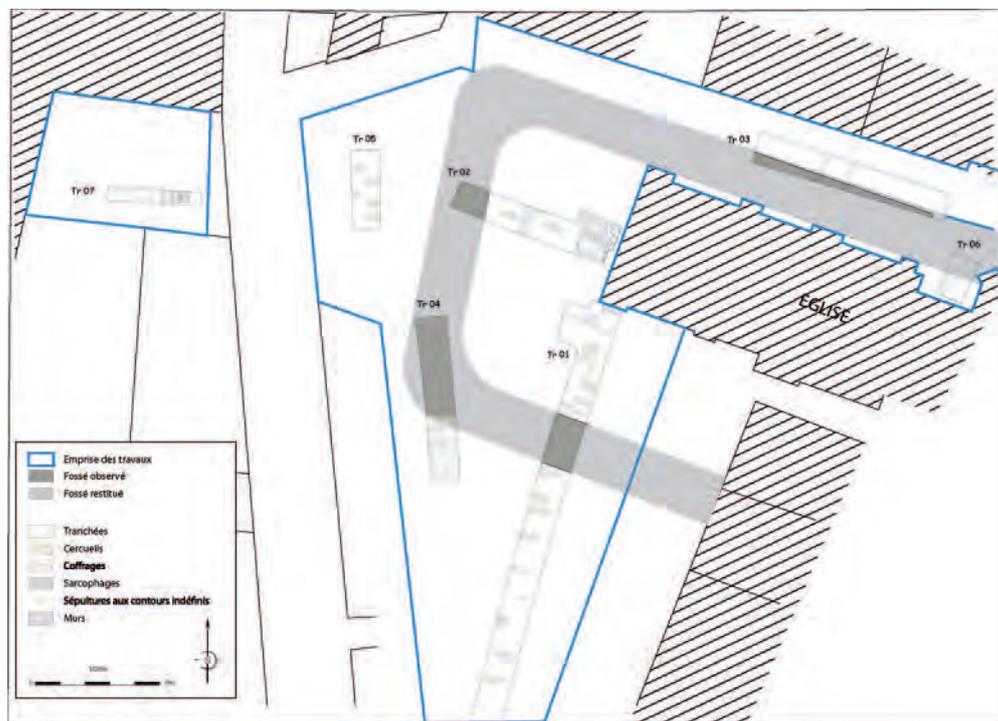
ments de tuiles de type *tegulae* et de quelques éclats de silex dans la partie sud de l'emprise où des niveaux de coluvion sont présents. Ces artefacts proviennent certainement de sites situés plus sur la hauteur, au niveau du bourg ancien.

Stéphane VACHER

Moyen Âge
Époque moderne

GENOILLÉ

Place de l'église, rue des écoliers



Le diagnostic réalisé sur la place de l'église romane, fortifiée dans un second temps, de Genouillé a permis d'établir l'état de conservation du cimetière paroissial encore en fonction jusqu'au XIX^e siècle. Plusieurs types de sépultures montrent que l'occupation encore en place concerne toutes les périodes depuis le Moyen Âge avec cependant de nombreux remaniements et ré-utilisations depuis le XVII^e siècle. En outre, un large fossé à mettre en relation avec l'époque de fortification de l'église fut mis au jour tout au long et aux abords immédiats de celle-ci.

Ludovic SOLER

Genouillé, proposition de restitution en plan du fossé réalisé lors de la fortification de l'église au cours de la guerre de Cent ans (DAO : L.Soler).

Antiquité
Moyen Âge

GRANDJEAN

Ancienne Boulangerie

Une petite parcelle de 40 m², contenue au sein d'un bâtiment communal à Grandjean, a livré les restes bien conservés de structures balnéaires antiques en rapport avec un habitat. Les restes d'un bassin ont en effet été découverts. Dans une seconde utilisation, le bassin semble avoir été réaménagé pour servir à des activités non définies, peut-être artisanales et/ou en rapport avec l'utilisa-

tion d'un four. Le bassin était comblé de remblais antiques, puis modernes. Les travaux liés à la construction du bâtiment actuel ont perturbé les vestiges antiques, qui restent bien conservés. Y étaient associés des vestiges à vocation thermique ou au moins de chauffage (conduit de chaleur potentiel, *praefurnium*).



Cette découverte est à mettre en relation avec des restes d'hypocaustes découverts à l'est de cette pièce, ainsi qu'au nord, lors d'investigations parfois anciennes. Tous ces vestiges permettent d'ébaucher l'image d'un secteur balnéaire appartenant à un ensemble de type *villa* malgré l'absence de mobilier céramique datant.

La zone contiguë devint un lieu d'inhumation à une période indéterminée, probablement au haut Moyen Âge. Seul un crâne atteste, sur la présente opération, d'une telle fonction, et s'y est retrouvé par le biais du creusement d'une vaste fosse moderne, contenant également le reste d'une colonne ayant servi dans un second usage, de mortier. Avant et pendant la construction du bâtiment moderne actuel, assez ancien si l'on considère la présence de blasons martelés (antérieur donc à 1789), des remblaiements ont été réalisés permettant la pose d'un sol en pavés de calcaire.

Bastien GISSINGER

Grandjean, vue générale des vestiges (Cliché : B. Gissinger).

Époque moderne

HIERS-BROUAGE Rue Samuel Champlain

Une fouille de trois semaines préalablement à la construction d'un pavillon d'habitation a été réalisée rue Champlain sur une parcelle de 180 m², par le service départemental d'archéologie en septembre 2011.

La fouille a livré des éléments d'habitation moderne, incomplètement observés, pour l'essentiel en raison de l'étroitesse de la parcelle, et attribuables à une fourchette chronologique restreinte, située entre le début du XVII^e siècle et le milieu du siècle suivant.

Lors d'une première phase, la parcelle fut assainie par la pose d'un niveau de sable et drainée, grâce notamment à des conduites constituées de tuiles canal permettant au début d'occupation sans que des constructions ne soient immédiatement installées. Celle-ci va se traduire par des restes de sols hétérogènes qui peuvent être liés à une fonction de jardin, de cour, de terrain vague destiné à la construction. Cette phase est à attribuer à la toute fin du XVI^e siècle, ou aux premières années du siècle suivant.

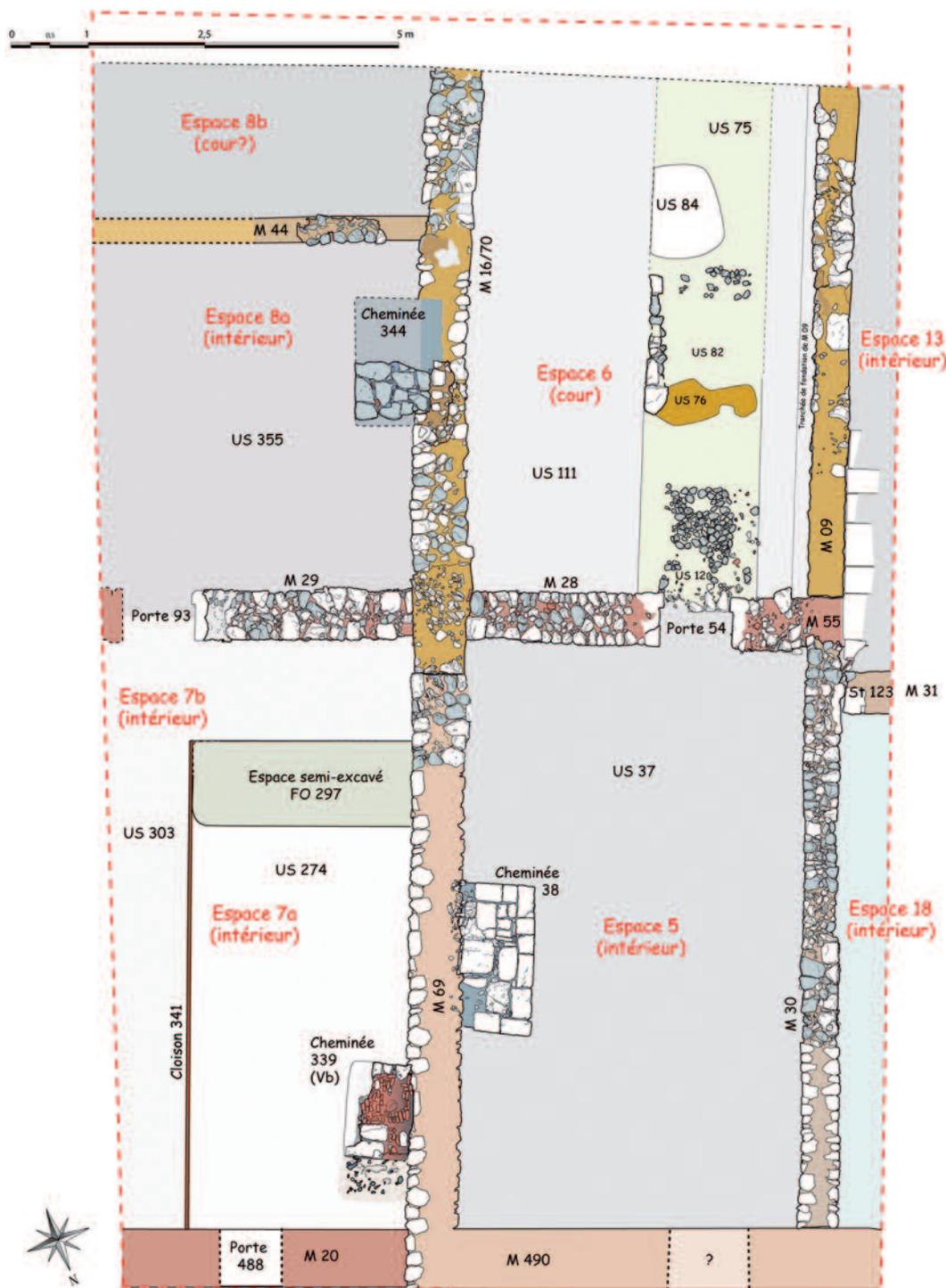
Rapidement, une construction aux sols de terre battue et murs de pierres de belle facture s'implante dans cette parcelle dont la limite ouest se situait hors emprise (phase II). Cette maison est agrandie vers le sud au moyen d'un apentis en matériaux périssables, et un mur de pierre divi-

se la parcelle, peut-être à un endroit qui l'était déjà par une palissade de bois (phase III). Aucun accès ne permet le passage de la moitié ouest de la parcelle à la moitié est, ce qui implique qu'il s'agit de deux propriétés distinctes. La phase IV vit la transformation de l'édifice, son agrandissement vers le sud, et l'aménagement de la partie est du site, constituant une habitation séparée. Cette ossature subsista à la phase V, la plus active (voir plan).

Les murs ouest sont probablement détruits, en tout cas remplacés par des murs réduisant la taille des espaces en largeur, et visibles en limite ouest de l'emprise. Des cheminées se situent dans les pièces de vie, des divisions internes en planches permettent de séparer des espaces au sein d'une même pièce. Un aménagement mal compris consistait en un espace semi-excavé situé dans l'angle d'un espace issu de la subdivision d'une pièce par des cloisons de planches. Les sols de terre battue qui se succèdent sous forme de recharges plus ou moins généralisées s'exhaussèrent rapidement. L'une des deux cours intérieures fit l'objet d'un pavement en galets sur l'emprise d'une allée partant au-devant de la porte.

La phase suivante vit les espaces perdre leur vocation d'habitation pour devenir des pièces utilitaires, espaces de stockage et/ou de travail. L'une des cours intérieures fut ou-

Erratum



Brouage, plan de la phase V de la fouille (DAO : A. Coiquaud, C. Gay, B. Gissingier).

verte sur la rue au moyen d'un passage étroit bordé d'un caniveau évacuant les eaux de pluie. Un espace fut grossièrement dallé et divisé par une paroi dont il ne subsiste que des négatifs de piquets servant à son implantation. Les cheminées sont recouvertes et d'autres espaces divisés par de nouveaux murs. La déprise urbaine semblant effective, les espaces auparavant dévolus à l'habitation furent requalifiés au profit des habitants, se raréfiant en nombre.

Le dernier état (phase VII), comme la phase précédente, peut être situé dans le courant du XVIII^e siècle. Des fosses sont installées pour produire du mortier de chaux, probablement en vue de la construction de murs parcellaires ou

d'une maison voisine. Un puits est installé en bordure de rue. La plupart des murs est-ouest sont détruits. Un fossé traversant la parcelle, puis des fosses dépotoirs, envahissent la parcelle, qui, dès lors, n'aura qu'une fonction de jardin.

L'étude du plan relief livré à Louis XIV en 1703, détruit au début du XX^e siècle mais reconstitué depuis grâce aux photographies anciennes, autorise à considérer l'état V comme celui correspondant dans son ensemble à l'état visualisé par le maquettiste, donc de la toute fin du XVII^e siècle et du tout début du siècle suivant.

Les phases de construction semblent se succéder rapidement, en témoigne la faible stratigraphie constituant la succession des sols des trois premières phases. Les phases IV puis V semblent d'un usage plus long. Au final, l'essentiel de l'occupation construite semble se concentrer au cours du XVII^e siècle.

Le mobilier issu de cette fouille est essentiellement céramique mais diffère de celui découvert dans la fouille menée par A. Champagne, prenant la succession d'une fouille mitoyenne menée en 2003 par K. Robin. Cet ensemble, par endroits mieux conservé que la présente fouille, a livré davantage de mobilier, peut-être plus caractéristique et couvrant un spectre plus large que cette fouille menée en septembre

dernier presque en face, à quelques dizaines de mètres seulement.

L'image d'un quartier qui évolue rapidement et constamment semble en tout cas identique sur les différents chantiers de fouille de ces dernières années. Le post-fouille, actuellement non achevé, devra prendre en compte les résultats de ces fouilles en vue d'illustrer précisément en quoi différent au sein d'un même quartier ces deux ensembles d'habitations topographiquement proches, mais probablement sociologiquement distincts.

Bastien GISSINGER

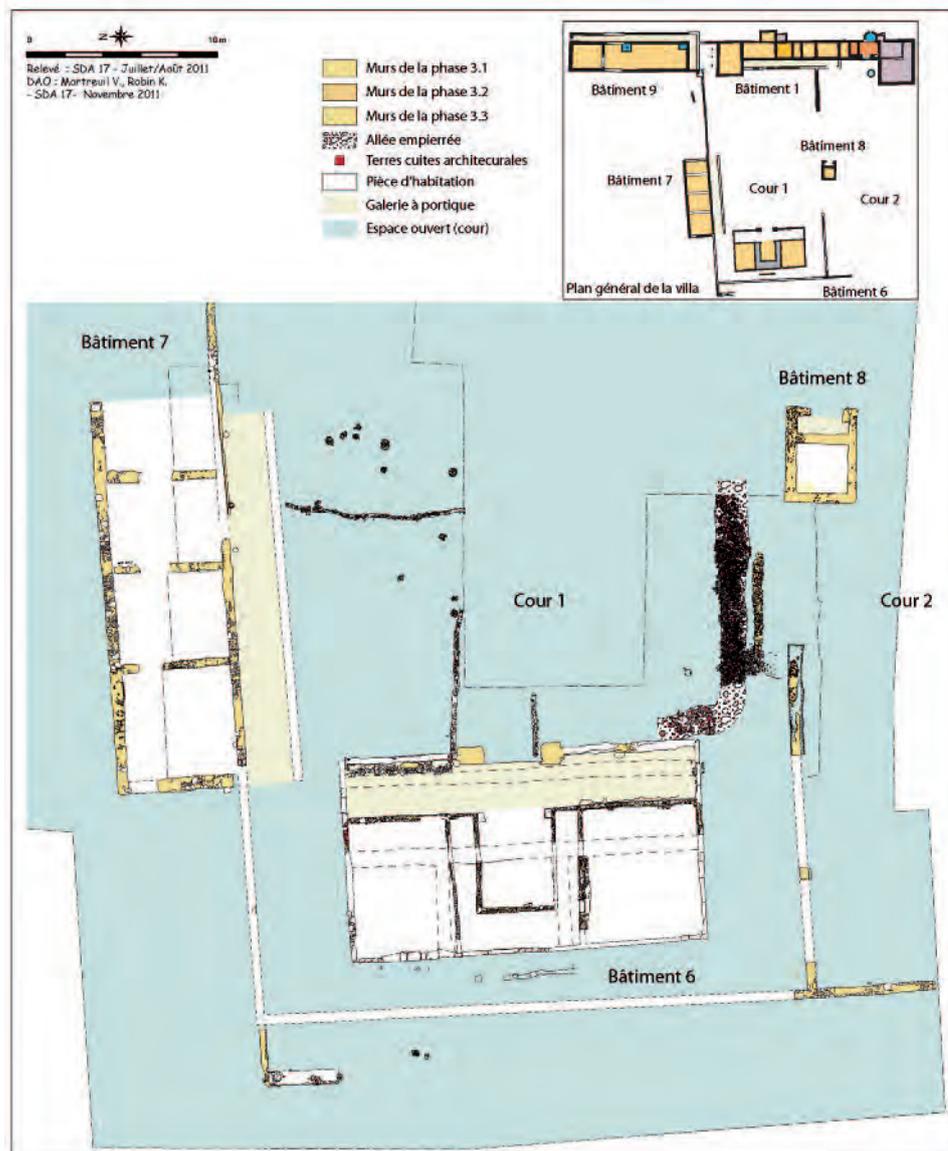
La fouille programmée menée depuis 2003 a permis de reconnaître et de préciser l'organisation et la chronologie de la *villa* gallo-romaine. L'exploitation agricole qui se développe à partir de la première moitié du I^{er} siècle - milieu du I^{er} siècle ap. J.-C correspond au type de *villa* « à plan centré, tours latérales et galerie de façade » très largement diffusé dans les provinces romaines d'Occident depuis l'époque augustéenne. A partir du II^e siècle, les propriétaires vont s'attacher à mettre en scène les bâtiments de la *pars urbana* autour d'une cour privée (Robin, Mortreuil 2011). Ce soin apporté à la conception architecturale de l'ensemble trouve son apogée aux II^e et IV^e siècles. L'évolution de la *villa* de Jonzac est comparable à celle de nombreuses *villae* d'Aquitaine comme à Plassac (Gironde), à Mont-Maurin (Haute-Garonne), à Sèviac (Gers), et ou localement à Saint-Saturnin du Bois, aux Minimes à la Rochelle, à Romegoux, à Pépiron (Saint-Juste-Luzac) et à Soubise. Dans l'organisation de la *villa*, que ce soit au II^e siècle ou au IV^e siècle, le bâtiment 6 occupait vraisemblablement un

rôle essentiel sur le plan fonctionnel et/ou sur le plan esthétique. Ce bâtiment d'apparat répond surtout une mise scène architecturale où il fait écho au corps de logis à l'est. La cour privée est alors délimitée par ces deux bâtiments et au nord par une construction moins « prestigieuse » (bâtiment 7), qui bénéficie d'un traitement particulier de sa façade sud (Mortreuil, Groetembreil et Allag 2011). Le bâtiment 6 constitue aussi le passage entre la cour de la *pars urbana*, parfaitement maîtrisée sur le plan architectural et la vallée de la Seugne, espace « naturel ».

La cour constitue l'élément central autour duquel s'organise l'architecture de la *pars urbana*, corps de logis principal (bâtiment 1 à l'est), bâtiment de réception (bâtiment 6 à l'ouest) et communs (bâtiment 7 au sud). Cet espace central dans la composition de la *villa* a dû bénéficier d'un traitement spécifique. La fouille de la cour, engagée cette année, apporte des éléments nouveaux à la compréhension générale de la *villa*. Son organisation répond vraisemblablement à une volonté d'aménagement « paysagé » en écho avec les différentes constructions.

Les cours 1 et 2, à l'ouest du bâtiment résidentiel, semblent privilégier l'hypothèse d'un accès à la *villa* par le sud, avec une mise en scène de ces deux cours. Le bâtiment cultuel est volontairement construit au milieu de l'espace de cour, entre le bâtiment résidentiel à l'est et le bâtiment d'apparat à l'ouest. Cette organisation semble donc marquer l'accès à une cour plus « privative » (cour 1), délimitée par un mur de terrasse, la plaçant ainsi en hauteur par rapport à la cour 2. On peut dès lors imaginer que les aménagements paysagers de la cour 1 pouvaient être perceptibles depuis la cour 2 et, en contrepartie, la vue depuis la cour 1 devait surplomber la vallée de la Seugne qui se développe au sud et à l'ouest de la *villa*.

Les grandes fenêtres fouillées cette année montrent, au cours de la phase 3 (II^e-III^e siècle) ; que la cour 1 fait l'objet d'une organisation en « parterres » de terre végétale, délimités par des palissades, qui bordent un accès central entre le bâtiment résidentiel et le bâtiment d'apparat. Cette disposition rappelle celle des jardins de la *villa* de Richebourg (Yvelines) (Barat 1999) avec ces chemins perpendiculaires qui délimitent des massifs de terre.

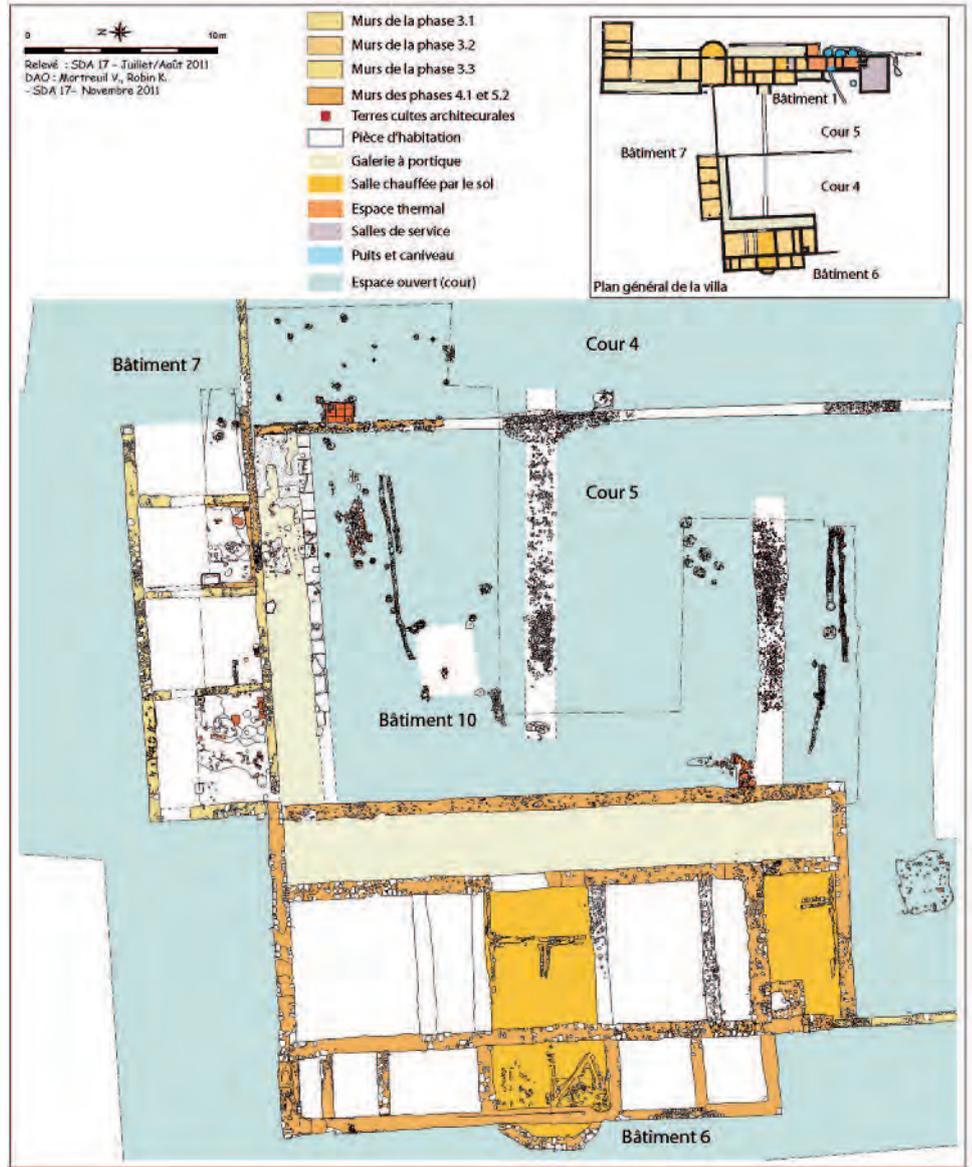


Jonzac, Plan des bâtiments 6 et 7 et aménagement de la cour à la phase 3.3 (I^{er}/II^e siècle).

Au cours de la phase suivante (phase 5, III^e-IV^e siècles), la cour est séparée par un mur N/S en son centre donnant ainsi une nouvelle configuration à ces espaces ouverts (Fig.1).

L'organisation générale de la cour 5 est donc définie par l'allée centrale qui permet la circulation entre les deux entrées principales du bâtiment résidentiel à l'est (bâtiment 1) et du bâtiment d'apparat à l'ouest (bâtiment 6). Ce nouvel agencement définit ainsi deux nouveaux espaces, au nord et au sud de l'allée. Il apparaît que l'aménagement des cours précédentes en terrasses ait été abandonné dans le nouveau projet. Des palissades sont implantées afin de structurer les parterres (Fig. 2). Plusieurs aménagements sont identifiés dans ces espaces, emplacements de poteaux (tuteurs pour plantes grimpantes ?), fosses de plantation (?), pot de fleur, sans qu'une organisation particulière ne soit définie pour l'instant.

L'allée empierrée présente dans la partie sud pourrait être maintenue dans ce nouveau schéma. Sa situation est favorable, dans l'axe de la salle 27 aménagée sur la façade ouest du bâtiment 1. Elle permettrait ainsi de relier le bâtiment de réception, par le biais de sa galerie de façade (salle 92), à l'espace thermal du bâtiment 1, grâce à la galerie à portique (salle 27). La poursuite de la fouille dans les espaces de cours permettra sans doute d'étayer cette piste, si les indices de la poursuite du tracé de l'allée vers l'est se confirment. La possibilité que les thermes privés soient



Jonzac, Plan des bâtiments 6 et 7 et aménagement de la cour à la phase 5.2 (III^e/IV^e siècle).



Jonzac, Structure palissadée qui délimite les parterres aux III^e-IV^e siècle (cliché K. Robin).



Jonzac, Structure palissadée qui délimite les parterres aux III^e-IV^e siècle (cliché V. Mortreuil).

mis à la disposition des hôtes ou des clients serait de ce fait à considérer.

Cette organisation de l'espace semble respectée jusqu'à l'abandon de la villa. Les accès sont en effet conservés, toutefois, les « parterres » ne sont peut-être plus entretenus, notamment aux abords du bâtiment 7. Les niveaux de « terre à jardins » sont en effet couverts de déchets culinaires (faune, malacofaune, vaisselle céramique très fragmentés)

La fouille de cet espace, permet de percevoir une organisation avec des axes de circulation bordant des « parterres », permettant à la fois la mise en scène de la cour et des bâtiments qui l'entoure depuis le III^e siècle jusqu'au IV^e siècle. La poursuite de cette fouille, qui ne connaît que très peu de parallèles, permettra en effet de préciser l'organisation générale de ces cours et de comprendre

les changements opérés au cours de la monumentalisation de la villa aux III^e et IV^e siècles.

Karine ROBIN et Valérie MORTREUIL

BARAT 1999

BARAT Y. - La villa gallo-romaine de Richebourg (Yvelines), *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tome 38, 1999, p. 117-167.

Robin, Mortreuil 2011

ROBIN K., MORTREUIL V. - Une villa « aristocratique » à Jonzac (Charente-Maritime), *Aquitania*, Tome 26, p. 75 – 108, 2010

Mortreuil, et al. 2011

MORTREUIL V., GROETEMBRIL S., ALLAG C. : Les décors muraux de la villa gallo-romaine de Jonzac, *Aquitania*, tome 26, p. 109-136, 2010

JONZAC ZAC Val de Seugne III

L'opération de diagnostic de 2011 (parcelle AN 16) sur le projet de ZAC Val de Seugne à Jonzac s'inscrit dans la suite de l'opération de 2010. Cette opération a été motivée par les découvertes du diagnostic de 2010 et par la proximité du site paléolithique Chez Pinaud et d'un site gallo-romain en bord de Seugne. Les recherches ont permis de reconnaître une séquence alluviale et l'existence d'une an-

cienne terrasse alluviale. Ces recherches contribuent aussi à compléter l'étude géologique du Val de Seugne : la parcelle AN 16 forme un replat intermédiaire entre le plateau calcaire recouvert par des formations à graviers et une séquence Weichsélienne en contrebas.

Céline PELLETIER

Protohistoire

Moyen Âge

LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN Le Cimetière II

Époque moderne



Une fouille a été réalisée sur les extrêmes marges sud de la parcelle en mars-avril 2011, en limite de zone boisée. Près de 800 m² ont été fouillés, sur 15 jours avec une équipe de 3 à 4 personnes. Plusieurs éléments sont apparus, d'horizons chronologiques différents, entre la protohistoire récente et l'époque actuelle. Une fosse gauloise marque en effet la présence d'une occupation protohistorique. C'est cependant la découverte en position secondaire, dans une mare médiévale, d'un grand nombre de fragments de tegulae qui confirme la présence à proximité d'un site antique. De rares éléments de terre cuite correspondent à des éléments en rapport avec la récolte du sel.

La Gripperie-Saint-Symphorien, plan des vestiges mis au jour lors des opérations (diagnostic 2009, 21010 et fouille 2011). (DAO : C. Gay, B. Gissingier)



La Gripperie-Saint-Symphorien, le bâtiment XVI^e s. en cours de fouille. (Cliché : B. Gissingier).

Un fossé de drainage empierré, rapidement ensablé et donnant sur un cloaque marécageux peu profond dans lequel ces éléments ont été découverts, semble pouvoir être daté par de nombreux tessons de céramiques de l'époque carolingienne, voire au plus tard aux XI^e ou XII^e siècle, dans l'attente de datations ¹⁴C en cours. Cette vaste zone était probablement périphérique à un habitat contemporain, peut-être le même qui provoquera l'accumulation de niveaux de céramique à l'autre extrémité de la parcelle, mise au jour lors du diagnostic de 2009.

Un hiatus de l'occupation semble confirmé pour la période allant du XII^e au XVI^e siècles. Celle-ci reprend par la construction d'un bâtiment aux murs de pierres, et sols en terre battue. Il a pu être daté par des monnaies, au plus tard de l'extrême fin du XV^e siècle. Il est accompagné par des fosses dépotoirs (faune, céramique, malacofaune, animaux entiers) qui sont dispersées autour de l'habitat.

Un vaste fossé, large de plusieurs mètres et au profil en « V », semble marquer la limite sud du bourg. Il remonte également au XVI^e siècle. Plus au sud, plusieurs fossés de drainage descendent de la colline et devaient peut-être déboucher dans un collecteur situé en bordure de la route longeant le marais.

L'ensemble de ces découvertes réalisées lors de cette fouille complète celles réalisées sur deux diagnostics ayant exploré l'intégralité de la parcelle située au sud de l'église (voir plan), atteste de l'existence d'un village médiéval attribuable à une fourchette chronologique allant du X^e au XIII^e siècle. Lors des opérations précédentes, des sépultures des XI-XII^e s. avaient été mises au jour, de même que des vestiges d'habitats s'échelonnant entre les X-XIII^e s. et les XVI-XVIII^e s. Il est en tout cas attesté, au regard

du nombre de sépultures découvertes, qu'il s'agissait d'une occupation importante, peut-être lié au commerce du sel et à la production céramique locale. Une occupation antique proche semble bien lui préexister, ce que confirme la découverte ancienne de tombes romaines plus au nord. Ce village survit d'une manière qui nous est inconnue jusqu'au XVI^e siècle, où il prend un nouvel essor, peut-être sous l'impulsion de la création de Brouage au bout du Golfe, donnant un coup de fouet au commerce local. Des constructions maçonnées de pierre remplacent ou complètent les précédentes. Cependant il convient de préciser que nous sommes probablement en limite sud de ce bourg.

Bastien GISSINGER

Moyen Âge

Époque moderne

LA ROCHELLE 9-11 rue de la Fabrique

Face à l'ancienne église Saint-Nicolas, un hôtel doit être agrandi dans un bâtiment mitoyen, servant jusque là de dépôt à la Ville de La Rochelle. Il s'agit d'un bâtiment remontant à la seconde moitié du XVIII^e siècle, bordant la rue de la Fabrique. La localisation de cette parcelle notamment sur le tracé supposé du rempart médiéval, a motivé la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive. Cette intervention s'inscrit également dans la programmation de plusieurs opérations réalisées dans le même quartier au cours de ces dix dernières années.

Les conditions d'intervention en intérieur n'étaient pas évidentes, notamment en terme de gestion des terres. Cependant, une grande tranchée et deux petits sondages ont permis d'explorer le sous-sol où des vestiges médiévaux et modernes, défensifs et d'habitat, ont pu y être repérés. Tout d'abord, le rempart, généralement attribué au XIII^e

siècle, bordait l'emprise à l'est. Une dépression, naturelle ou peut-être due à une activité d'extraction lors de la construction de la courtine au début du XIII^e siècle (sable ou argile), fut comblée et le niveau rehaussé par l'apport important de terre argileuse détritique, probablement au XV^e ou au XVI^e siècle. Des niveaux de circulation ténus et des aménagements légers (sols de mortier, construction sur poteaux) s'installent rapidement sur ce remblai.

Mais c'est seulement au XVII^e siècle que l'habitat s'est vraiment développé dans un secteur qui est resté probablement peu ou pas construit en raison de la proximité de Saint-Nicolas et de son cimetière. On peut également avancer une contrainte d'ordre militaire, ou tout simplement une progression urbaine lente dans un quartier à l'origine peu peuplé. Les constructions ont progressé depuis les abords de la rue Saint-Nicolas, qui a dû être bordée plus tôt de

maisons que le secteur diagnostiqué. De ce fait, il est probable qu'à l'ouest et au nord-ouest, et peut-être dans l'emprise même du bâtiment, des restes de constructions médiévales soient présents. La faible hauteur des plafonds actuels a interdit que l'on puisse explorer ces secteurs mécaniquement, nous obligeant à cantonner nos investigations dans la nef centrale et le bas-côté sud.

L'ensemble des structures maçonnées furent ensuite arasées : d'abord le rempart, suite probablement au siège de 1628 et à la destruction des remparts de la ville sur ordre de Richelieu. Les habitations furent quant à elles arasées au XVIII^e siècle lors de la construction du bâtiment actuel.

Un habitat moderne surmontant les niveaux de remblais d'époques antérieures se présente sous la forme d'un ensemble de maisons ouvrant sur une cour intérieure, longé au sud par la rue. Les murs étaient associés à plusieurs niveaux de sol. Les niveaux extérieurs (cours, jardins) témoignent d'une constance des aménagements, sans doute sous l'effet d'un entretien assez soigné. Les murs des bâtiments sont bien construits, usant parfois de pierres de lest.

Cet habitat fut utilisé durant un à deux siècles au regard du mobilier céramique, rarement antérieur au XVI^e siècle, plus souvent du XVII^e siècle.

Il fut rasé pour permettre, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la construction du bâtiment qui subsiste toujours, dont le sol primitif a été observé partout. Le sol de ce bâti-



La Rochelle, mur adossé au rempart, servant de cave et / ou de latrines. (Cliché : B. Gissingner).

ment fut élevé au moyen d'un remblai, une citerne fut bâtie, et dans les années 1950, le bâtiment servit d'entrepôt, jusqu'à aujourd'hui.

Cette opération constituait l'opportunité non négligeable d'explorer un îlot urbain moderne adossé au rempart, tel qu'il fut figé dans son état du XVIII^e siècle, dans un secteur où l'urbanisation s'est faite relativement tardivement, en tout cas pas avant le XVI^e, voire le XVII^e siècle.

Bastien GISSINGER

Moyen Âge

Époque moderne

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON Citadelle-Arsenal

La commune du Château-d'Oléron souhaite l'aménagement d'une salle de spectacles dans l'enceinte de la Citadelle de Vauban, à la place et sur les bases de l'aile sud détruite de l'ancien édifice généralement qualifié d'Arsenal. Il s'agit de la partie de l'édifice qui abritait le logement du gouverneur.

L'opération a révélé l'aspect et l'état de conservation du bâtiment construit à la fin du XVII^e siècle et détruit en 1945, lors de bombardements. Elle a livré les derniers niveaux de sol, carrelés, qui recouvraient des états antérieurs de l'édifice, dont témoignent quelques vestiges et plusieurs plans du XVIII^e siècle. L'opération a livré très peu de mobilier archéologique, notamment céramique, aussi une datation précise des états n'est-



Les sépultures de la tranchée 07 depuis le nord

Figure 1 : Le Château-d'Oléron, sépultures médiévales de la tranchée 07. (Cliché : B. Gissingner).



Figure 2 : Le Château-d'Oléron, mur de l'arsenal, avec sols carrelés intérieurs et niveaux de cour pavés de petits cailloux calcaires à l'extérieur. Cliché : B. Gissinger).

elle possible pour l'heure que par le biais de l'étude des plans anciens. Plusieurs maçonneries posent problème quant à leur identification et leur localisation attendue d'après les plans dont l'exactitude semble dès lors être discutée. Une structure a été mise au jour, liée à la phase de construction initiale ; elle servait à la préparation du mortier de chaux. A l'extérieur du bâtiment sont apparus des sols de cours (pavés, galets et cailloutis damé) en parfait état de conservation (fig. 2).

Entre le mur est et le rempart, une série d'annexes de fonctions diverses, s'étendait et débordait les limites sud du bâtiment. Elles témoignent de la simplification actuelle des infrastructures conservées de la Citadelle. Elles remontent probablement au XVIII^e siècle.

Une portion de cimetière a été mise en évidence sous les remblais préalables à l'installation du bâtiment (fig. 1). Ces tombes peuvent s'insérer dans une fourchette chrono-

gique large, mais très probablement médiévale. La densité des sépultures, orientées nord-ouest / sud-est, semble relativement importante. En effet, les sources historiques révèlent qu'un cimetière est connu à la fin du XI^e siècle, en liaison avec une chapelle Saint-Nicolas située dans l'enceinte du château médiéval, emplacement actuel de la Citadelle, l'ensemble ayant été détruit lors de la construction de cette dernière. Cette ancienneté est corroborée par la technique de construction des tombes, des coffres de pierres dressées de champ et couverts de dalles mal taillées, il est possible de déterminer qu'il s'agit de tombes médiévales, certainement installées entre le XI^e siècle et le XV^e siècle, période durant laquelle cette technique était très fréquemment employée. Aucun mobilier datant n'a été découvert, cependant il est assuré que ce cimetière est antérieur à l'installation de la première citadelle, vers 1630.

Ces niveaux de cimetière furent progressivement laissés en friche avant d'être recouverts par des remblais modernes destinés à exhausser le niveau général lors de la construction de la Citadelle au XVII^e siècle.

Le bâtiment concerné remonte à la fin de ce siècle, autour de 1680 probablement. Il existait en 1688.

Ce diagnostic a donc permis d'aborder une période archéologiquement méconnue jusqu'ici dans la Citadelle, bien que l'on sache de longue date que cette dernière fut installée sur les vestiges d'un ancien château médiéval, de ses dépendances et basse-cour. Il s'avère ainsi que la Citadelle pourrait, potentiellement, constituer une importante réserve archéologique. L'opération a également permis d'étudier la relative complexité de l'évolution de la bâtisse que le projet envisage de reconstruire sur les bases existantes.

Bastien GISSINGER

Le projet de construction d'un réservoir d'eau agricole a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique. Si aucun vestige n'était recensé à l'emplacement de la future réserve, le terrain se situe dans un contexte topographique favorable à l'installation humaine (léger promontoire encadré par deux vallées humides se rejoignant et formant aujourd'hui un marais) et dans un environnement archéologique où plusieurs sites sont connus : enclos protohistoriques sur le versant opposé (Les Chirons de Rioux,

prospection aérienne J. Dassié 1992), ainsi qu'une occupation médiévale et antique proche à l'extrémité du promontoire (La Métairie de Rioux). Les sondages réalisés ont permis de retrouver un long fossé interrompu témoignant d'une portion d'un vaste enclos attribuable à la Protohistoire et similaire à celui des Chirons de Rioux. Aucun mobilier ne lui est malheureusement associé.

Ludovic SOLER

NIEUL-SUR-MER 10 rue de Lauzières

Un projet de construction de 28 logements a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique au 10, rue de Lauzières à Nieul-sur-Mer. Treize sondages ont été réalisés à la micro-pelle sur les zones accessibles, à hauteur de 2,24 % de l'emprise du projet. La stratigraphie est homogène sur l'ensemble du site, avec des remblais modernes (XVII^e-XVIII^e s.), venant combler d'anciennes exploitations du substrat calcaire. Certaines zones descendent jusqu'à plus de

2,20 m de profondeur. L'époque du creusement de ces carrières reste impossible à déterminer.

Des remblais plus récents (XIX^e s.), marquent la destruction de bâtiments visibles sur le cadastre de 1810.

Frédéric GERBER

PÉRIGNY Le Petit Moulin



Périgny, vue générale des vestiges associés au moulin. En haut à gauche, le puits, au centre droit, la plate-forme pavée de fragments de meules. Cliché : S. Vacher).

Le diagnostic mené sur les 10 000 m² du futur lotissement, en marge du site d'enclos protohistorique de La Vaurie, n'a pas révélé de structure susceptible de caractériser cette occupation plus à l'est de la fouille réalisée en 2009. Les seuls vestiges reconnus correspondent à des fossés de parcellaire, dont l'un avait été vu sur le site précédemment cité et avait été attribué à l'époque antique.

Les autres structures découvertes sont à mettre en relation avec l'implantation d'un moulin mentionné sur des cartes dès le XVIII^e au XX^e siècle comme étant Le Petit Moulin. Il s'agit de murs, fossés, fosses, puits et trous de poteau ainsi qu'une plate-forme dallée de fragments de meules en meulière, très certainement issues des carrières de Pinail dans la forêt de Moulière à Vouneuil-sur-Vienne (86) et de blocs de calcaire. Aucune fondation circulaire pouvant appartenir à un moulin tour n'a été reconnue lors du diagnostic. Elle a été vue par la suite lors du décapage du lotissement en dehors de nos tranchées. Au début du XX^e siècle, le moulin était ruiné et il a été arasé lors de la seconde guerre mondiale.

Les artefacts regroupent de la céramique moderne, des fragments de meule et éclats en meulière. Ces derniers sont les seuls éléments qui ont caractérisé l'activité de mouture. Cet indice de site sur une structure moderne, qui ne présente pas de vestiges remarquables, est cependant intéressant.

En effet, si nous n'avions pas eu de fragments de meules et si les références cartographiques n'avaient pas existé, il n'est pas sûr que nous aurions su reconnaître, à travers les quelques structures rencontrées, les restes d'un moulin en limite du bourg ancien de Périgny.

Stéphane VACHER

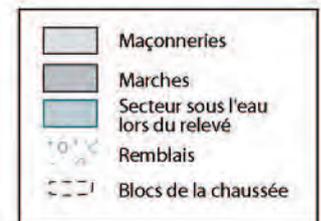
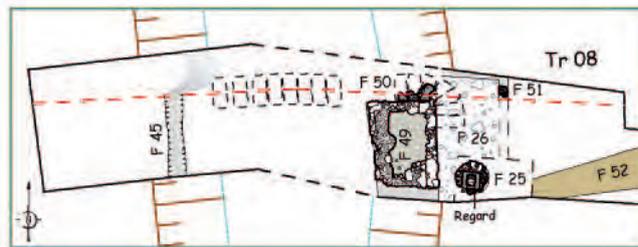
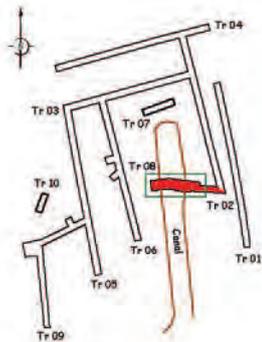
PÉRIGNY

Rue du Château

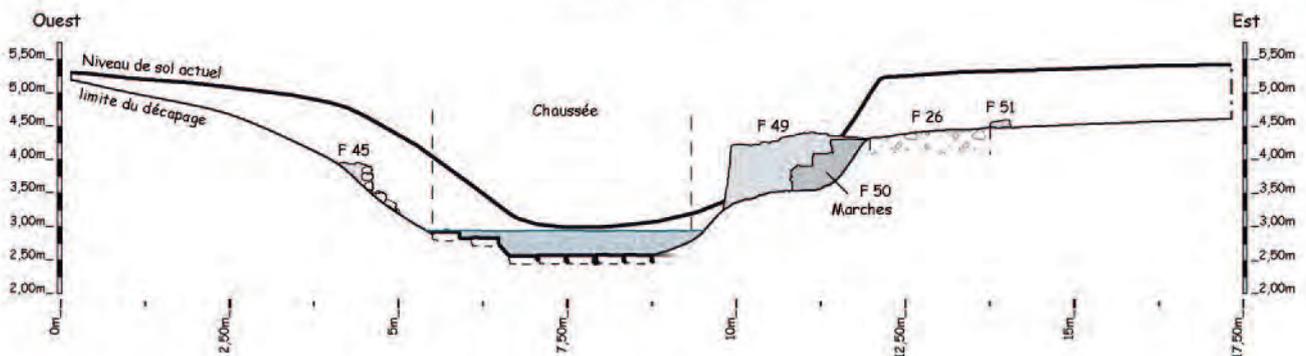
Le diagnostic réalisé Rue du Château à Périgny a permis de mettre en évidence la présence de nombreux aménagements attribuables à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne liés à la gestion de l'eau aux abords de la commune. Il s'agit notamment de trois embarcadères distincts ouverts sur la Moulinette, rivière alimentant les Marais de Tasdon, proches de La Rochelle.

Ludovic SOLER

Périgny, Rue du Château ; Un des embarcadères ouvert sur la Moulinette ; vue depuis l'Ouest.(Cliché : L. Soler).



Tr 08 - Profil est-ouest



Périgny, plan et coupe Est-Ouest de ce même embarcadère (Cliché : L. Soler).

PISANY

La Garenne

Dans le cadre d'un projet de création d'une station d'épuration sur la commune de Pisany en Charente-Maritime, un diagnostic a été effectué par le Service départemental d'archéologie du Conseil général de la Charente-Maritime.

Le projet d'aménagement se situe en position excentrée par rapport au bourg actuel. Pour autant, la proximité avec une fouille préventive qui s'est conduite en 2006 à Varzay¹,

¹ Landreau *et al.* 2077.

permet d'entrevoir la présence de vestiges liés à des structures protohistoriques se développant en direction de la zone d'emprise de l'aménagement.

Les principales découvertes concernent des fossés formant probablement enclos, partiellement observés et occupant la partie haute de l'emprise, au sommet de la pente douce se dirigeant vers les marais. L'observation du comblement des fossés nous indique que la plupart ont eu une période d'ouverture plus ou moins longue. Quelques structures en creux de type trous de poteau et sablières basses ont également été identifiées.

Présence de plusieurs enclos

Les fossés mis au jour peuvent être interprétés comme des enclos, notamment en raison de leur tracé pourvu, dans la plupart des cas, d'une courbure permettant d'ailleurs de distinguer une partie interne et externe. Ainsi, cinq enclos ont été identifiés (de A à E), mais aucun intégralement. La totalité d'entre eux présente un tracé curviligne. Les enclos A et B se terminent de façon semi circulaire. Ces deux derniers offrent un tracé parallèle, tout du moins sur la partie observée. Les enclos se situent sur la partie ouest de l'emprise, la plus haute. Ils s'interrompent lorsque la pente se dirigeant vers les marais devient plus prononcée.

De plus, la plupart des enclos ont un niveau d'apparition correspondant au substrat calcaire. En revanche, nous avons pu mettre en évidence que le creusement du fossé B apparaissait dans un niveau de sédiment marron oxydé, situé au-dessus du substrat calcaire. Seule la nette différence entre le comblement du fossé et l'encaissant argileux marron oxydé, a permis de mettre en évidence ce phénomène. Dans le cas d'un décapage extensif, il serait nécessaire de prendre en considération cette observation.

En ce qui concerne le fonctionnement des enclos, deux données importantes ont été dégagées. La première, consiste à établir que les fossés ont connu une période d'ouverture relativement longue, représentée stratigraphiquement par la présence d'érosions de parois dans les complements. En second lieu, au moins un comblement de fossé semble témoigner de la présence d'un talus (fossé C F05). Ajoutons également, toujours concernant le fonctionnement des structures, la présence d'un empierrement central identifié notamment dans le fait F87 du fossé E. Il pourrait s'agir d'éléments de calages constitués pour une palissade centrale par exemple. Ultime donnée recueillie permettant de mieux appréhender le fonctionnement des structures fossées, le fait F51 du fossé C (tranchée 04) a livré un trou de poteau en bordure du fossé. Là encore, l'hypothèse d'une palissade peut être évoquée.

Plusieurs structures en creux ont été repérées dans la partie interne des enclos. Il s'agit de sablières et trous de poteau. Nous avons également mis en évidence la conservation de niveaux archéologiques « piégés » dans des an-

fractuosités du substrat calcaire. La présence de ces structures et niveaux archéologiques peut témoigner de la fonction d'habitat de ce site. Pour autant, leur quantité ne permet pas d'appréhender une quelconque organisation. Ce même phénomène est présent dans la tranchée 04 pour laquelle plusieurs faits ont été repérés, creusés dans un sédiment argileux marron oxydé très compact. Les structures apparaissent de façon très ténues, mais comprennent dans leur comblement quelques blocs de calcaire chauffés.

Le mobilier céramique mis au jour dans le comblement des fossés permet d'avancer une datation du premier âge du Fer de ces derniers. Un fragment d'amphore vient confirmer cette datation. Par ailleurs, la disposition du mobilier archéologique céramique au sein des fossés ne plaide pas en faveur de la mise en évidence de dépôts intentionnels à caractère rituel. Nous serions plutôt en présence de dépôts secondaires de fragments de poteries, effectués au cours de la dernière phase de comblement des fossés et issus de niveaux.

Essai de typologie des structures en creux hors fossés

Dans les tranchées 3 et 4, les structures s'apparentant à des trous de poteaux sont nombreuses. Très peu visibles dans les niveaux supérieurs, elles n'apparaissent vraiment que dans le substrat.

Les structures contenant du mobilier présentent toutes des complements de sédiments argileux bruns. Ces structures se divisent en deux catégories. La première se compose des dépressions naturelles qui ont piégé des niveaux archéologiques comme les structures 53, 55, 56 et 60 de la tranchée 4. La seconde comprend les structures anthropiques principalement présentes dans et en périphérie orientale immédiate de l'enclos dans la tranchée 4 et les faits 93, 94 et 95 de la tranchée 6. Pour autant, si ces structures sont assurément anthropiques, elles sont très arasées.

Certaines structures sont premièrement apparues comme de petites dépressions naturelles du substrat comblées par le sédiment postérieur. Or certaines structures naturelles sont profondes à l'instar du fait F17. Comblé par un sédiment argileux brun noir très oxydé, il mesure 21 cm de profondeur. Cependant son profil en « V » et l'absence de mobilier dans son comblement ne permettent pas de s'assurer de la nature anthropique ou non de ce fait.

Léopold MAUREL

Technicienne de fouille : Audrey COIQUAUD

Topographe : Clément GAY

Landreau *et al.* 2007

LANDREAU (G.), BARDOT (G.), GE (T.) – Varzay, Le Fief de Varzay, Charente-Maritime), rapport final d'opération, INRAP

Depuis maintenant plusieurs années, la municipalité de Pons et la Communauté de Communes s'attachent à remettre en valeur le centre de la ville et son patrimoine. Le thème retenu comme fil conducteur est le Moyen Âge. Après la restauration de l'hôpital des pèlerins, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, accompagnée d'un suivi archéologique, un travail d'inventaire de la ville, à la fois architectural et archivistique, a été entrepris en 2004 (Champagne, Joy 2004). La conclusion de cette étude témoignait du potentiel de plusieurs sites de la ville : l'ancienne abbaye Saint-Martin, les fortifications urbaines, le bâti civil et le château. C'est ce dernier qui a été choisi comme axe d'exploration archéologique. Par la suite quatre campagnes ont été réalisées par Alain Champagne et Fabrice Mandon en 2005, 2006, 2007/2008 et 2009 (Champagne, Mandon 2005, Champagne, Mandon 2007, Mandon 2008a, Champagne, Mandon 2009). Il s'agit de trois campagnes de sondages et d'une fouille en 2009. Les secteurs étudiés sont situés autour du donjon (secteurs 2, 3, 4 et 8), sous l'actuelle place de la Marronnière (secteur 5), sous la place de la République (secteur 1) et devant la chapelle Saint-Gilles (coté parc, secteur 6). Ces opérations ont levé un voile sur la genèse du château de Pons par la découverte, non seulement d'indices d'occupations protohistoriques et antiques,



Figure 2 : Pons, fond de plat avec décor au blason, XIII^e-XIV^e siècle
(Cliché : A. Champagne).

mais aussi d'un premier bâtiment sous l'actuel donjon, de ses annexes, de l'enceinte castrale, de son fossé et d'éléments défensifs associés au second donjon. Le château moderne n'est pas en reste : communs du château (fours, latrines, maisons, adductions d'eau) et aménagements du

parc entraînant la destruction de quartiers médiévaux d'habitations.

Jusqu'à présent, peu de moyens avaient été consacrés aux études de mobilier. En 2006, des reliquats de crédits avaient témoigné de la qualité des lots céramiques issus du secteur 5 et de la verrerie de la latrine moderne du secteur 2. Une approche globale du mobilier céramique a donc été souhaitée sur l'ensemble des opérations pour les périodes les mieux représentées. L'objectif est à la fois de constituer un premier aperçu du vaisselier pontois, médiéval et moderne, mais aussi de fournir ou d'affiner un certain nombre de datations pour les niveaux fouillés depuis 2005. Les niveaux antiques n'ont pas été retenus, car ils n'ont été qu'effleurés, comme les plus récents, correspondant aux restaurations des XIX^e et XX^e siècles très sommairement inventoriés.

Des financements du Ministère de la culture ont permis de lancer une première phase d'étude en 2009. Pour celle-ci nous avons choisi de commencer par les couches médiévales et modernes de trois secteurs. Il s'agit d'abord du secteur 1 (place de la République), correspondant à la zone de l'enceinte du château et de l'une de ses portes. Elle est constituée de niveaux de remblais et de structures en creux non interprétées. Le secteur 5 est situé hors de l'enceinte castrale et de ses structures défensives. C'est la zone de la place de la Marronnière qui abrite des habitats de la fin du Moyen Âge et une aire de circulation. Ils ont été fossilisés par le remblaiement du quartier visant à créer, au XVII^e siècle, la Maronnière encore visible aujourd'hui. Le dernier secteur concerné est celui, dit, de la Chapelle Saint-Gilles (secteur 6). Ce dernier portait sur le bâti de cette porte surmontée d'une chapelle, mais aussi sur des habitations occupées entre le XII^e et le XVI^e siècle.

Le lot comprend donc des niveaux d'occupation, d'abandon et des dépotoirs de zones d'habitats et quelques structures en creux à la fonction indéterminée, pour un total de 4049 NR et 655 individus pondérés.

L'étude de ce lot témoigne illustre l'occupation du site du XI^e siècle au XIX^e siècle et témoigne de l'importance des productions saintongeaises (attribuées au secteur de la Chapelle-des-Pots) dans le vaisselier pontois pour les périodes médiévale et moderne. Celles-ci sont accompagnées de productions régionales, telles que les céramiques peintes qui s'apparentent à celles fabriquées dans les ateliers de Lamérac-Montchaude (Charente). D'autres productions de céramiques peintes en pâte fine blanche, repérées sur d'autres sites et de provenance probablement régionale côtoient les productions charentaises.

Le secteur 5, bien stratifié, a permis de percevoir une évolution typo-chronologique. Certains groupes de pâtes sont liés au vaisselier médiéval (des pâtes moyennement rugueuses, de couleur blanche à saumon, sans glaçure). La composition du vaisselier illustre des changements. Les trois premières phases, du XIII^e à la deuxième moitié du

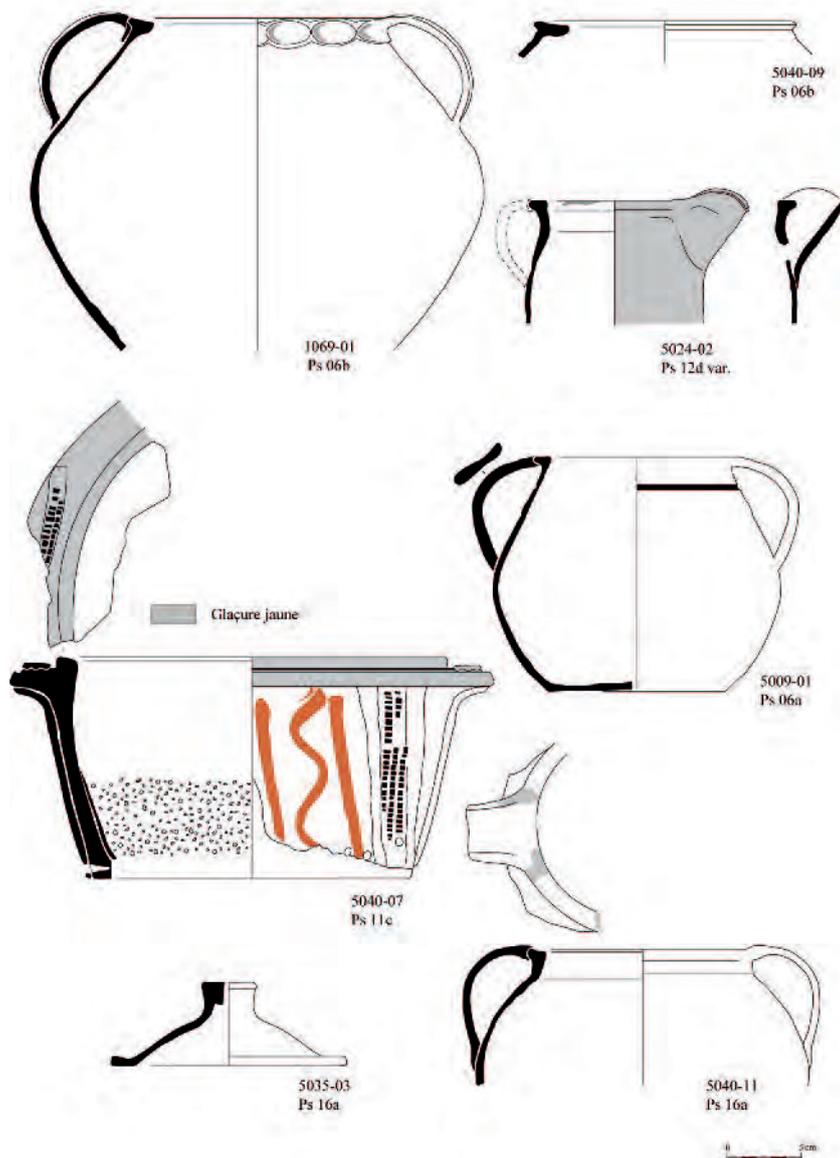


Figure 1 : Pons, céramiques du XIII^e à la deuxième moitié du XIV^e – début du XV^e siècle (DAO : A. Champagne).

XIV^e – début du XV^e siècle, sont principalement composées de pots, de vases à liquide, pichets ou cruches et de mortiers (Fig. 1). Nous sommes encore dans une configuration médiévale de l'équipement domestique. A partir de la fin du XV^e siècle - début du XVI^e siècle (phase IV), le vaisselier se diversifie avec l'apparition des assiettes et l'augmentation des pâtes fines à glaçure interne et externe. On note également dans cette phase l'évolution des lèvres de formes connues dans les phases précédentes comme celles des marmites ou encore l'association des décors peints et réticulés. Dans cet ensemble, les couvercles sont très bien représentés (27 sur l'ensemble des 4 phases identifiées dans le secteur 5) ce qui est relativement rare. Ils figurent habituellement à raison d'un ou deux exemplaires. Ces niveaux ont fourni essentiellement de la vaisselle domestique, sans présence (sinon résiduelle) d'éléments pouvant être considérés comme des marqueurs sociaux forts. Cela conforte la nature de l'occupation, principalement des habitats non aristocratiques.

Les quelques éléments remarquables pour la région sont constitués par deux fragments. Le premier vient de l'inté-

rieur de l'enceinte castrale (secteur 1, US 1061). Il s'agit d'une forme ouverte, un plat, encore peu répandu à ces périodes, portant un décor au blason, proche de ceux des pichets saintongeais aux XIII^e et XIV^e siècles (Fig.2). Le second est constitué par la présence, infime certes comme sur le site de la maison Champlain de Brouage, mais la présence tout de même de contenant à beurre, dit « rose-bleu », provenant de la région lavalloise. Nous sommes ici à l'extrême limite sud de leur aire de diffusion.

Au XIX^e siècle, le marché de la céramique à Pons fait appel à des productions beaucoup plus lointaines. Les productions locales sont difficiles à identifier, mais elles côtoient des faïences des manufactures de Creil et Montereau, des grès de Saint-Vallier et de Dieulefit dans la Drôme ainsi que des céramiques à glaçure de Vallauris.

L'importance du mobilier résiduel, traduit la présence d'une occupation plus ancienne. Ainsi, le secteur 1 a fourni des lèvres en bandeau de pots ou cruches des XI^e-XII^e siècles en pâtes rugueuses.

La dernière phase de cette étude sera orientée en 2012, vers les niveaux de la fin du haut Moyen Âge et du début de la période féodale, mieux conservés au nord du donjon (secteur 3 et 8).

Alain CHAMPAGNE, Fabrice MANDON et Fabienne CHIRON-CHAMPAGNE

Champagne, Joy 2004

CHAMPAGNE A., JOY 2004 : *Etude documentaire et architecturale de la ville de Pons*, Communauté de commune de la région de Pons, Ville de Pons, SEMDAS, SRA Poitou-Charentes, juin-novembre 2004, 2 vol., rapport dactylographié (version électronique, Przymicki L., Association Patrimoine et Recherches, mars 2008).

Champagne, Mandon 2005

CHAMPAGNE A., MANDON F., 2005, *Pons, le château, expertise archéologique*, rapport de fouille, 110 p., 30 pl.

Champagne, Mandon 2007

CHAMPAGNE A., MANDON F., *Pons, Place de la Marronnière*, rapport de fouille, 2007, 2 vol., 70 et 91 p., 52 pl.

Mandon 2008a

MANDON F., *Pons, le château, le jardin public, la chapelle Saint-Gilles*, D.F.S. d'évaluation, 2008, Service Archéologique Départemental de Charente-Maritime, 65 p., 14 pl.

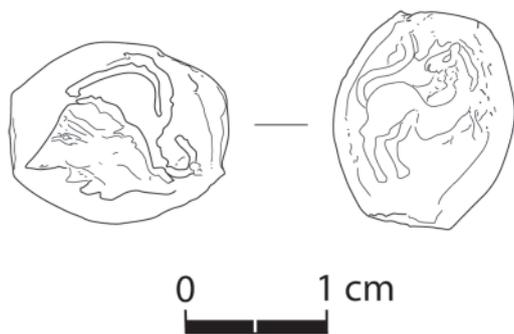
Champagne, Mandon 2009

CHAMPAGNE A., MANDON F., « Pons, le château », *Bilan scientifique 2009*, DRAC Poitou-Charentes, p. 84-86.

PONS

Rue d'Aquitaine

Un projet de construction de logements individuels a conduit l'INRAP à réaliser un diagnostic archéologique sur la commune de Pons, à une vingtaine de kilomètres au sud de Saintes. L'emprise des travaux est située à l'intérieur de l'oppidum gaulois, à proximité du rempart fouillé en 2008 et 2009 par Guilhem Landreau, INRAP (Houdusse et Landreau, 2010). Le projet concerne une superficie de 5 266 m² répartie sur deux parcelles contiguës d'orientation sud-ouest/nord-est. Il s'insère dans un contexte très riche en vestiges archéologiques. Des découvertes fortuites (portion de voie, dépotoirs...) et plusieurs opérations de diagnostic et de fouille récentes ont notamment mis au jour une occupation dense de l'âge du Fer. Ce quartier se situe en périphérie de la ville médiévale et moderne. L'objectif de cette intervention était d'identifier, de dater, de caractériser et de contextualiser d'éventuels vestiges archéologiques dans un secteur où les indices d'occupations de la fin de l'âge du Fer sont relativement nombreux mais souvent approximatifs.



Pons, Bronze frappé sur flan coulé en chapelet. Droit : anépigraphe. Tête casquée à gauche, couvre nuque recourbé, nez proéminent, menton fuyant. Revers : anépigraphe. Cheval cabré (?) à droite, la tête tournée vers la croupe, la queue redressée en S. (Dessin et DAO G. Landreau).

L'occupation protohistorique mise au jour dans le cadre de ce diagnostic est localisée dans le quart sud-est et à l'ouest de l'emprise des travaux. Elle est matérialisée par une structure linéaire, une fosse circulaire et un niveau d'occupation constitué de cailloux et de petits blocs de silex accolés. Cet espace de circulation (voie ? cour ?) est recouvert et constitué en partie de nombreux fragments d'amphore italique républicaine reposant à plat et de tessons de poteries datés de la fin du second âge du Fer ; son état de conservation est remarquable. Une fibule, deux monnaies en bronze (voir illustration) et une clé en fer ont été découverts sur une surface d'environ 10 m². Perdus ou abandonnés sur cette struc-

ture, ces objets plaident en faveur d'une occupation homogène centrée sur la fin du II^e siècle et sur le début du 1^{er} siècle av. J.-C. (La Tène D1b). Cet ensemble ne connaît que très peu d'exemples similaires. Il peut être notamment comparé avec le sol de cailloutis reconnu et fouillé sur le chantier 1, secteur 1 du village gaulois de Feurs, ou avec celui mis au jour sur le site du Parc aux Chevaux, période 2 à Bibracte. Les structures de ce type demeurent extrêmement mal connues, y compris dans le monde romain et hellénistique, et l'opportunité de pouvoir étudier un espace de circulation, bien conservé et daté en outre de la fin du second âge du Fer, est donc exceptionnel.

Les datations de ces structures s'accordent parfaitement avec celles obtenues dans le cadre d'un diagnostic intervenu au sud-ouest de la ville, rue Jolisable, mais qui n'a malheureusement pas été suivi d'une opération de fouille. Le mobilier découvert est par ailleurs contemporain de la première phase d'édification du rempart de l'oppidum (ibid., p. 227).

Ce secteur, localisé à une centaine de mètres à l'intérieur de la fortification de l'âge du Fer, en bordure du plateau calcaire, pourrait correspondre, d'après les travaux récents (ibid., fig. 2), à une zone urbaine ou périurbaine. Elle semble séparée du rempart par un espace non construit (les sondages ont permis d'atteindre le sol gaulois mais n'ont pas mis au jour de structures contemporaines) et ouvert (absence d'anomalie naturelle de type chablis). Une opération de fouille permettrait certainement d'obtenir des données de première importance sur l'organisation de la ville gauloise de Pons, aux abords immédiats de la fortification du second âge du Fer.

Christophe MAITAY et Guilhem LANDREAU

Houdusse, Landreau 2010

HOUDUSSE B. et LANDREAU G. (2010) - Architecture et fonctions de la fortification de l'oppidum de Pons (Charente-Maritime) : apport des fouilles de l'avenue de l'Assomption. In : FICHTL S. dir., *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer*. Actes de la table ronde organisée par l'UMR 7044 de Strasbourg, l'UMR 6173 de Tours et Bibracte, à Gluxen-Glenne (11-12 octobre 2006), Glux-en-Glenne, Bibracte (Bibracte, 19), p. 221-228.

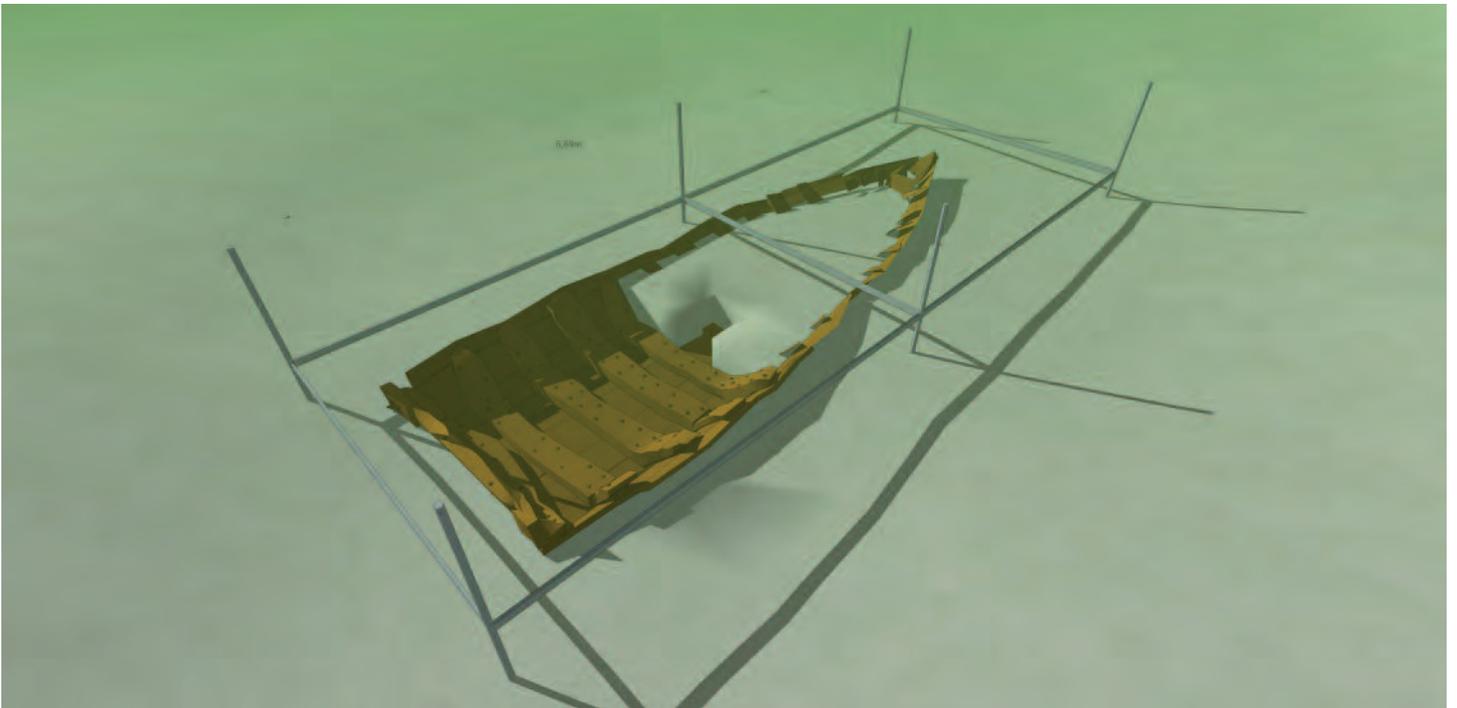
Maitay 2011

MAITAY Ch., avec la collaboration de LANDREAU G., LARMIGNAT B., LÉCONTE S., LINLAUD M. et MIALHE V. (2011) - *Un niveau de circulation de la fin de l'âge du Fer sur l'oppidum de Pons*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP – SRA Poitou-Charentes, Poitiers, décembre 2011, 64 p.

PORT-D'ENVAUX Le Priouté

L'épave du Priouté se trouve dans le fleuve Charente, sur la commune de Port d'Envaux, à 4 km en amont de la zone portuaire médiévale de Taillebourg-Port d'Envaux. L'épave orientée est/ouest repose pratiquement à l'horizontal, face au courant, dans une fosse à 8 m de profondeur. Au moment de sa découverte, seules les parties supérieures des varanges, quelques bordages très érodés, l'étrave et la partie supérieure du tableau émergeaient de l'argile. Tous les éléments visibles semblent être en chêne et sont assemblés entre eux par des gournables, à l'exception d'un clou en fer sur l'étrave. Le tout était recouvert d'une couche de pierres calcaires non taillées, qui semblent venir de l'aménagement d'un haut-fond localisé en amont immédiat. La campagne 2011 a permis de fouiller la moitié de l'épave et d'en dégager les principales caractéristiques architectu-

Elle plus ancienne que l'épave monoxyde assemblée d'Orlac, datée par dendrochronologie de 1021-1042 (Chapelot, Rieth, 1995), et probablement plus récente que l'épave du caboteur fluvio-maritime de Port Bertheau II que les datations ^{14}C placent dans la fourchette V-VII^e s., et la dendrochronologie au tout début du VII^e s. (Rieth, Carrière-Desbois, Serna 2001). De la même façon, l'épave Ep1 de Taillebourg semble avoir été construite avant, cependant, la datation disponible livre une fourchette très large, entre 145 et 420 ap. J.-C. C'est l'épave de Saint-Vaize qui est la plus proche dans le temps, avec un intervalle entre 663 et 775 cal AD. Cette période est par ailleurs bien représentée dans la zone portuaire de Taillebourg-Port d'Envaux où des bois travaillés et des pirogues témoignent d'une importante activité liée au fleuve aux VII^e et VIII^e s. (Mariotti *et al.* 2010).



Port d'Envaux, restitution 3D de l'épave (relevé traité sous Autocad, importé et exploité sous SktechUp) (DAO : P. Moyat).

rales. Elle mesure 6,60 m de long pour 2,40 m de large et peut être classée dans la catégorie des bateaux à fond plat dont la rigidité longitudinale est assurée par des bouchains monoxydes. Sa forme générale est « en ogive », selon la définition de B. Arnold (1992, p. 75), l'avant se terminant en pointe par une étrave, l'arrière étant tronqué par la présence du tableau. Pour le moment, et en attendant que l'épave soit fouillée dans son intégralité, il n'a pas été trouvé de comparaisons typologiques directes d'un bateau contemporain présentant les mêmes caractéristiques techniques.

Deux analyses radiocarbone permettent de dater la construction de l'épave assemblée du Priouté entre le milieu du VII^e et la fin du IX^e s. (varangue : 680-874 cal AD et tableau : 643-717 cal AD). Si on prend en considération la seconde datation effectuée sur le tableau, et qui livre une fourchette plus resserrée, on peut rattacher cette embarcation à une période située entre le milieu du VII^e s. et le début du VIII^e s.

Enfin, une pirogue monoxyde, située à quelques mètres en aval de l'épave du Priouté, a également été datée entre la fin du VIII^e et le milieu du X^e siècle.

L'épave du Priouté s'inscrit donc dans un contexte déjà riche en découvertes, et confirme que le fleuve Charente connaissait, à l'époque mérovingienne, une navigation relativement importante. Les dimensions de l'épave restent modestes, mais certains éléments de sa structure (étrave notamment) laissent penser qu'elle n'était pas uniquement destinée à naviguer sur le fleuve, et qu'elle pouvait également avoir été conçue pour naviguer dans l'estuaire, voire pour longer la côte Atlantique. Le calcul de sa capacité de charge qui pourra être réalisé en 2012, à l'issue de sa fouille complète, permettra de connaître la quantité de marchandises qu'elle pouvait transporter.

Philippe MOYAT

Arnold 1992

ARNOLD B. 1992, *Batellerie gallo-romaine sur le lac de Neuchâtel*, (Archéologie Neuchâteloise, 12 et 13)

Chapelot et Rieth 1995

CHAPELOT J., RIETH E., 1995. *Navigation et milieu fluvial au XI^e : l'épave d'Orlac (Charente-maritime)*. DAF n°48, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, Paris 1995.

Mariotti, et al. 2010

MARIOTTI J.-F., DUMONT A., ZÉLIE B., 2010. Un port fluvial et un pont du haut Moyen Age sur la Charente à Taille-

bourg –Port d'Envaux (Charente-Maritime). Actes du colloque « *Autour de la bataille de Vouillé : Francs et Wisigoths (507-2007) – Actualité de la recherche dans le Centre-Ouest de la France* ». XXVIII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Vouillé et Poitiers, 29-30 sept. 2007. Tome XXII, Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye, p. 279-299.

Rieth, et al. 2010

RIETH E, CARRIERE-DEBOIS C, SERNA V. *L'épave de Port berteau II (Charente-Maritime)*. DAF n°86, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, Paris 2001.

Protohistoire

Antiquité

PORT-DES- BARQUES 24 avenue des Sports

Cette opération de diagnostic archéologique est effectuée en amont d'un projet de lotissement. Les parcelles concernées par cet aménagement sont voisines d'une réserve archéologique comprenant les vestiges d'un établissement viticole antique. Les vestiges reconnus lors de cette opération de diagnostic permettent de reconnaître une occupation pré-historique caractérisée par trois fosses contenant du mobilier céramique et lithique attribué à l'âge du Bronze.

Pour la période antique, la très faible densité des structures et l'indigence du mobilier évoquent une occupation périphérique, en marge de la *villa* viticole reconnue immédia-

tement à l'ouest. Dans ce cadre, le fossé, retrouvé sur la parcelle, peut être rattaché au parcellaire contemporain de la *villa*¹. Dans un deuxième temps, une aire de circulation est aménagée pour permettre le franchissement de la structure fossoyée. L'absence de vestiges antiques sur le reste de la parcelle permet de circonscrire avec précision, du côté oriental, l'étendue de l'établissement viticole.

Emmanuel MOIZAN

1 Un fossé similaire a été attesté plus au nord lors d'un diagnostic archéologique (Cornec 2000).

Moyen Âge

Époque moderne

ROCHFORT Cours Roy Bry

Cette opération sondant une parcelle du centre-ville de Rochefort sur 3500 m² située au delà du glacis des fortifications urbaines d'époque moderne. Elle a été rendue complexe par la présence de très nombreux réseaux et par conséquent par l'étroitesse de certaines fenêtres, a livré deux secteurs archéologiques distincts, peut-être trois.

Ainsi, une zone cimétériale assez vaste, couvrait un gros tiers ouest de l'emprise. Elle consistait en une dense superposition et juxtaposition de sépultures médiévales aux abords de l'église, et modernes (jusqu'à la fin du XVIII^e s.) sur les marges du cimetière. Un fossé limitatif probable sépare la zone d'inhumation de celle d'extraction, qui ont fonctionné en même temps, hormis au moins une sépulture marginale située à l'est du passage restitué de celui-ci. Ces sépultures en cercueils en conservaient parfois des traces de planches (voir cliché), mais l'état de conservation des restes humains était assez mauvais.

Enfin, de vastes et nombreuses fosses d'extraction enserrèrent ce cimetière paroissial d'origine ancienne, à l'est et au nord. Elle sont relativement régulières, et servaient peut-

être à l'extraction d'argile mais aussi de pierres pour la construction et la fabrication de tuiles et de briques, à usage local.

Enfin, un autre profond creusement évoquerait, en limite est d'emprise, les restes du fossé d'enceinte de la fortification édifiée au XVII^e siècle, remblayés au cours du XX^e s.

Bastien
GISSINGER



Rochefort, la sépulture 100. (Cliché : B. Gissingier).

ROYAN

Rue des Arts

Aucun vestige archéologique ne fut découvert sur l'emprise du diagnostic. Seul une décharge contemporaine surmontée par un niveau de remblais venant la sceller furent mis au jour à l'ouest de la rue des Arts. Le lieu a du également servir de décharge sauvage ponctuelle puisque d'autres poubelles (matériaux divers métalliques, gravas, éléments de béton et poubelles ménagères) furent découvertes au-dessus du niveau de condamnation de la décharge. Dans la partie située à l'est de la rue des Arts, d'anciens réseaux (électriques, eaux usées, canalisations indé-

terminées) furent retrouvés en limite nord de l'emprise ainsi que des décharges ponctuelles de poubelles ménagères et des plots de béton dans la moitié sud. En dehors des zones de décharges, l'épaisseur de la terre végétale varie entre 5 et 15 cm et surmonte directement les niveaux naturels constitués par le substrat rocheux calcaire et par une couche argileuse grise sus-jacente. Ces niveaux furent systématiquement atteints lors du décapage.

Ludovic SOLER

Moyen Âge

SABLONCEAUX

Abbaye, cloître

L'intervention était motivée par le projet de restituer les anciennes galeries du cloître de l'abbaye de Sablonceaux. La fouille préventive envisagée avait pour objectif principal de définir les dimensions du cloître par la reconnaissance des murs bahuts, de mettre au jour les niveaux de circulation d'origine et de réaliser un relevé photographique de l'élévation extérieure nord du réfectoire, avant restauration. Le site avait déjà fait l'objet de travaux (mise en place de réseaux et décaissements) qui avaient fortement perturbé la stratigraphie. Une opération de fouille de sauvetage urgent avait alors été réalisée, permettant le relevé de coupes et la localisation de certaines structures (Maniquet 1999). L'intervention menée en 2011, qui concernait l'ensemble des galeries du cloître, a permis d'avoir une vision plus complète du site.



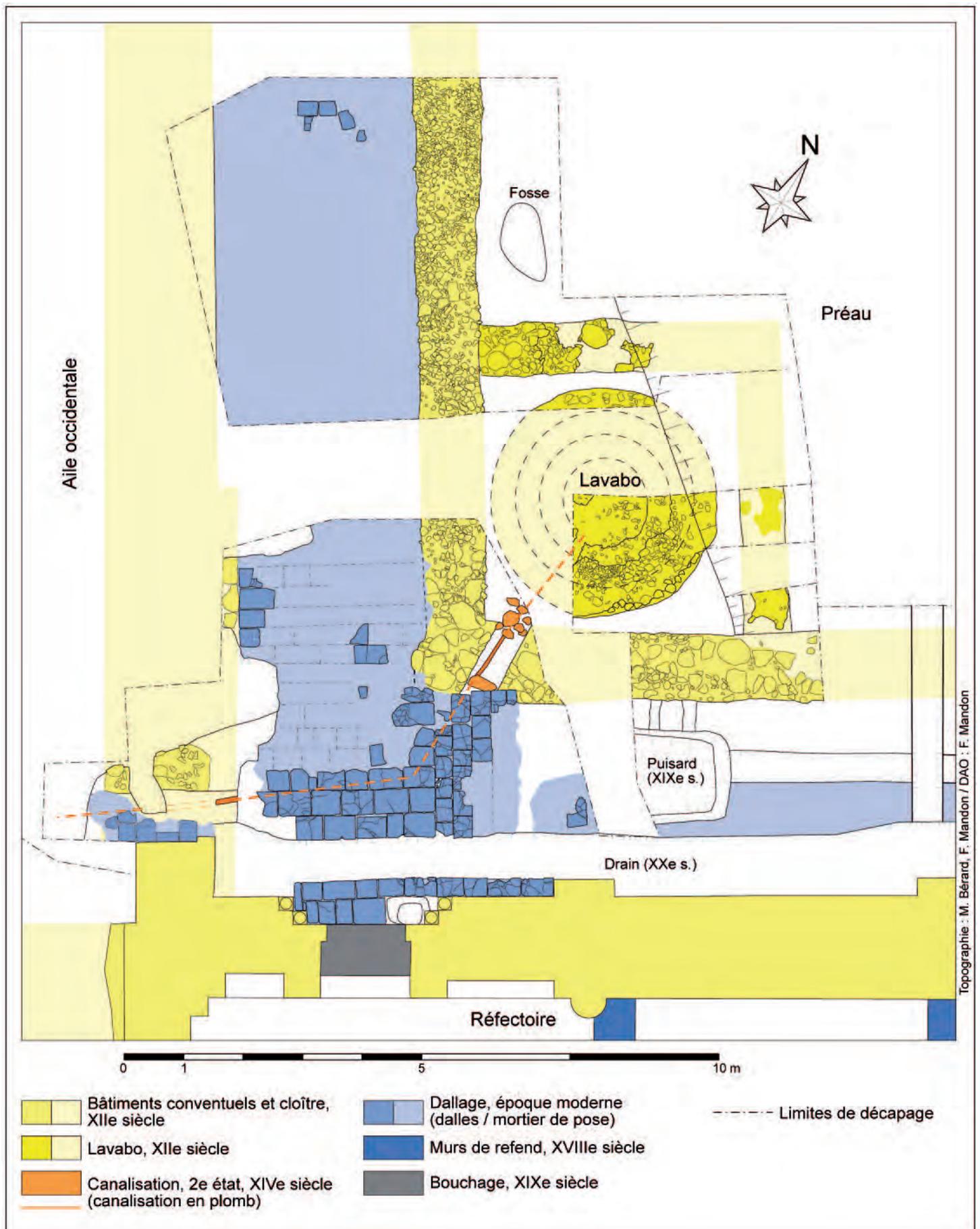
Sablonceaux, angle nord ouest du cloître, vue vers l'ouest
(Cliché : F. Mandon).

L'abbaye est fondée en 1136 suite à un don du duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, Guillaume X. Geoffroy de Loroux (qui deviendra archevêque de Bordeaux la même année) est le premier abbé de cet établissement de chanoines réguliers, adoptant la règle de saint Augustin. L'im-

portance des donations au cours du XII^e siècle lui assure un développement rapide, dont témoigne encore une grande partie de l'église et des bâtiments conventuels, remontant principalement à cette époque. La guerre de Cent ans et surtout les guerres de religion ont affecté profondément le site. Plusieurs campagnes de restaurations se succèdent ensuite jusqu'à la veille de la Révolution. Au XIX^e siècle, une partie des bâtiments est détruite, notamment l'aile occidentale du cloître. L'abbaye est transformée en exploitation agricole, avant de retrouver sa vocation religieuse en 1986.

L'emplacement des murs bahuts a été retrouvé. En grande partie récupérées, les fondations consistent en un simple blocage, large d'environ 1 / 1,2 m (exceptionnellement 1,4 m). En élévation, l'épaisseur des murs n'excédait pas les 80 cm (seul le parement intérieur peut être localisé). Très réguliers, ils dessinent un carré de 22,6 / 22,7 m de côté et forment des galeries de 3,45 / 3,5 m de largeur. L'ensemble remonte au XII^e siècle et a été construit à travers une importante couche d'éclats de calcaire, conservée principalement à l'ouest. Ce niveau semble lié au chantier de l'abbatiale. Un fond de cabane lui est associé, recoupé par le mur bahut ouest. Il s'agit de l'occupation la plus ancienne sur le site. Des creusements présents à l'est peuvent également être associés au chantier (trous de poteau d'échafaudage). La couche de calcaire a pu servir de premier sol aux galeries.

La principale découverte concerne la présence d'un lavabo dans l'angle sud-ouest, près de la porte du réfectoire, et dont l'existence était pressentie depuis 1999. Il s'inscrivait à l'intérieur d'une structure carrée de 4,4 m de côté, dont les murs ont été presque intégralement récupérés. Le lavabo, bien que recoupé par plusieurs réseaux, est mieux conservé. D'un diamètre de 3,8 m, il s'agit d'un bassin à gradins, dont les dalles ont été récupérées. Il était alimenté par une canalisation en pierre, dont une section a également été retrouvée dans l'embrasement de la porte reliant le cloître et l'aile occidentale (près des hypothétiques cui-



Sablonceaux, plan de l'angle sud-ouest du cloître (DAO : F. Mandon).

sines). Dans le courant du XIV^e siècle (voire dès le XIII^e siècle), une canalisation en plomb a été mise en place à l'intérieur de la précédente, remplie de sable. L'eau étant sous pression, une fontaine centrale a pu être mise en pla-

ce à cette époque. Le lavabo a été détruit et comblé au XVI^e siècle. Il faut noter que les murs bahuts nord, est et sud ont été rapidement renforcés par au moins deux contre-forts chacun (dès le XIII^e ou XIV^e siècle ?). Une recons-

truction des murs bahuts est possible mais les reprises apparaissent très ponctuellement en raison de l'importance des démolitions du début du XIX^e siècle.

Le mur oriental de l'aile ouest des bâtiments conventuels a été presque entièrement épierré au XIX^e siècle. Une porte peut être restituée à son extrémité sud. Dans cette zone, le niveau de circulation se situait à une altitude inférieure à celle du cloître. A l'extrémité nord, le premier niveau du bâtiment était légèrement enterré, résultant d'un décaissement du substrat rocheux postérieur à la construction. Il a été comblé au début du XIX^e siècle, voire dès le XVIII^e siècle, avant la récupération des murs.

Les sols des galeries étaient très ponctuellement conservés. Du premier sol ne subsistaient que huit carreaux en place, dans l'angle sud-est, organisés en trois rangées droites et une diagonale. De 12 cm de côté, ils présentaient une glaçure monochrome jaune ou verte. Ce type se retrouve dans le réfectoire, associé à des carreaux estampés, plutôt datables du XIII^e siècle. Plusieurs carreaux décorés ont été trouvés dans le cloître, dans les remblais récents ou noyés dans le mortier du second sol. Il est difficile de dire si le premier carrelage a été mis en place dès le XII^e siècle puis restauré, ou s'il remonte entièrement au XIII^e siècle.

Il a été remplacé par un dallage régulier, partiellement conservé dans les angles sud-ouest et nord-ouest et dont le mortier de pose apparaissait dans l'ensemble des galeries, parfois directement sur le substrat naturel. Aucun élément mobilier permettant de le dater n'a été retrouvé. Il semble remonter aux phases de restauration des XVII^e et XVIII^e siècles.

Le mauvais état de conservation des sols a permis d'établir la topographie funéraire des galeries, très simple puisque aucune tombe n'a été repérée dans les secteurs fouillés (soit environ les trois quarts de la surface totale). Les inhumations pouvaient être localisées exclusivement dans

le cimetière et éventuellement l'église. Cette absence pourrait également s'expliquer par un regroupement des corps dans un caveau commun. Une cavité, de plus de 7 m de long et occupant toute la largeur de la galerie orientale, est en effet présente à hauteur de la sacristie et de la moitié nord de la salle capitulaire. Elle n'a pu qu'être partiellement sondée. Taillée dans le substrat rocheux, avec des négatifs pour d'éventuelles poutres transversales, il peut s'agir d'un caveau collectif.

L'opération ne concernait que les galeries du cloître, dont la stratigraphie a été fortement perturbée depuis le XIX^e siècle, mais elle a permis de préciser nos connaissances d'un site monastique, principalement connu par ses constructions conservées en élévation, mais dont le potentiel archéologique reste important, malgré les restaurations.

Fabrice MANDON

Brudy 2010

BRUDY P. (2010) - « *Refectio et meditatio* ». *Les réfectoires du Centre-Ouest de la France (XII^e – XIII^e siècles)*, Thèse de doctorat, sous la direction de Cécile Treffort et de Claude Andrault-Schmitt, Université de Poitiers, 3 vol.

Maniquet 1999

MANIQUET C., SILHOUETTE H. (1999) - *Abbaye de Sablonceaux, surveillance des travaux d'enfouissement de réseaux à l'emplacement de l'ancien cloître*, DFS de fouille de sauvetage urgent, SRA Poitou-Charentes, AFAN.

Tonnelier 1984

TONNELIER, chanoine (1984) - *L'abbaye de Sablonceaux, Saintes*.

SAINT-AUGUSTIN-SUR-MER

ZAC du Centre-Bourg, Secteurs des Bassamards et du Bois Rousseau

Protohistoire

Le contexte topographique et archéologique laissait supposer la présence d'une occupation humaine relativement ancienne sur ce point haut dominant l'actuel marais de Saint-Augustin. Les sondages ont en effet permis de mettre principalement au jour des vestiges attribuables à la période protohistorique (âge du Bronze ?). Les structures concernées sont cependant très arasées, conservé sur 5cm d'épaisseur pour deux lignes de trous de poteau perpendiculaires et guère plus de 20 cm pour un enclos carré de 2 m de côté. Le rare mobilier associé à ces structures est une petite série de tessons de céramique peu diagnostique ne fournissant aucun élément de forme, de préhension ou de décor. L'occupation protohistorique fut sans doute plus étendue que la zone des structures en creux repérées. En effet, on retrouve malgré une faible densité, des isolats de

céramiques et de pièces lithiques sur presque la totalité de l'emprise du projet d'aménagement. Ils sont principalement situés dans la moitié sud de la zone (Les Brassamards, Les Boutins). Si un site de plus grande envergure a existé, il a très certainement subi l'importante érosion du plateau. Il serait peut-être alors à mettre en relation avec les sites à sel inventoriés en contrebas le long de l'actuel marais.

Dans la partie du centre bourg, une petite série de fosses dépotoir d'époque moderne fut découverte et peut être associée à la présence d'un bâtiment situé à proximité encore existant aujourd'hui.

Ludovic SOLER

SAINT-CÉSAIRE La Roche à Pierrot

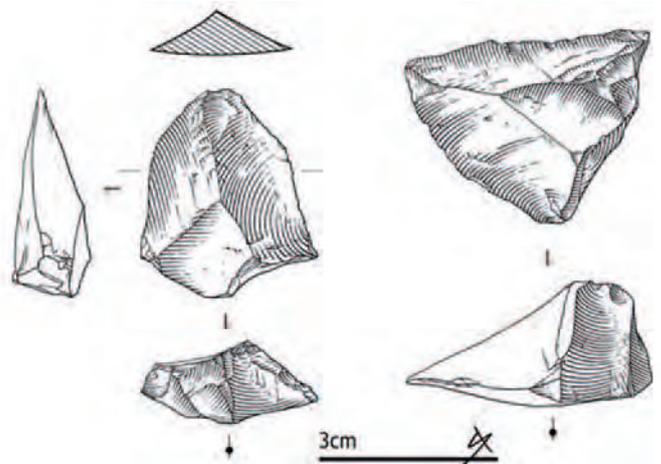
Pour avoir livré d'importants restes néandertaliens en contexte Châtelperronien, le site de la Roche à Pierrot, commune de Saint-Césaire, est au cœur d'un vaste débat international, peut-être un des plus passionnés de ces dernières décennies : Néandertal a-t-il accédé à la modernité techno-culturelle ? Quels rapports a-t-il entretenus, tant du point de vue biologique que culturel, avec l'Homme anatomiquement moderne ?

Aussi étonnant que cela puisse paraître, la majorité des collections lithiques de cette séquence de référence restait parfaitement inédite. En 2010, une demande d'Aide à la publication a été naturellement formulée, dans le but de réhabiliter et de ré-évaluer ces collections.

En 2010 et 2011, le lavage, marquage et reconditionnement ont été effectués en totalité (plus de 75 000 objets). L'étude taphonomique et techno-économique de ces séries est en cours, et promet déjà d'apporter une vision largement renouvelée du site.

L'année 2011 a vu l'élargissement de l'emprise du projet et justifie une année d'étude supplémentaire : demande de sondage sous la direction de François Bachelier et Eugène Morin (nettoyage et protection du site, relecture géoarchéologique), topographie du site et de ses abords (Archéosphère), dessins (voir figure), prise en compte des collections moustériennes, tracéologie, numérisation des carnets de fouilles, etc.

L'année 2012 sera dévolue au bouclage de ces différentes analyses et à la finalisation de la rédaction d'un document de synthèse, en vue d'une demande d'Aide à l'édition pour 2013.



Saint Césaire, La Roche à Pierrot, niveau dit « Châtelperronien » (Ejop sup). Pointes pseudo-Levallois. (Dessins : S. Ducasse).

Outre quelques articles ciblés, il est prévu qu'une monographie regroupant toutes ces études paraisse à l'horizon fin 2013.

Jean-Guillaume BORDES, François BACHELLERIE,
Mickael BAILLET, Pascal BERTRAN, Solène CAUX,
Isabelle CREVECOEUR, Laura EIZENBERG
Brad GRAVINA, François LACRAMPE-CUYAUBÈRE,
Carolina MALLOL, Bruno MAUREILLE,
Alexandre MICHEL, Eugène MORIN, Hélène ROUGIER
Nicolas TEYSSANDIER, et Céline THIÉBAUT

SAINT-CHRISTOPHE Route de la Mazurie

Fouillé dans le cadre de la construction d'un lotissement et à la suite d'un diagnostic réalisé en 2010 par G. Pouponnot (INRAP), le site de la Mazurie à Saint-Christophe est localisé entre deux sites médiévaux, d'une part, le château de Saint-Christophe, bâtiment aujourd'hui disparu et localisé à 200 m au nord-ouest et, d'autre part, une motte arasée, visible sur les plans anciens et située à 40 m à l'est de l'emprise du décapage.

Le gisement se caractérise par des structures en creux situées en vis-à-vis de la motte et par un ensemble bâti cerné d'un grand fossé localisé au nord-ouest, le long de la route de la Mazurie et au plus proche du château.

Les vestiges les plus anciens, outre une occupation antique peu importante et très limitée en surface, indiquent une fréquentation du secteur avant le X^e siècle. Quelques rares fosses ont livré du mobilier céramique carolingien et un denier en argent de Melle en parfait état est attribuable

au règne de Louis le Pieux (814-840).

La première implantation importante du secteur, datée des X^e-XII^e siècles, est directement liée à la motte castrale puisqu'il s'agit d'une partie de sa basse-cour dont seule la partie ouest a été décapée. Un système complexe de fossés successifs, au moins cinq, aux tracés en crochets sont centrés sur la motte et dessinent des espaces plus ou moins densément occupés. Le système fossoyé est ouvert vers le nord et, au sud, quelques entrées se dessinent.

Les creusements se densifient au fur et à mesure que l'on se rapproche de la motte. Ils témoignent d'une intense occupation des lieux sous la forme d'activités artisanales, agricoles et domestiques. Trente-quatre silos, groupés par ensembles de quatre ou cinq occurrences, ont été mis au jour. Les comblements ont livré peu de mobilier et sont constitués essentiellement de matériaux de remblaiement, pierres et marne.



Saint-Christophe, vue du site lors des fouilles (Cliché : C. Vacher).

Un four domestique semi-enterré de 1.45 m de diamètre a une vaste aire de travail ouverte vers le nord, à l'abri des vents dominants. La sole apparaît à plus d'un mètre de profondeur.

Au droit de la motte, un bâtiment rectangulaire en pierre et en partie hors emprise, pourrait avoir abrité une forge. En effet, à l'intérieur ou à ses abords immédiats, il a livré de nombreuses structures très charbonneuses dont certaines contenaient des battitures. En outre, un culot de fond de forge a été collecté.

De très nombreuses fosses et trous de poteau, dont certains avec calage, permettent de repérer d'éventuels bâtiments construits en matériaux légers, peu lisibles néanmoins. Enfin, un puisard de 3,50m de profondeur a livré quant à lui les restes osseux de nombreux animaux domestiques ainsi que du mobilier céramique et métallique.

A une date que l'archéologie ne permet pas de définir précisément mais qui se situe aux environs du XIII^e siècle, le centre de cette occupation se déplace en se rapprochant de la route de la Mazurie et surtout du logis actuel pour lequel aucune donnée historique ou archéologique ne permet de dater la construction.

L'élément structurant de cette nouvelle occupation est un grand quadrilatère fossoyé qui enserré des bâtiments construits en pierre ainsi que des structures en creux périphériques.

Cet enclos paraît avoir connu deux états, un premier plus petit et ouvert vers le nord et un second beaucoup plus vaste ouvert vers l'est. L'habitat prend alors une toute autre forme. Il se présente sous la forme d'un vaste ensemble de bâtiments construits en pierre de calcaire et présentant un plan en « L » ouvert vers le nord. Deux vastes pièces principales ont chacune une superficie qui avoisine 60 m². La première, constituant la limite est de l'ensemble, est dotée d'un four adossé sur son pignon sud et soutenu par un mur interne. La sole du four est au niveau du sol actuel et l'accès au four, à l'intérieur du bâtiment, est localisé à environ 1 m de profondeur. L'ensemble de la pièce est marqué par la présence de très nombreuses structures en creux ainsi que par des niveaux de remblai et/ou d'occupation. Une seconde pièce accolée perpendiculairement à l'ouest de la première, est très arasée et ne présente aucun niveau d'occupation. C'est le cas également de pièces périphériques qui se développent vers le sud de cet ensemble.

Ce grand bâtiment, d'un seul tenant, couvre une surface totale au sol de plus de 160 m². Il présente une façade de 16.25 m de long au sud et de 18 m de long à l'est. De ce côté, un autre bâtiment arasé, dans la continuité de la pièce principale vers le nord et d'une longueur de 7.50 m porte à 25.50 m la longueur de la façade est.

En serrée entre ces bâtiments en L et le fossé d'enceinte, la cour abrite de nombreuses fosses et notamment un puits dont le fond n'a pas pu être atteint pour des raisons de sé-

curité. Il a néanmoins livré le squelette entier d'un cheval doté de ses quatre fers.

Un dernier bâtiment est isolé au sud de cet ensemble, à l'angle sud-ouest de l'enceinte. De taille modeste, 12 m², et peu fondé, il a livré un ensemble de tuiles canal parfaitement installées de chant contre son mur ouest.

Les études du mobilier céramique (B. Véquaud) et métallique (M. Linlaud), en cours, montrent une continuité de l'occupation entre la période carolingienne et le XV^e siècle. Le lot de céramique est constitué de plus de 6000 tessons représentant 462 individus au minimum. Il atteste au moins jusqu'au XIII^e siècle d'une occupation domestique courante où les pots à cuire, quelques cruches et des vases de stockage prédominent. A partir du XIII^e siècle, la vaisselle s'enrichit et matérialise une certaine qualité de vie. Le mobilier métallique quant à lui constitue un lot très important tant en qualité qu'en quantité.

Près de 300 objets, en fer essentiellement, ont été mis au jour, des outils à vocation agricole ou artisanale (serpe, faucilles, coin, croissant, vrille), de la coutellerie (des lames de couteaux, une paire de ciseaux), des éléments de serrurerie (clefs et serrures), du mobilier équestre (nombreux fers d'équidés, clous de maréchalerie), des équipements de guerre ou de chasse (fers de trait) et du mobilier ornemental (boucles de ceinture et bague). Le mobilier est généralement en très bon état et certains objets ont un caractère exceptionnel, notamment un araire des X^e-XII^e siècles de 52 cm de long, un étrier des IX^e-X^e siècles, un mors de bride du XIII^e siècle et des serrures décorées du XIV^e siècle. Le site a également livré un lot de faune important (oiseaux, mammifères, coquillages), des fragments de meules en pierre, un fragment de mortier en calcaire, une pierre à aiguiser portative et de la verrerie en petite quantité.

Outre les structures et le mobilier découverts, au-delà de la densité de l'occupation et de son évolution dans le temps

et dans l'espace qui ferait de ce site un gisement déjà très intéressant, c'est avant tout son contexte topo historique qui présente le plus d'intérêt. Il est rare dans le contexte de l'archéologie préventive de fouiller, même partiellement, la basse-cour d'une motte.

Il est également rare de fouiller entre deux sites castraux, le château et la motte. On peut sans conteste rattacher ces structures et leur évolution à la présence de ces deux entités. Il faut alors s'interroger sur les raisons du déplacement du site castral d'une part, et, d'autre part, sur le devenir de la motte après l'abandon de la basse-cour. En effet, bien que nous n'en ayons aucune preuve historique, il n'est pas saugrenu de penser que les deux constructions, la motte et le château, soit le fait d'un seul pouvoir seigneurial local.

L'étude documentaire est très lacunaire en raison de la pauvreté des archives anciennes en Charente-Maritime. On sait néanmoins par les textes qu'un chevalier est présent à Saint-Christophe en 1220. De même, un Aymard de Saint-Christophe est mentionné en 1334.

Les premiers seigneurs réellement connus apparaissent tardivement et certains auteurs évoquent la vente de la seigneurie de Saint-Christophe par le vicomte de Rochecouard à Pierre Furgon, bourgeois de La Rochelle puis écuyer et enfin maire de La Rochelle en 1476.

La famille reste en possession du lieu jusqu'en 1680, date à laquelle le bien est saisi.

A cette occasion, le château et ses dépendances sont décrits dans un texte riche en renseignements sur la construction mais muet sur son origine et n'évoquant pas la présence de la motte. Le château est alors très dégradé et sera restauré par son nouveau propriétaire, Pierre Chertemps du Seuil. Il sera saisi et détruit durant la Révolution.

Catherine VACHER

Moyen Âge

Époque moderne

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Analyse des céramiques

Les analyses conduites en 2011 ont mis en évidence une composition géochimique commune entre une partie de la production céramique saintongeaise des aires de Saint-Hilaire de Villefranche et celle située à une dizaine de kilomètres au sud, à La-Chapelle-des-Pots.

La découverte du traceur géochimique préalablement caractérisé (Monazite ou zirconate à structure pyrochlore) chez un individu ramassé en prospection pédestre sur la commune de Saint-Hilaire de Villefranche au lieu dit Bois-Bouquet souligne la nécessité de croiser l'analyse chimique et les données céramologiques. En effet, l'espèce minérale identifiée, bien que discriminante entre les divers sites d'approvisionnement en argile de La-Chapelle-des-Pots, se révèle comparable au niveau des productions céramiques chapelaine et hilairoise. Ainsi, une partie du mobilier à pâte fine blanche glaçurée issu de lieu d'extraction (Les Ouillères) et de sites de consommation régionaux (La Rochelle, Surgères, contextes allant du XIV^e s. au début

du XVII^e siècle) présente une composition minéralogique similaire à la production saintongeaise des X^e - XII^e siècles à pâte beige claire granuleuse.

Il est ici question de deux aires de production proches mais distinctes, fonctionnant de manière non simultanée. De surcroît, les productions ainsi que leur diffusion diffèrent. Pour Saint-Hilaire de Villefranche, il s'agit de vases globulaires à parois fines et lèvres en bandeau, mis en circulation sur le marché local entre le X^e et le début du XIII^e siècle. Les poteries chapelaines, dont des exemplaires de pichets décorés et cruches ansées à bec tubulaire qui incluent le traceur géochimique, connaîtront un essor européen dès le XIII^e siècle.

Ces produits céramiques témoignent cependant des mêmes caractéristiques compositionnelles. Les sources d'extraction de la matière première argileuse, distinctement iden-

tifiées, excluent l'hypothèse d'un approvisionnement commun des ateliers. Les zones considérées sont néanmoins différentes des autres lieux d'exploitation implantés sur le même substrat géologique. Le matériau analysé témoigne donc d'une ou plusieurs source(s) d'apport(s) sédimen-

taires identique entre certains secteurs de Saint-Hilaire de Villefranche et de La-Chapelle-des-Pots.

Sébastien PAULY.

Moyen Âge
Époque moderne

SAINT-MARTIN-DE-RÉ

Rue du Général Lapasset, rue de l'Hôpital

Constitué en bourg dès le XI^e s., l'évolution de l'agglomération de Saint-Martin dans l'île de Ré reste très mal connue. L'existence d'une enceinte urbaine n'est pas attestée et le seul point fortifié avéré est l'église paroissiale entièrement reconstruite au XV^e s. A la périphérie orientale du noyau urbain médiéval, subsiste une vaste excavation linéaire d'orientation nord-sud dénommée le Fossé des archers. Inclus à la fin du XVII^e s. dans la vaste enceinte bastionnée construite par Vauban et Ferry, le terrain servit d'aire pour le tir à l'arquebuse, le Jeu du prix et de promenade, au XVIII^e s., pour les malades de l'hôpital Saint-Honoré situé juste en face. Le projet de construction d'une maison d'habitation, sur la bordure ouest du fossé, était l'occasion d'étudier cette structure afin d'en déterminer la fonction et la datation.

Le substrat de calcaire marneux est recouvert par un niveau de terre arable compact d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur. Elle a livré quelques éléments détritiques, dont de la céramique attribuable au Moyen Âge et au bas Moyen Âge. Le fossé, creusé à partir de cet horizon agraire, présente une largeur de 15 à 16 m pour une profondeur, par rapport au terrain naturel, d'au moins 3,50 m. Le bord occidental, le seul observé, est taillée dans le calcaire suivant un angle de 60°, une berme de 0,80 m de largeur est aménagée à 2,50 m de profondeur. Il est conservé,

même partiellement comblé, sur une longueur de plus de 100 m, et son tracé se lit encore dans le parcellaire, vers le nord, sur une longueur d'au moins 250 m. Les déblais issus du creusement du fossé, sont disposés uniquement sur sa bordure occidentale pour former un talus (ou rempart) conservé sur une hauteur de près de 2,00 m, constituant une escarpe de plus de 4,50 m de hauteur.

Cet ouvrage de type défensif est postérieur à la fin du Moyen Âge comme le montre la céramique du paléosol enfoui sous le rempart. Il n'a donc pas de rapport avec une éventuelle fortification de la ville médiévale, il est d'ailleurs un peu trop éloigné (100 m) du noyau urbain médiéval. La mention de son don par les protestants à la ville, en 1598, pour en faire un champ d'entraînement au tir, présume de son changement de fonction et peut-être son comblement partiel. Le contexte historique des guerres de religion et le fait que ce terrain ait appartenu aux huguenots permet d'envisager sa réalisation durant l'occupation de l'île de Ré par les Rochelais lors de la seconde guerre de religion entre 1569 et 1572. Les seuls aménagements postérieurs se limitent à des fosses pour la plantation d'arbres, une canalisation et un mur parcellaire qui peuvent être datés entre le XVII^e et le XIX^e s.

Jean-Paul NIBODEAU

Époque moderne

SAINT-PIERRE-D'AMILLY

Le Bouqueteau

Suite à un diagnostic d'archéologie préventive réalisé en 2010, la fouille préventive menée sur la commune de Saint-Pierre-d'Amilly au lieu dit le Bouqueteau a mis au jour une résidence aristocratique à caractère fortifié du XVII^e siècle. Les travaux de construction du pont (mise en remblai de 15 m de hauteur), commencés avant le démarrage de la fouille, ont empiété sur l'emprise de la fouille, interdisant de fait de connaître la limite occidentale du site.

La fouille a permis d'appréhender la partie nord de l'habitation (correspondant environ à la moitié du site). Trois bâtiments sont organisés en U autour d'une vaste cour d'une longueur minimale de 50 m sur une largeur minimale de 24 m (Fig. 1).



Figure 2 : Saint-Pierre-D'Amilly, vue générale de l'habitat fortifié (Cliché : K. Robin).

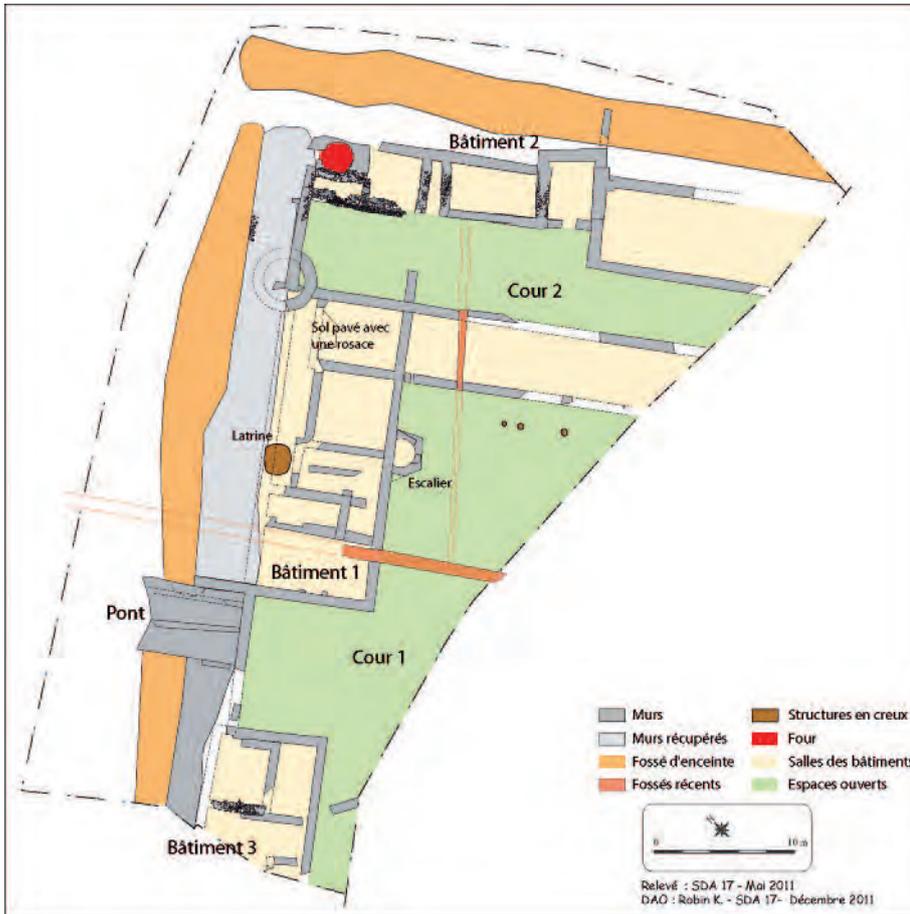


Figure 1 : Saint-Pierre-D'Amilly, plan des vestiges (DAO : K. Robin).

Deux fossés protègent l'accès à l'habitat sur ces côtés nord et est (largeur de 2,70 m sur 1,60 m de profondeur). L'accès au site se fait par le nord à l'aide d'un pont en pierres sèches qui enjambe le fossé ; celui-ci borde le bâtiment résidentiel à l'est (bâtiment 1) et le bâtiment 3 à l'ouest. Un mur de contre-escarpe est vraisemblablement présent sur la paroi externe du fossé. Le mur d'escarpe est quant à lui très bien conservé dans la partie ouest du site sur une hauteur de 1,30 m et une longueur d'environ 11 m.

Le bâtiment 1, correspondant au bâtiment résidentiel, est



Figure 3 : Saint-Pierre-D'Amilly, sol en galetage de l'habitation avec l'âtre d'une cheminée à gauche et une rosace au centre (Cliché : V. Mortreuil).

construit le long du fossé nord. Il s'agit d'une construction de plan rectangulaire de 22,30 m sur 9,10 m. Le bâtiment s'appuie contre le mur d'escarpe du fossé. Une tour circulaire est partiellement conservée dans l'angle nord-est du bâtiment, en partie construite dans le mur d'escarpe de l'enceinte. Sa façade est occupée, au centre, par un es-

calier à vis permettant ainsi l'accès à l'étage. Le rez-de-chaussée comprend quatre grandes pièces et un couloir sur la partie arrière permettant l'accès à des latrines (creusées dans le substrat). Certaines pièces font l'objet de cloisonnements postérieurs. La salle principale a conservé son sol pavé, il est de plus décoré d'une rosace dans sa moitié sud (Fig. 4). Une cheminée est également conservée. Dans un second temps, une aile est construite dans le prolongement sud de son extrémité nord-est (au moins 20 m sur 4,32 m). Cette aile sépare désormais la cour 1 de la cour 2, vraisemblablement destinée à des activités domestiques.

Le bâtiment 2 est construit en bordure du fossé oriental. Ce bâtiment est séparé du bâtiment 1 par la cour 2 de 6,50 m de large. Ce bâtiment connaît deux phases de construction. Au cours de la première phase, un premier ensemble rectangulaire de 17 m sur 4,70 m est construit dans l'angle nord-est de l'enceinte. Son plan est symétrique autour d'un couloir central qui dessert les deux salles latérales, dont une salle de travail et un four culinaire. Un deuxième ensemble rectangulaire est construit à 3,10 m dans le prolongement sud. Cette construction se poursuit au sud, en dehors de l'emprise (12,90 m de longueur connue

sur 6,70 m de largeur). Au cours de la seconde phase, le fossé est comblé et un accès est réalisé sur ce côté. Un porche est construit entre les deux bâtiments précédents. Le bâtiment 3 n'est que partiellement connu sur une longueur de 10,50 m sur 8,40 m. Très mal conservé, il s'appuie contre le mur d'escarpe du fossé.



Figure 4 : Saint-Pierre-D'Amilly, détail de la rosace du sol en galetage (Cliché : V. Mortreuil).

Le mobilier archéologique, relativement rare, confirme une occupation du XVIIe, toutefois celle-ci pourrait être plus ancienne. L'étude prochaine du mobilier ainsi qu'une étude documentaire permettront de préciser la chronologie du site.

Karine ROBIN et Valérie MORTREUIL

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS

Le Bourg Nord

Dans le cadre d'un projet de lotissement communal, le Service départemental d'archéologie du Conseil général de la Charente-Maritime a conduit une fouille préventive dans la commune de Saint-Saturnin-du-Bois, située non loin de Surgères. La fouille qui s'est déroulée en 2008, a permis de mettre au jour un établissement rural daté de l'époque gallo-romaine ainsi que plusieurs témoignages archéologiques d'une occupation datée du haut Moyen Âge. Malgré d'importantes récupérations dues aux phases successives d'occupations, les bâtiments antiques présentent un état de conservation tout à fait exceptionnel aussi bien en ce qui concerne les maçonneries que les niveaux de sols découverts dans la plupart des cas sous des niveaux d'abandon et de démolition relativement épais (environ 30 cm en moyenne). Ainsi, au vue des découvertes réalisées, la Commune a décidé d'abandonner le projet de lo-

ouilles, une étude de territoire a débuté et dont la prospection au sol a constitué un des éléments. Cette étude concerne essentiellement la commune de Saint-Saturnin des Bois et ses proches alentours.

Cette nouvelle campagne de fouille de 2011 s'est concentrée sur la partie ouest de la *pars urbana*. Toutes les salles au sud de la salle à abside (*praefurnium*, balnéaire) ont été exclues de cette exploration. A la fin de la campagne 2011, 206,81 m² ont été fouillés (calcul réalisé en excluant la largeur des murs). Les problématiques de départ s'articulaient autour d'enjeux chronologiques mais également fonctionnels. Comme l'indique la présentation ci-dessous des résultats de la campagne 2011, l'attribution chronologique des différentes phases a été largement précisée par rapport à 2008.



Saint-Saturnin-du-Bois, le bourg nord (Cliché : L. Maurel).

tissement, et de développer un projet de fouille programmée parallèlement à des actions de médiations. La Communauté de Communes de Surgères a pris la compétence du site archéologique.

Dans ce contexte, un projet d'étude d'un territoire rural autour du site archéologique de Saint-Saturnin-du-Bois a vu le jour en 2011, avec un premier programme de recherche. En effet, un premier aspect de ce programme concerne la fouille de la villa gallo-romaine et des structures d'époques médiévales, sur une période de trois ans (autorisation de fouille pluriannuelle). Parallèlement à ces campagnes de

Phase I : milieu I^{er} siècle – première moitié II^e siècle

L'étude de l'occupation antérieure à la construction des bâtiments de la villa gallo-romaine, ne permet pas de définir une organisation de l'espace, ni même d'évoquer un type de construction en matériaux périssables par exemple.

Cependant, la nature des US concernées est assez caractéristique d'une zone d'occupation des lieux, nous pouvons même aller plus loin en précisant qu'elles ressemblent à des aires de piétinement, de circulation. Tout comme lors de la campagne de fouille préventive de 2008, cette première campagne n'est arrivée sur les premiers niveaux



Saint-Saturnin-du-Bois, le bourg nord (Cliché : L. Maurel).

d'occupation que sur 31 m², aussi nous ne sommes toujours pas en mesure de parler de la nature ou de la vocation exacte de ces niveaux. Cependant, l'occupation du 1^{er} siècle ap. J.-C. se confirme au travers de cette campagne de fouille, et prend même une certaine importance si on en juge par la superficie des niveaux archéologiques concernés.

Enfin, si l'on observe le secteur ici étudié mais aussi les secteurs fouillés en 2008, nous constatons que la phase I est représentée certes de manière lacunaire, mais elle témoigne de la possibilité que nous avons de fouiller en stratigraphie en deçà des premières constructions de la villa. La difficulté réside dans l'absence de structures construites.

Phase II : milieu II^e siècle – milieu III^e siècle

La phase II, dans le secteur du bâtiment résidentiel, correspond à la construction de la villa. En premier lieu, en phase II a, l'aile ouest est totalement aménagée avec la succession de salles et la galerie portique accolée. En phase II c, le bâtiment est agrandi à l'ouest, par des espaces qui semblent ouverts. Les niveaux de sols mis au jour en lien avec cette phase de construction sont soignés, lisses et plats.

La détermination fonctionnelle des différents espaces pose encore question, hormis la salle 10 à abside et la salle 7 pouvant être interprétée comme une exèdre.

Les niveaux archéologiques de la phase II ont été en grande partie perturbés par des installations médiévales. Les éléments de datation sont donc bien minces pour associer des niveaux archéologiques contemporains des maçonneries

Phase III : seconde moitié III^e siècle – milieu IV^e siècle

Dans ce secteur de la villa en phase III, l'architecture ne subit pas de modifications majeures, tout juste observe-t-

on la construction de M1 avec le mur M2. Les sols sont restaurés par des niveaux en mortier jaune. Ces réfections ne concernent que la charnière centrale (salles 21, 25 et 24). Les galeries périphériques pérennisent leurs fonctionnements de phase II a et II c. Les espaces à vivre sur la partie centrale gardent donc la même organisation. Dans la galerie et la salle 21, des niveaux d'incendies très destructeurs pour la pièce cuisine sont perceptibles, cela va même entraîner son abandon. Les autres pièces ne semblent pas touchées.

Les différentes couches archéologiques évoquées dans ce chapitre ont été intégrées dans la phase III car elles semblent, dans bien des cas, s'appuyer contre la partie supérieure des maçonneries de la phase II, mais juste en dessous de niveaux de réfections phase IV (mortier orangé). Un peu comme si la reconstruction des murs en phase IV s'était accompagnée dans certaines salles, d'une réfection des sols.

Phase IV : seconde moitié IV^e siècle – milieu V^e siècle

Suite à l'incendie de la phase III d, de nombreuses réorganisations sont mises en œuvre. Les murs sont soit restaurés avec du mortier orange, soit abandonnés ou bien encore reconstruits à côté. Des sols sont refaits et l'espace de vie est réorganisé. L'alignement salle 25/ salle 24 /salle 10 n'est pas modifié en dépit des quelques changements dans le bâti.

Enfin, la principale réfection concerne les canaux de chauffe de la salle 10 lors de la phase IV, avec emploi de mortier de couleur orangée. Un phénomène identique est constaté dans la salle 7 pour le canal de chauffe F224. Ces travaux font-ils suite à une destruction ou bien sont-ils simplement une rénovation des canaux préexistants défectueux ?

Phase V : seconde moitié V^e siècle

La phase V, datée du milieu du V^e siècle, correspond à l'abandon du bâtiment résidentiel antique. Au vue des éléments mis au jour lors de la fouille de 2011, l'idée d'un abandon progressif de la *pars urbana* de la villa est à prendre avec beaucoup de précaution. En effet, les structures en creux de la phase VI sont installées dans les maçonneries des bâtiments préexistants et témoignent d'installations en matériaux périssables avec ossatures de bois.

Les phases suivantes démontrent la prise en compte des structures construites antérieures dans la réalisation des

nouveaux espaces. La période d'abandon de l'édifice résidentiel pourrait être de courte durée, voire inexistante. Nous pourrions plutôt être en présence de destructions ou de réaménagements sélectifs et partiels, en fonction des nouveaux besoins en termes de bâti. Cette observation vaut pour la partie résidentielle, les autres secteurs de la villa peuvent avoir connus une évolution toute différente. Enfin, l'étude du mobilier céramique souligne également une continuité chronologique dans l'ensemble des secteurs étudiés.

Phase VI : V^e siècle – VI^e siècle

On constate une rupture dans le mode d'habitat de la villa à partir de la phase VI. De nouveaux niveaux d'occupations pérennisent les structures construites antérieures, en y opérant des modifications (salle 7, 10, 24, 25). D'autant que des structures en creux sont installées en suivant l'organisation préexistante, comme par exemple pour les salles 7, 24 et 25.

Les aménagements de cette période se font, dans la plupart des cas, en respectant le plan de la villa antique, mais en modifiant les niveaux internes. En cela, chaque salle présente des modifications internes qui lui sont propres. Dans certains cas, les niveaux antiques sont détruits pour installer des radiers de sols (salle 7) ou des remblais (salle 21). Dans d'autres cas, les niveaux du haut Moyen Âge sont disposés directement sur des niveaux de sols antiques, sans que des travaux de décaissements aient eu lieu (salles 24, 25). Cette variété dans la nature même des travaux est peut être due à des différences fonctionnelles des espaces nouvellement créés.

Au point de vue chronologique, le mobilier céramique s'échelonne du V^e au VI^e siècle.

Phase VII : VI^e siècle – VIII^e siècle

Plusieurs structures en creux, notamment dans la salle 25, ont été attribuées à cette phase VII en accord avec la datation du mobilier céramique associé. Cette distinction chronologique trouve également un écho dans le phasage réalisé suite à la fouille préventive de 2008. En effet, celle-ci a fait apparaître plusieurs phases de constructions concer-

nant les murs solins datés du haut Moyen Âge. La difficulté continue de résider dans la mise en relation entre les niveaux archéologiques et les maçonneries attribuées à cette même période médiévale. L'absence de relations chrono-stratigraphiques est à cet égard relativement préjudiciable à la mise en phase. Dans ce contexte, nous avons réuni du mobilier céramique issu de cette phase VII, plutôt inclus dans une fourchette chronologique recouvrant la période du VI^e au VIII^e siècle.

Nombreuses sont les salles sans niveau de démolition (avec *tegula*), mais dotées de remblais associés systématiquement à du mobilier du haut Moyen Âge. En outre, la fourchette chronologique de ce mobilier est somme toute assez restreinte à la période mérovingienne.

Phase VIII : X^e siècle

Plusieurs éléments de mobilier céramique daté du X^e siècle ont été mis au jour dans des contextes de structures en creux essentiellement. Ces découvertes, non isolées, témoignent de la poursuite de l'occupation durant cette période. Selon l'avancée actuelle de la recherche, nous ne pouvons déterminer la nature de cette occupation.

La campagne de fouille de 2011, centrée sur l'aile occidentale du bâtiment résidentiel, a finalement concerné des niveaux médiévaux imbriqués à l'intérieur d'un bâti essentiellement antique. Nous avons pu ainsi observer une grande variété dans la gestion médiévale des structures anciennes. A l'autre extrémité de la chronologie, les premières phases d'occupation ont également été appréhendées. Leur état de conservation est relativement médiocre en terme de structure construite, en raison des installations postérieures qui en ont détruit l'essentiel. Pour autant, les niveaux archéologiques mis au jour constituent un ensemble cohérent d'information tendant à faire débiter l'occupation du site vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C.

Responsable d'opération : Léopold MAUREL
Responsables de secteurs : Sandrine BARTHOLOME,
Marine MORLAËS-COURTIES
Topographe : Clément GAY

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

Le Fief Pinçou

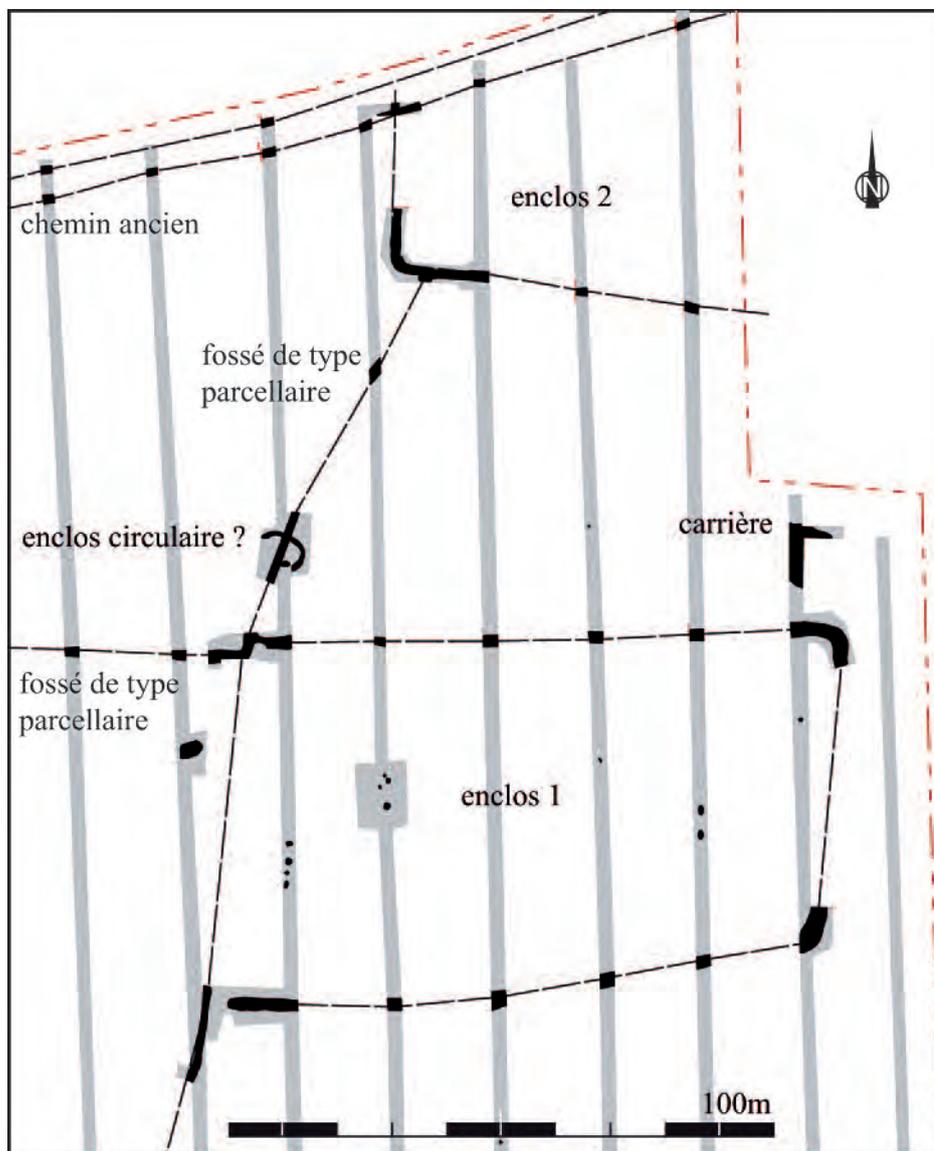
Malgré l'étendue du projet, le potentiel archéologique existant (sites protohistoriques à proximité) et la situation topographique (léger promontoire encadré par deux vallées humides se rejoignant et formant un marais), aucun vestige

archéologique n'a été mis au jour dans la zone prescrite.

Ludovic SOLER

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

Porte Fâche



Saint-Sauveur-d'Aunis, plan général des enclos dans la partie nord-est du diagnostic.
(DAO : S. Vacher).

Le diagnostic réalisé sur 88 260 m² de la future carrière de Porte Fâche à Saint-Sauveur d'Aunis se situe dans un environnement archéologique riche, à proximité de trois tumulus dont seul un est conservé au nord-est, d'une enceinte néolithique, d'une probable occupation protohistorique reconnue par photo aérienne au nord-ouest et de potentielles fortifications médiévales à l'est. Le diagnostic a livré une occupation de La Tène D1 avec une probable ferme indigène, dont l'enclos de 110 m par 70 m est localisé entièrement sur l'emprise, et à laquelle vient s'ajouter des structures périphériques, enclos quadrangulaire en partie sur l'emprise au nord, des trous de poteau, des fosses et des fossés de type parcellaire.

Au niveau de l'occupation interne, malgré l'absence de plans de bâtiments reconnus, il est probable que des aménagements soient présents et structurent l'intérieur de cet enclos. En effet, la présence de trous de poteaux de grandes

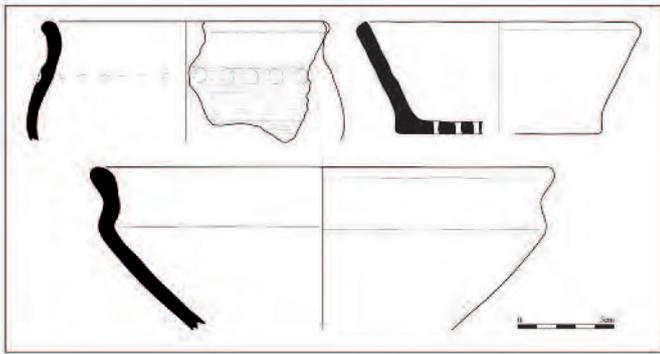
tailles indique indubitablement l'existence de constructions à fort ancrage dans le sol, comme cela est courant à la Tène D1. A ce stade de reconnaissance de l'enclos, comme bien souvent lors de diagnostics, les données sur l'organisation de l'espace interne restent donc modestes.

Le mobilier est abondant et en bon état de conservation mais limité pour l'essentiel à un fossé, branche sud de l'enclos 1. On remarquera la présence de fragments de tessons de taille importante, une forme archéologiquement entière et plusieurs formes semi complètes. Sa diversité marque plutôt une occupation de type domestique. Il regroupe de la céramique grossière et fine, des vases de stockage, des pots, des jattes, des écuelles, mais aussi une faisselle, marqueur d'une activité agricole, des fragments d'amphore, du torchis, au moins une plaque foyère, un élément attribuable à un peson ou à un chenet, un objet en fer indéterminé, différents éléments de parure et une aiguille en bronze, des pièces lithiques, de la faune de grand mammifère et des coquillages marins dont l'étude se développe progressivement dans la région, enrichissant les connaissances sur la proportion des ressources halieutiques dans l'alimentation des populations anciennes.

A cet ensemble s'ajoute un enclos circulaire peu marqué dans le sol, à vocation



Saint-Sauveur-d'Aunis, photo de l'angle sud-est de l'enclos 1 et coupe du fossé au second plan (Cliché : S. Vacher).



Saint-Sauveur-d'Aunis, céramique de La Tène D1, forme ouverte et fermée, et faisselle issues du fossé sud de l'enclos 1 (Cliché : S. Vacher).

probablement funéraire et signant certainement la première phase d'occupation du site. Il est recoupé par un fossé

de type parcellaire qui se greffe sur le côté sud de l'enclos 2 et vient fermer le côté ouest de l'enclos 1.

Des fossés plus récents marquent probablement un déplacement des chemins au nord et à l'ouest de l'emprise. On notera enfin une carrière non datée dans la partie nord-est.

Le site de Porte Fâche apparaît donc comme une occupation de la fin de la période gauloise à fort potentiel archéologique, centrée pour les structures majeures et caractéristiques sur le quart nord-est du futur projet de carrière, en bordure du marais poitevin. Cette frange, dont l'occupation ancienne est remarquable, voit ici, avec ce nouveau site, confirmé son statut de terroir privilégié entre deux biotopes, sec et humide, permettant un rayonnement vers des ressources diversifiées.

Stéphane VACHER

Antiquité

Moyen Âge

SAINT-SAVINIEN Église Saint-Savinien

Époque moderne

Dans le cadre d'un projet de d'aménagement de voirie avec enfouissements de réseaux dans la commune de Saint-Savinien en Charente-Maritime, un diagnostic a été réalisé par le Service départemental d'archéologie du Conseil général de la Charente-Maritime.

Le projet d'aménagement se situe sur le parvis de l'église Saint-Savinien, sur les hauteurs du bourg, point dominant sur la vallée de la Charente. Ce secteur est particulièrement sensible en raison de sa position stratégique, mais également de découvertes de structures datées de l'Antiquité. En outre, la présence de l'église paroissiale permet de suspecter celle de sépultures anciennes. La présence de remblais très profonds n'a pas permis de rencontrer le substrat naturel. De plus, de nombreuses tranchées de réseaux ont certainement provoqué d'importantes destructions même si certains vestiges, profondément enfouis, ont pu être préservés des terrassements récents.

Ainsi, le diagnostic a permis de mettre au jour plusieurs maçonneries se rapportant à priori à différentes phases d'occupation de ce secteur. Par analogie morphologique, un mur découvert sous un important remblai semble pouvoir être attribué à l'époque antique. Pour le reste, un angle de bâtiment situé au nord-ouest de l'église, a été mis au jour. Il peut être interprété comme les fondations d'un ballet aménagé au XVII^e siècle sur le parvis de l'église Saint-Savinien.

Par ailleurs, un autre bâtiment a été mis au jour accolé à l'angle sud-ouest de l'édifice religieux. Les maçonneries forment également un angle de bâtiment doté d'un fond de cheminée aménagé. Cette découverte se situe dans une tranchée préalablement ouverte peu de temps avant l'intervention archéologique. De ce fait, aucun élément de mobilier archéologique n'a été découvert.

Enfin, dans cette même tranchée, un alignement de sépultures a été mis au jour. Il s'agit de sarcophages plus ou

moins bien conservés, et de sépultures aménagées pour la plupart dans des cercueils. Quelques observations anthropologiques ont été réalisées¹.

Les structures construites

Peut être en raison des nombreux réseaux déjà évoqués, les quelques structures construites mises au jour n'ont pas pu être reliées entre-elles, entre les différentes tranchées réalisées. Ainsi, nous ne pouvons dresser aucun plan complet de bâtiment, ni-même esquisser une forme de cohérence entre les structures.

Les datations sont également délicates en raison de la présence d'importants remblais au mobilier très hétérogène. Pour autant, la maçonnerie mise au jour dans la tranchée 1, très profondément, possède une morphologie tout à fait similaire avec des structures antiques découvertes non loin de là dans les années 70. Par ailleurs, le mortier employé dans cette maçonnerie comme l'appareillage, sont cohérents avec une datation antique de la structure.

Nous avons également observé que les vestiges les plus tardifs (médiévaux ?), affleurent sous la surface du sol actuel. C'est le cas par exemple pour le fait M07 dans la tranchée 1, situé à 10 cm du sol actuel et perpendiculaire à la façade de l'église. Selon J. Libaud, un ballet (sorte d'avent, faisant fonction de porche ou narthex, recouvrant une partie de parvis) a été aménagé dans le courant du XVII^e siècle². L'identification de la maçonnerie M07 comme un mur de soubassement du ballet peut être ici évoquée. Cependant, nous manquons encore de sources textuelles afin de mieux définir la présence de cet édifice.

L'extrémité sud-est de la tranchée 2 a livré un angle de bâtiment dans lequel est aménagée une cheminée. La ques-

¹ Etude Ludovic Soler, SDA 17.

² Libaud 2007, p. 47.



Saint-Savinien, église Saint-Savinien, vue des sépultures
(Cliché : CG 17).

tion de la fonction de cet édifice ne peut être envisagée qu'avec prudence, compte-tenu des plans anciens qui nous indiquent la présence d'un bâtiment accolé au mur goutte-
reau sud de l'église paroissiale. On observe cet édifice sur le cadastre napoléonien, ainsi que sur le plan de Claude Masse.

Les sépultures

La présence de sépultures à proximité du lieu de culte a été confirmée grâce à cette opération archéologique. Les sépultures en pleine terre ou en coffrage bois peuvent être attribuées à la période du Moyen Âge sans plus de précision. Cependant, les trois sarcophages mis au jour témoignent de la présence d'une nécropole dès le haut Moyen Âge. Cette découverte peut être rapprochée de celles effectuées dans les années 70 à Coulonge³ (commune indépendante puis rattachée à Saint-Savinien). En effet, plusieurs parcelles ont livré des sépultures datées de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Des sarcophages trapézoïdaux sont également mentionnés sur ce site.

Au même titre que les structures construites, les sépultures ont été mises au jour à une faible profondeur. Le sarco-

³ Maurin 1999, p.284-285.

phage Sep 15 est situé à une profondeur de 20,20 m NGF, alors que le niveau de circulation actuel se situe à cet emplacement même à 20,40 m NGF.

Un premier dégagement des ossements a été réalisé afin d'établir le mode d'inhumation. Nous avons pu notamment établir un mode d'orientation est/ouest privilégié. Avant le remblaiement des tranchées, les sépultures ont été recouvertes par un géotextile afin d'assurer une protection minimale.

Ainsi, selon les vestiges mis au jour, une occupation sur la longue durée peut être envisagée entre l'Antiquité et l'époque Moderne. A l'occupation antique, dont la nature demeure à ce jour non déterminée, succède des inhumations durant le haut Moyen Âge puis, ou concomitamment, le développement d'un lieu de culte devant aboutir à l'église paroissiale actuelle. Cette durée d'occupation dans un espace aussi restreint et par ailleurs largement amputé par les aménagements postérieurs, possède de nombreux parallèles en Saintonge.

L'absence de mobilier permettant d'avancer des éléments de datations nous empêche d'aller au-delà du phasage chrono-stratigraphique proposé. En effet, le creusement de la tranchée en façade de l'église avant l'intervention des archéologues, nous a privé d'un certain nombre d'informations notamment chronologiques. Pour autant, les vestiges ont subi peu de dégâts matériels.

Responsable d'opération : Léopold MAUREL
Technicienne de fouille : Audrey COIQUAUD
Topographe : Clément GAY
Anthropologie : Ludovic SOLER

Libaud *et al.* 2010

LIBAUD J., DORNAT (D. (2010) – *Les édifices religieux de Saint-Savinien : Leur histoire, leurs secrets.*

Maurin 1999

MAURIN L. (1999) – *Carte archéologique de la Gaule : La Charente-Maritime*, Paris.

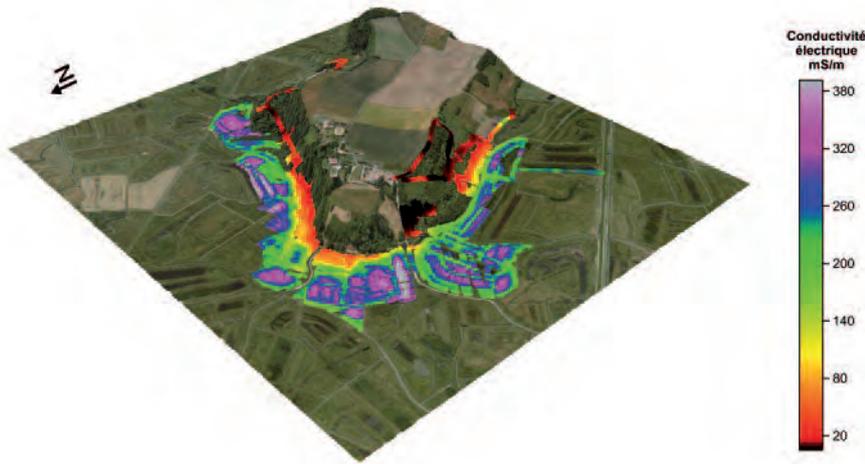
Moyen Âge

SAINT-SORNIN Broue

La tour de Broue, sur la commune de Saint-Sornin (Charente-Maritime) est placée à l'extrémité d'un promontoire rocheux, constitué principalement de sables cénomaniens, s'enfonçant sur 2 km dans le marais flandrien de Brouage. Il s'agit sans doute de l'un des plus anciens donjons de France ; sa construction remonte probablement au début du XI^e siècle. L'altitude moyenne du promontoire est de l'ordre d'une vingtaine de mètres au-dessus du niveau de la mer, avec un point culminant à une altitude de 38 m. Il domine donc largement les alentours et constitue par conséquent un point d'observation privilégié. Ce site n'a jus-

qu'alors fait l'objet que de très peu d'investigations archéologiques et d'aucune cartographie globale intégrant son environnement. L'objectif de la présente étude débutée en 2011 est donc de pallier à cet état de fait en apportant de nouvelles informations, tant sur les abords immédiats du donjon que sur son environnement naturel.

L'étude géophysique réalisée cette année, intégrée au sein du PCR "*Les marais littoraux charentais du Moyen-Âge à l'époque moderne : peuplement, environnement et économie*" coordonné par É. Normand (UMR 6223 CESC) et A. Champagne (EA 3002 ITEM), propose l'utilisation de



Saint-Sornin, variations de la conductivité électrique apparente représenté sur un fond orthophotographique extrait de la BDOOrtho 2006 (©IGN) mis en relief grâce aux données altimétriques issues du MNT LIDAR (mis à disposition par l'EPTB *Fleuve Charente*).UMR 6250 LIENSs, ULR Valor, DRAC Poitou-Charentes, Conseil Général de la Charente Maritime.

différentes méthodes de prospection (méthodes électrique, magnétique et électromagnétique, pénétration dynamique), permettant d'obtenir rapidement une cartographie de l'environnement de la tour. Les investigations se sont intéressées à deux aspects, correspondant à deux approches différentes :

- la cartographie des vestiges situés aux abords immédiats de la tour et de la Maison de Broue (Pôle Nature du Conseil Général de la Charente-Maritime) visant à détecter la présence d'éventuelles structures anthropiques, telles que des structures maçonnées, fossoyées ou encore de combustion. Dans un but pédagogique, l'acquisition des données a été réalisée dans le cadre d'un stage collectif de formation pour les étudiants de troisième année de Licence « Terre et Environnement » de l'Université de La Rochelle, comme cela a déjà pu être le cas pour différents sites de Charente-Maritime (*villa gallo-romaine des Groies à Nieul-sur-Mer, oppidum de Mortagne-sur-Gironde, abbaye de Fontdouce, etc.*) ;
- la localisation d'une zone propice à l'implantation d'un port médiéval, comme le laissent supposer différentes sources historiques (textes, cartes, etc.). Compte-tenu de la surface concernée (plusieurs dizaines d'hectares), la méthode retenue devait permettre de couvrir rapidement cette surface tout en caractérisant l'hétérogénéité des matériaux constituant les premiers mètres sous la surface du sol. Fort de notre expérience dans des contextes similaires tels que le marais de Brouage (Camus et Mathé, 2010), le marais de Rochefort (Camus, 2008), les marais autour de Narbonne ou encore ceux de l'estuaire de la Gironde, tels qu'à Barzan (Mathé *et al.*, 2010) ou à Saint-Germain-d'Esteuil (Mathé, 2010), le choix s'est porté sur un instrument de prospection électromagnétique de type *Slingram*, l'EM31-MK2.

Les différentes prospections réalisées devaient permettre d'améliorer la connaissance du site et de son évolution depuis le XI^e siècle, tant du point de vue de l'occupation anthropique que des modifications géomorphologique du paysage ; ces deux aspects sont très fortement liés dans de tels environnements (Regrain, 1980 ; Réault-Mille, 2003).

Bilan des prospections géophysiques

Sur le promontoire, les différentes méthodes de prospection utilisées, et plus particulièrement la méthode électrique, ont permis de mettre en évidence de nombreuses zones à fort potentiel archéologique. La plus remarquable est de forme approximativement rectangulaire (55 m x 70 m), parfaitement orientée selon les points cardinaux. Il pourrait s'agir de la basse cour du château médiéval. Cette zone regroupe plusieurs anomalies très résistantes de forme quadrangulaire, probablement des bâtiments. L'une, de plan carré d'environ 15 m de côté, située à l'extrémité de l'éperon, pourrait correspondre à une tour. La possible basse cour est en contact à l'est avec un autre ensemble de maçonneries situées en limite du fossé protégeant la motte (châtelet ?). Au sud, elle semble reliée à un appendice très résistant (25 m x 15 m) découpé en plusieurs espaces. Cet appendice jouxte les vestiges d'une probable église qui présentent par endroits une élévation de plus de 3 m.

Au pied du promontoire, près de 27 ha ont été couverts par des prospections électromagnétiques afin de déterminer les zones ayant pu être favorables au développement d'un port. La carte de conductivité électrique ainsi obtenue est fortement corrélée à la microtopographie héritée des aménagements anthropiques (salines). Les valeurs de conductivité les plus élevées sont le plus souvent situées dans des dépressions alors que les talus présentent des valeurs beaucoup plus faibles. Une fonction de transfert a donc été établie entre la conductivité électrique mesurée sur le terrain et l'altitude de chaque point de mesure obtenue grâce à une couverture LIDAR de la zone (convention avec l'EPTB *Fleuve Charente*). La carte de conductivité ainsi corrigée de l'effet topographique a permis de localiser des zones d'intérêts. Une zone a été considérée d'intérêt lorsqu'un secteur de conductivité anormalement faible (empierrement potentiel) en jouxte un autre présentant des conductivités élevées (bassin ou voie d'eau potentiels). Deux secteurs ont ainsi été retenus : la zone située dans le prolongement de l'éperon et une bande localisée au pied de la falaise au nord-est. Des essais au pénétration dynamique (enfouissement d'une tige en métal dans le sol) ont été réalisés dans la première zone afin d'identifier la stratigraphie des premiers mètres de sédiments. Ils indiquent que l'anomalie résistante correspond à une alternance de lits centimétriques d'argile et de sable, probablement un ancien estran. Elle est limitée à l'ouest par du bri contenant peu ou pas de sable, donc plus conducteur. A 4,20 m de profondeur, on retrouve le substrat du Crétacé (sables et argiles blanches comparables à ceux exploités actuellement à quelques kilomètres). Cette zone ne présentant ni empierrement ni plan stratigraphique suffisamment résistant ne semble pas avoir été propice à l'implantation d'un port.

Des prospections électromagnétiques à plus haute résolution spatiale ont ensuite été mise en œuvre sur la seconde zone d'intérêt où plusieurs indices permettent d'envisager une activité au pied de l'éperon : d'une part, la présence d'une plate-forme légèrement plus élevée que le

marais dont l'origine ne semble pas naturelle, et d'autre part, la présence de vestiges à proximité (ruines d'habitations, ouvrage à caractère défensif ?). La carte de conductivité obtenue montre que la plate-forme précédemment décrite présente, sur une cinquantaine de mètres, des valeurs de conductivité plus élevées que pour le reste de la zone. Si cela est lié à une topographie légèrement plus basse, il est intéressant de noter que la transition entre ces deux comportements se fait, tant au sud-est qu'au nord-ouest, de manière relativement abrupte. De plus, la zone plus conductrice a une forme sub-rectangulaire. Ces diverses observations sont autant d'arguments en faveur d'un bassin flanqué de deux surfaces empierrées, de surcroît situé exactement en contrebas du donjon de Broue, dont la position excentrée sur l'éperon suscite débat. Il serait donc tentant d'y voir des aménagements portuaires, mais cette hypothèse nécessite évidemment d'être confirmée par de plus amples études programmées dès l'an prochain.

Vivien MATHÉ et Adrien CAMUS

Camus 2008

CAMUS A., 2008. *Apports de l'imagerie géophysique et de la photographie satellitaire et aérienne à l'étude de l'évo-*

lution géomorphologique des marais littoraux au cours de l'Holocène. Application aux marais charentais. Thèse de l'Université de La Rochelle. 386 p.

Mathé 2010

MATHÉ V., 2010. Apport de la prospection électromagnétique à la question de l'embarcadère de l'agglomération antique de Brion (Saint-Germain-d'Esteuil, Gironde). *Aquitania*, 26: 137-146.

Mathé, Druetz et al. 2010

MATHÉ V., DRUEZ M., JÉZÉGOU M.-P. & SANCHEZ C. (2010). Recherches géophysiques de structures portuaires : application aux sites du Fâ (17), de Brion (33) et de Mandirac (11). In : Hugot L., Tranoy L. (éds), *Les structures portuaires de l'Arc atlantique dans l'Antiquité*, 24 janvier 2008, La Rochelle. *Aquitania*, 18 (suppl.) : 87-96.

Regrain 1980

REGRAIN R., 1980. *Géographie physique et télédétection des marais charentais.* Biscaye. 512 p.

Réault-Mille 2003

RÉAULT-MILLE S., 2003. *Les marais charentais. Géohistoire des paysages du sel.* Presses Universitaires de Rennes. 270 p.

Moyen Âge

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN Les Deux Terrages II

Le diagnostic réalisé sur 7 783 m² du futur lotissement situé au sud-ouest du bourg ancien de Saint-Sulpice-de-Royan, à un peu plus de 100 m de l'église romane, correspond à la suite du lotissement diagnostiqué par B. Gissinger (CG 17) en 2009 sur lequel avait été mise au jour le site des Deux Terrages - Route de Saint-Palais. Il a été caractérisé par des réseaux de fossés et des structures légères formant des bâtiments, dont l'un à deux nefs avait une de ses extrémités en abside. Cette occupation rurale est calée chronologi-

quement entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen-Âge.

Le diagnostic de 2011 a montré que ce site ne s'étend pas vers l'est. On notera cependant et pour information qu'en bas de pente, l'horizon argilo sableux noirâtre présente une puissance nettement plus marquée à l'est, où il atteint 80 cm, qu'à l'ouest où il se limite à 30 cm et où a été reconnu l'occupation du Moyen-Âge.

Stéphane VACHER

Antiquité

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN Route de la Plaine

Époque moderne

Moyen Âge

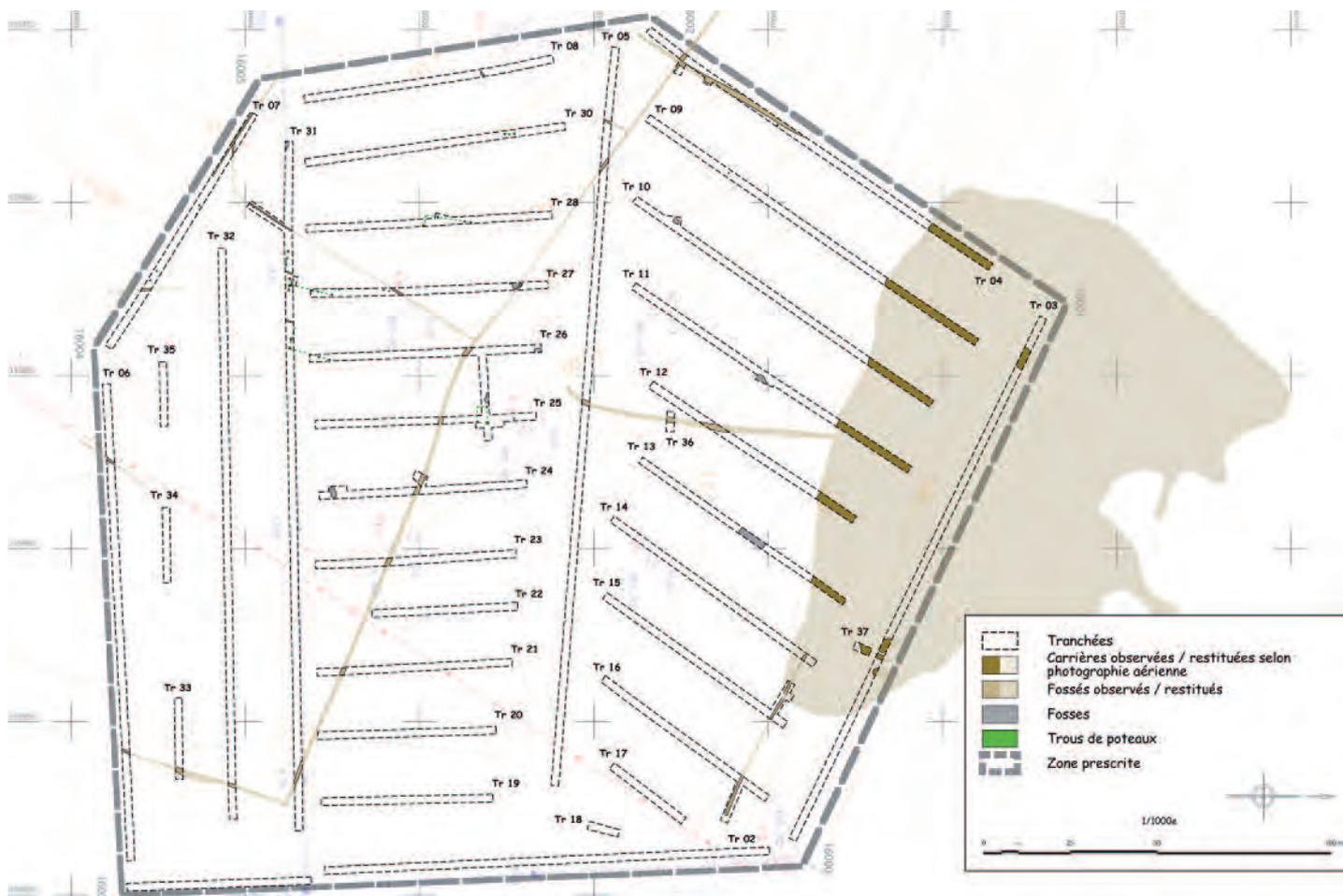
Le diagnostic du futur lotissement situé au sud de la commune de Saint-Sulpice-de-Royan a été réalisé sur 21 903 m². Il a permis la mise au jour de 49 structures se dispersant sur l'ensemble de la parcelle sans qu'une occupation marquée n'apparaisse réellement, si ce n'est celle liée à la période moderne et pour laquelle, le cadastre ancien mentionnait 3 ensembles de bâtiments aujourd'hui disparus le long de la route de la plaine.

Pour cette période, les traces conservées dans le sous-sol correspondent à des fosses, des fossés, des murs et des épandages liés à la destruction des bâtiments. Les traces d'occupation antérieures sont beaucoup plus fugaces, parcellaire antique avec très peu de mobilier, mais dont l'un a

livré une céramique écrasée, un tesson potentiellement carolingien et quelques fosses avec des rejets abondants de coquillages marins attribuables à la période médiévale par un petit corpus céramique. Par rapport au diagnostic réalisé en 2003 par J.-P. Baigl (INRAP), dans la parcelle attenante à l'ouest de l'emprise, nous nous retrouvons dans un cas de figure similaire, avec quelques aménagements anciens qui indiquent la proximité d'occupations à partir de l'époque antique et jusqu'à la période médiévale dans un environnement proche. Enfin, on mentionnera la présence d'un éclat et d'un nucléus sans structure associée.

Stéphane VACHER

SAINT-XANDRE Fief des Sauzaies



Saint-Xandre, plan général des tranchées et vestiges découverts. (DAO : C. Gay, B. Gissingner).

Dans le cadre de la création d'une réserve d'eau agricole, un diagnostic archéologique a été prescrit par le Service régional de l'archéologie au sein d'une vaste parcelle agricole, sur une emprise de près de 5,5 hectares.

Aucun site archéologique n'était connu dans ce secteur immédiat, même si des prospections pédestres ont révélé des sites ailleurs sur la commune. A environ 1 km au sud, une fouille préventive avait révélé la présence d'une occupation protohistorique et du haut Moyen Âge.

Le présent diagnostic a permis d'apporter des éléments nouveaux à ce corpus de sites connus. En effet, les quelques 37 tranchées ont révélé la présence, sur environ un gros tiers de l'emprise, d'une occupation assez mal conservée, dont les éléments datant étaient attribuables à la protohistoire et au plus tard au tout début de la période gallo-romaine.

Ce site, cerné topographiquement, semble se limiter aux pentes et au sommet d'une « butte » naturelle. Il consiste en des constructions sur poteaux, bordés de fossés, et cernés de fossés d'enclos.

Il est bien difficile de discerner des ensembles chronologiquement distincts au sein de cet ensemble de structures qui constitue clairement un site archéologique jusque là méconnu. Le mélange déjà maintes fois évoqué du mobilier protohistorique, qu'il est la plupart du temps difficile à classer précisément entre âge du Bronze, début et fin de

l'âge du Fer, et du mobilier gallo-romain dont la quasi-absence de terre cuite architecturale (TCA) pourrait faire envisager une grande précocité, semble indiquer un site d'habitation attribuable à la période de « transition » au gallo-romain. Le mobilier plus ancien doit en effet correspondre à une occupation dont des éléments auraient été piégés au sein de structures plus récentes. Le simple diagnostic ne permet en tout cas pas d'avancer un quelconque scénario dans l'évolution de ces structures (glissement, superposition, etc...).

Il faut donc se contenter d'annoncer que ce site est, au plus tard, attribuable à la toute fin de la protohistoire. La grande indigence du mobilier céramique ne permet guère d'affiner la datation.

Le site d'habitat, mal conservé en définitive, couvre environ 2,5 hectares, soit la moitié sud-ouest de l'emprise du diagnostic, ce qui apparaît vaste, mais se concentre en pôles bien distincts, regroupés quant à eux sur trois secteurs de 300 à 400 m². A cela doit s'ajouter le reste des emprises cernées par des fossés d'enclos.

Il n'a pas été repéré de structures de type silos, à moins que certaines des fossés observées et non testées aient pu remplir cette fonction.

SAINT-XANDRE ZAC du Fief Dompierre

Dans le cadre d'un projet de création d'une zone d'activité concertée sur la commune de Saint-Xandre en Charente-Maritime un diagnostic archéologique a été réalisé par le Service départemental d'archéologie du Conseil général de la Charente-Maritime.

Celui-ci a permis de mettre au jour des vestiges archéologiques en dépit d'une très faible épaisseur de sédiment sur la plupart de l'emprise. De plus, le diagnostic archéologique s'est déroulé dans un secteur pour lequel la présence de vestiges était fortement pressentie. La proximité avec la fouille du Champ des Bosses situé plus à l'est, constitue un élément important concernant le potentiel des l'emprise du diagnostic (Maurel *et al.* 2007).

Ainsi, le diagnostic a permis de mettre au jour un enclos situé dans la partie est de l'emprise. En l'absence de mobilier archéologique datant, seule la morphologie nous permet de réaliser cette correspondance entre les deux faits.

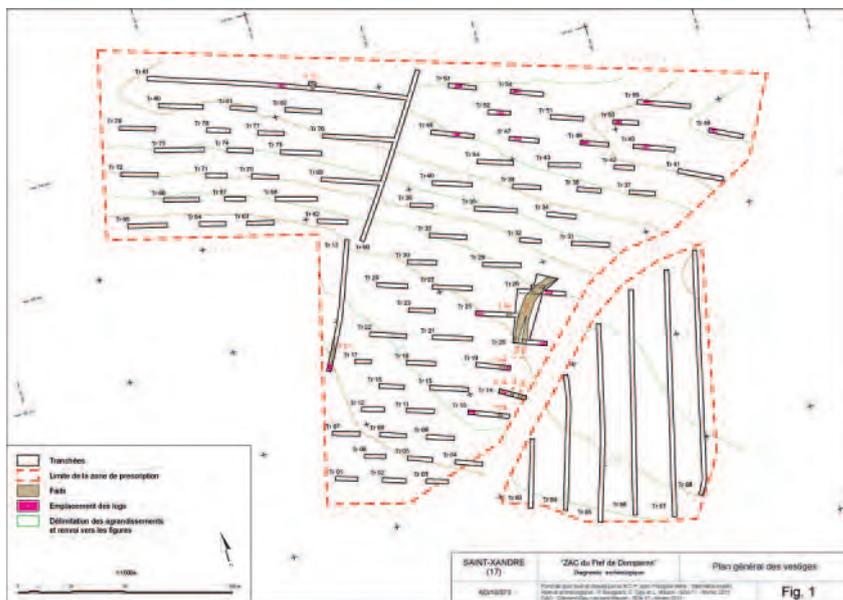
Les trois fossés au tracé parallèle, découverts dans la partie sud-est de l'emprise, constituent très probablement un seul et même ensemble. En effet, nous sommes probablement en présence d'un enclos triple, avec deux fossés qui se rejoignent pour en former un seul, massif. La partie interne semble pouvoir être localisée à l'est de l'ensemble des structures.

Aucun aménagement interne ou à proximité n'a été découvert. De la même manière, l'absence de mobilier nous interdit toute attribution chronologique. Ainsi, il est délicat d'établir une équivalence avec l'enclos protohistorique découvert lors de la fouille préventive au Champ des Bosses en 2005. En outre, si l'on observe attentivement le tracé exact de cet enclos, se sont justement les deux parcelles exclues de ce diagnostic qui sont le plus susceptibles de déceler la suite de ce fossé.

De plus, la partie nord du diagnostic a révélé la présence de mobilier céramique pouvant être daté du premier âge du Fer, probablement en position secondaire, pris dans un

sédiment argileux oxydé, lui-même situé en fond de vallon. La présence de ce mobilier semble pouvoir s'expliquer par celle de l'enclos. Une concordance chronologique peut être établie entre la datation de l'enclos du premier âge du Fer lors de la fouille préventive de 2005, et celle du mobilier céramique mis au jour lors du diagnostic.

La découverte d'un épandage de mobilier céramique doit être évoquée parallèlement au contexte topographique et géomorphologique. En effet, un contexte de talweg couplé à des phénomènes de colluvionnement semble pouvoir



Saint-Xandre, plan général des tranchées et des vestiges (DAO : CG 17).

expliquer la présence du mobilier céramique dans ce secteur de l'emprise. Ce mobilier nous permet d'avancer une datation du premier âge du Fer mais avec une relative prudence tant l'état de conservation demeure médiocre.

Léopold MAUREL

Maurel *et al.* 2007

MAUREL L. *et al.* (2007) - *Saint-Xandre « Le Champ des Bosses », Habitat rural et inhumations du haut Moyen Âge*, rapport final d'opération, CG17.

SAINTE-MARIE-DE-RÉ Rue du Mur Auger, Rue de l'Abbaye

Malgré le potentiel archéologique existant (emplacement d'une grange dîmière et d'une ancienne chapelle possible et occupation protohistorique potentielle étant donnés des indices connus à proximité immédiate au lieu-dit La Terre

Rouge), aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans la zone prescrite.

Ludovic SOLER

SAINTES

48 bis rue Daniel Massiou

Dans le cadre d'une construction d'une maison individuelle au 48 bis rue Daniel Massiou à Saintes, un diagnostic a permis d'étudier une surface de 1 328 m² à partir de quatre tranchées. L'opération se situant sur la partie septentrionale de la ville antique, dans un secteur riche en vestige, a mis au jour plusieurs niveaux d'occupations de nature et de périodes divergentes.

Même si une fréquentation du site semble se dessiner à la période augusto-tibérienne par la présence de tessons de



Saintes, vue générale de la carrière de pierre de taille dans la tranchée 1, vue du nord (Cliché : V. Mialhe).

céramique. Il ne nous a pas été possible de découvrir des structures liées à cette période, du fait de la faible surface diagnostiquée et à cause de l'importance ainsi que la densité des vestiges rencontrés dans les niveaux supérieurs. La principale occupation, d'époque flavienne et/ou antonine, est composée de bâtiments, maçonnés ou sur structures légères, organisés sur un plan orthonormé, où s'agencent des espaces de circulation intérieure et extérieure. La fonction des bâtiments n'a pu être définie. La topographie du terrain montre un relief pentu et les différences altimétriques des cotes d'apparitions des ouvrages antiques annoncent probablement une occupation en terrasses étagées. Une carrière d'extraction de blocs calcaires a pu être repérée au centre de la parcelle. Même si cette dernière peut être datée de l'époque antique, aucun élément, soit sur les techniques d'extractions, soit sur des marqueurs chronologiques découverts dans la stratigraphie du comblement, n'a permis de dater, pour des raisons de sécurité, avec précision la genèse de son exploitation. Par contre les derniers niveaux d'exploitation ainsi que son début de comblement se situeraient au XVI^e siècle.

On peut aussi attribuer à cette période ou à l'époque moderne l'empreinte de deux murs parallèles, dont les matériaux de constructions ont été spoliés, s'alignant sur le parcellaire actuel et notamment sur les limites orientales de la parcelle diagnostiquée.

Vincent MIALHE

SAINTES

Amphithéâtre

Plusieurs interventions destinées à la mise en sécurité et la consolidation de différentes parties de l'amphithéâtre de Saintes nécessitaient un suivi archéologique, même si l'atteinte aux niveaux sensibles était souvent très faible.

Quelques informations intéressantes sur le plan de la chronologie du monument et de ses utilisations postérieures ont été récoltées.

Plusieurs secteurs ont été observés. Le premier gradin de la *cavea* et les orthostates qui en forment la limite contre l'arène, les phénomènes de « taphonomie » de l'édifice dont la démolition s'est accumulée contre l'un des murs de *praecinctio* au nord, la réutilisation médiévale et moderne de l'une des niches en cul-de-four du mur de soutènement nord-est à l'extérieur de l'édifice, et surtout les restes d'habitation et la présence de deux inhumations de très jeunes enfants, attribuable en l'état actuel des connaissances à la

période tardo-antique ou au haut Moyen Âge. La construction d'un mur constitué de remplois, dans ce secteur, succède à des aménagements sur poteaux et des sols constitués de « terres noires ». Ce mur pourrait avoir une origine mérovingienne, voire carolingienne.

Globalement, cette opération étalée dans le temps, destinée à observer et éviter des atteintes trop profondes aux niveaux archéologiques, aura permis de confirmer que cet amphithéâtre est une construction de prestige, qui continua d'exister même après qu'elle ait cessé d'être utilisée comme édifice de spectacle.

Bastien GISSINGER

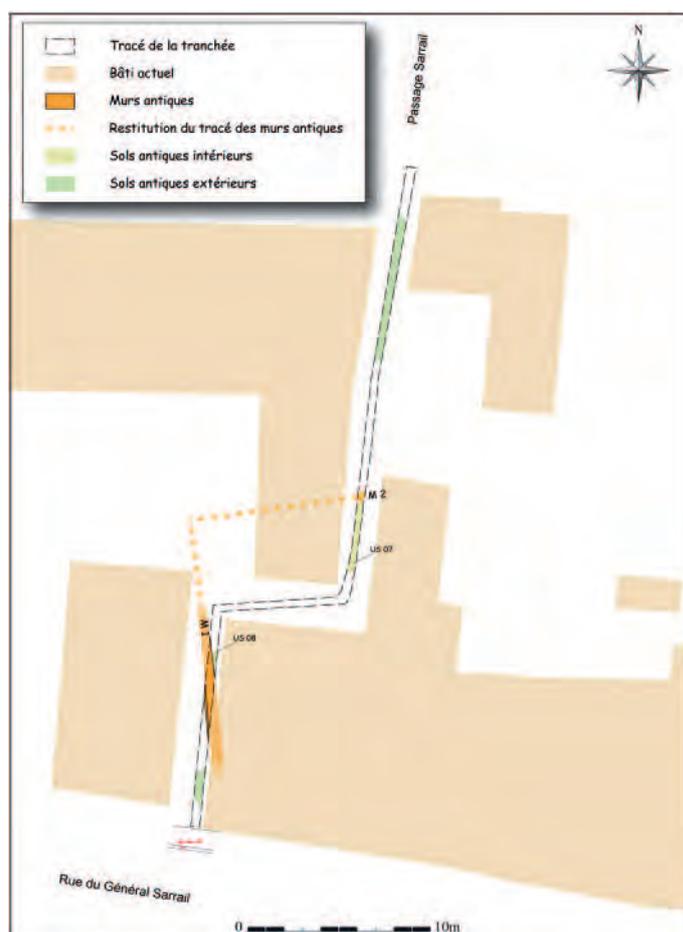
SAINTES Passage Sarrail

Dans le cadre de la pose d'un réseau d'évacuation d'eau usée au sein d'une ruelle étroite de Saintes dans un quartier connu pour son Antiquité (Passage Sarrail), le Service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic sur l'emprise des travaux.

L'opération, si elle était techniquement difficile à mener, a tout de même permis de reconnaître les restes relativement bien conservés de probables constructions d'habitations antiques, avec sols de *terrazzo* et murs maçonnés en moellons calcaires et au moyen d'un mortier orange. Les niveaux supérieurs présentent toutefois les traces d'un remaniement moderne tout à fait évident qui a brassé les niveaux d'occupation éventuels tarso-antiques et médiévaux. Quelques tessons piégés dans des niveaux de sols contemporains de l'utilisation de ces murs ont permis une datation, non restituable dans le détail, cependant la présence d'un habitat au I^{er} et peut-être au II^e siècle, apparaît relativement assurée. L'orientation peut se rapprocher de celle de constructions antiques observées rue Albin Delage il y a une trentaine d'années. On peut envisager leur contemporanéité au sein d'un quartier antique densément peuplé.

Bastien GISSINGER

Saintes, plan des vestiges mis au jour.
(DAO : B. Gissinger).



TAILLEBOURG Le Coteau des Chaumes

Un projet de construction d'un lotissement au lieu dit « Coteau des Chaumes », dans la zone périurbaine de Taillebourg, amena le Service Régional de l'Archéologie à prescrire un diagnostic. Cette demande fut motivée par les nombreux indices archéologiques présents dans la commune, dont la chronologie s'échelonne de la Préhistoire à l'époque moderne.

L'opération s'est déroulée du 31 août au 2 septembre 2011. Taillebourg prit une réelle importance dès le XI^e siècle, avec l'installation d'un bourg castral sur l'éperon calcaire dominant la rive droite de la Charente. Ses seigneurs tiraient leurs richesses du transport de sel par voie fluviale, et des

nombreuses foires et marchés organisés au sein même de la ville.

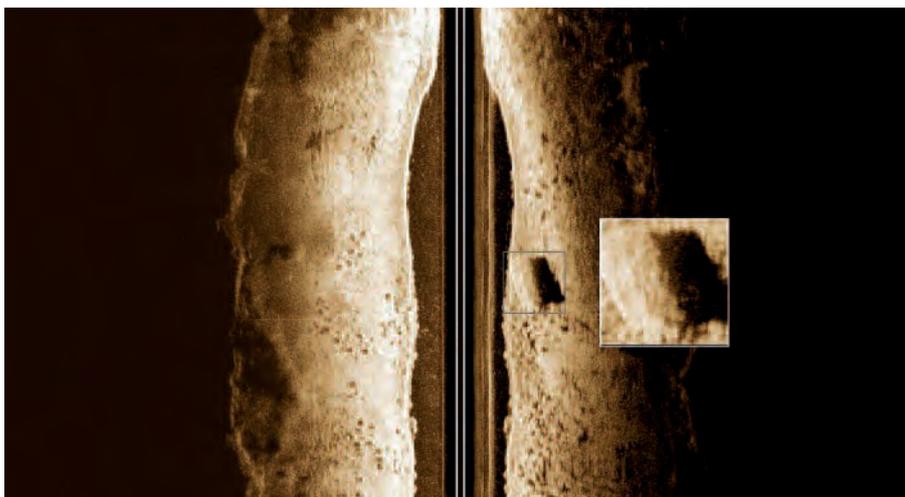
A cette époque, la ville compte pas moins de cinq établissements religieux, dont un prieuré hors les murs. Selon une carte ancienne, la position du projet pouvait correspondre à l'emplacement de cet ancien édifice. Malgré ce contexte historique riche, aucun vestige archéologique ne fut exhumé dans l'emprise du diagnostic.

Un jeton de compte de Nuremberg des XV^e-XVI^e siècles constitue le seul corpus des découvertes.

David MARTINS

TORXE Rivière Boutonne

L'année 2011 voit la poursuite de prospection inventaire sur la rivière Boutonne entre les communes de Torxé et Tonny-Boutonne. Cinq seuils avaient été repérés à partir de l'étude croisée des archives et des données topographiques. Sur les cinq seuils, trois avaient livré du mobilier dont le seuil 4 qui fit l'objet d'une prospection systématique.



Torxé, exemple d'image montrant un point remarquable (anomalie), bloc de pierre : dimension : 2,3 m x 1,6 m x 0,7 m (rive gauche). (Cliché : P. Texier)

La nouvelle campagne se fixe trois objectifs :

- vérifier la présence de mobilier roulant sur les bas fonds de la rivière. En effet le fort courant existant pendant l'hiver accumule du mobilier en aval des seuils déjà répertoriés ;
- identifier la nature des boules concrétionnées au PK12, près du seuil 2 ;
- établir un relevé au sondeur du lit mineur de la rivière, qui permettra de guider les plongées de prospection.

Les plongées de contrôle systématiques sur les seuils n'ont pas toutes eu lieu. Le seuil 2 a bénéficié de plongées de contrôle en amont et en aval.

Le mobilier roulant qui fut inventorié cette année révèle une composition proche des campagnes précédentes avec environ 75% de mobilier céramique, le surplus étant du mobilier métallique. On notera toujours la grande rareté de mobilier lithique sur cette zone.

Pour diverses raisons (temporelles, techniques) les objectifs ne furent pas réalisés dans leur intégralité. En particulier le mini chantier du PK 12 qui supposait un appareillage technique de matériel de levage comme une chèvre d'atelier, n'a pu être conduit.

La phase de prospection avec le sondeur Sideimagin Hummungbird, sondeur à balayage latéral, a été menée en vue d'établir une première lecture du lit de la rivière grâce à la mise en évidence des anomalies apparaissant à la lecture des images. L'intégralité de la zone n'a pu être couverte. Sur les huit traces effectuées seules trois sont exploitables en lecture.

Au total environ 1/10 de la zone déjà prospectée au cours des 3 dernières campagnes dispose d'images issues d'un relevé au sondeur Sideimagin Hummungbird.

Les plongées guidées par les relevés du sondeur se sont concentrées sur la zone du Pas du Pré. Un tiers des traces a donné lieu à un contrôle et a permis d'identifier la nature des anomalies, à défaut quelquefois de leur usage.

Nous avons focalisé nos premières recherches sur la localisation de seuils, ce qui a permis de programmer les plongées de prospection inventaire, qui furent riches en mobilier roulant. Cette pratique, s'avère pertinente dans un premier temps mais insuffisante par la suite. Les relevés au sondeur de la zone doivent prendre le relais. Commencée en 2011, cette pratique devra être étendue à l'intégralité de la zone, ou au moins sur les 50% qui ont déjà été prospectés. Les points recueillis permettront de cibler de façon plus efficace, voire efficiente les nouvelles plongées, qui auront pour vocation de valider ou non la pertinence de ces points mis en exergue par la lecture des images du sondeur

Ceci constituera avec la poursuite de la prospection, un des objectifs majeurs de la prochaine campagne.

Pascal TEXIER

PROSPECTION INVENTAIRE Dans le département de la Charente-Maritime

La prospection de l'année 2011 a été engagée de la manière suivante: une recherche à partir des sites internet de géo-référencement (Google earth, Géoportail et autres), puis par recoupement avec des photos aériennes principalement de Michel Bernard, enfin, après découverte de

sites, une vérification sur le terrain lorsque celle-ci s'est avérée possible. Cette activité s'est étendue sur les départements de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres. Les résultats sont les suivants : vingt huit sites (vingt trois en Charente-Maritime - cinq 5 en Deux-Sèvres) ont été dé-

clarés cette année : deux sites néolithiques, seize proto-historiques, six gallo-romains, deux médiévaux, un site indéterminé, et un leurre à Coulon (79).

Pour les sites les plus remarquables, nous pouvons signaler, concernant les périodes néolithiques et proto-historiques, les sites suivants. A Saint-Jean-de-Liversay (17), au -Fief du Bitendeau-, nous avons repéré deux sites. Pour l'un, des traces double fossoyées d'une grande forme hexagonale, pour l'autre, une anomalie d'environ 50 m de long sur 17 m de large. Ces deux sites sont intéressants car ils viennent compléter toute un inventaire de sites déjà repérés sur la ligne de crête est-ouest, dominant les marais du marais poitevin (ancien golfe des Pictons), notamment un enclos protohistorique, le camp néolithique de la Métairie, les tumulus des Moindreux à Nuaillé-d'Aunis, et l'enclos circulaire avec vaste fosse (4 m x 4 m) à l'est de Courçon. A Saintes, au Fief de Narcejac et Les Grandes Pièces, nous pouvons signaler deux nécropoles importantes le long de l'autoroute Paris – Bordeaux .

Concernant la période gallo-romaine, nous pouvons signaler sur la commune de Chives (17) les traces d'une vaste installation gallo-romaine repérée et fouillée en partie par A. Favraud de 1902 à 1904, avec peut-être, des révélations difficiles à discerner, mais possibles dans les bois

voisins. Le site principal, doit avoir une emprise au sol de 200 m x 300 m, au minimum. On y distingue bien le plan d'un vaste ensemble quadrangulaire de plus de 160 m sur 100 m avec trois zones bâties dont la première comprend différentes parties bétonnées, dont une salle de 8 m sur 6 m et une trace circulaire (bassin ?) et des pièces accolées avec des murs en abside. Ensuite, dans l'angle N-E du champ au sud de la route, un vaste quadrilatère de 14 m x 18 m apparaît. Enfin, dans une autre partie au nord d'une trace d'un sol compacté, ou d'un chemin, de 40 m sur 3,50 m, un quadrilatère de 18 m x 11,50 m avec des salles pouvant faire penser à des thermes.

Deux autres sites, commune de Saint-Médard, repérés par Michel Bernard en prospection aérienne ont été confirmés par prospection pédestre comme étant antiques.

L'année 2011 a été une année riche en découvertes, avec beaucoup de recherche sur écran, appuyée par quelques magnifiques clichés aériens de M. Bernard, ce qui a confirmé les impressions de l'an passé, sur la prospection incomplète de la partie centrale de l'ancienne province de l'Aunis.

Georges DURAND

PROSPECTION INVENTAIRE Canton de Saint-Porchaire

La prospection pédestre 2011 s'est déroulée dans le canton de Saint-Porchaire où nous comptons réaliser une carte archéologique exhaustive de ce secteur.

Le manque de pluie cette année n'a pas favorisé la lisibilité des terrains. On constate de plus que les engins agricoles font de plus en plus de dégâts sur les vestiges. D'autre part, sur ce secteur il y a eu et il y a encore beaucoup de ramassages réalisés par des collectionneurs.

La concentration du néolithique sur les sites observés est confirmée et remarquable : onze sites néolithiques, quatre sites médiévaux et un site paléolithique moyen ont été mis

en évidence. Pour cette dernière période, la proximité du château de la Roche Courbon n'est pas étrangère à la découverte des sites les plus récents.

Plusieurs cavités karstiques ont été repérées et mériteraient une vérification, soit par observation, soit par désobstruction. La présence de nombreuses grottes occupées aux périodes préhistoriques dans les environs nous encourage à continuer nos investigations.

La prospection sur ce canton se poursuivra en 2012.

Yves OLIVET

PROSPECTION INVENTAIRE Recherche de lieux de production de céramique médiévale sur les communes de La Gripperie-Saint- Symphorien et de Saint-Sornin.

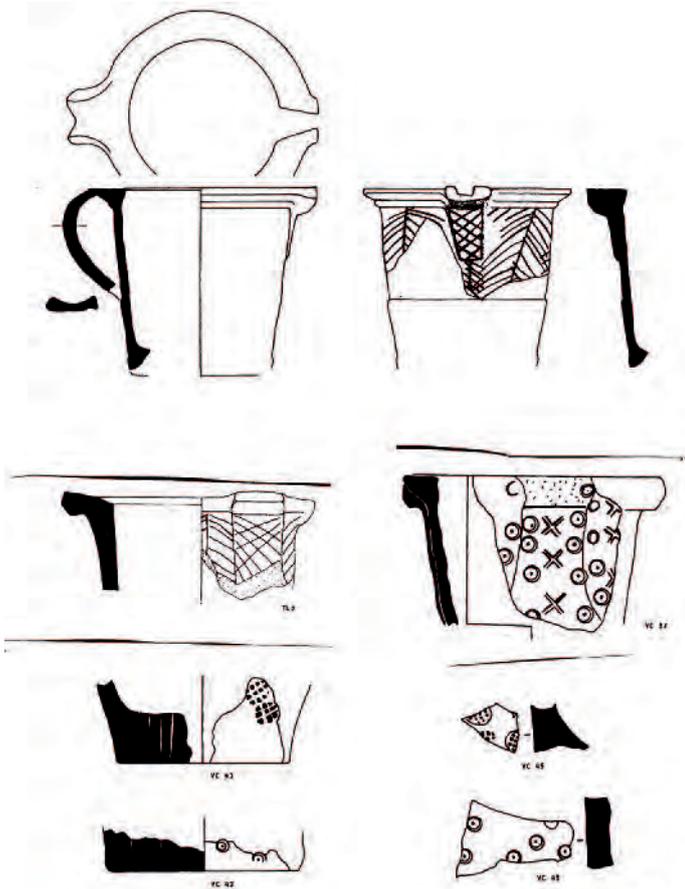
Moyen Âge

Époque moderne

Les découvertes d'un dépotoir près de l'église et de rebus de four à Cadeuil en 1981, qui ont révélé l'activité potière au Moyen Âge à La Gripperie-Saint-Symphorien, sont demeurées inédites. L'intérêt porté aux productions locales par le PCR Production et consommation de la céramique en pays charentais, conduit par E. Normand et l'absence

de références pour les fouilles régionales sont à l'origine du projet de prospection.

La prospection a pour but, tout d'abord, une évaluation de l'activité potière à La Gripperie par la recherche de nouveaux ateliers. Puis à partir de la collecte de matériel sur les sites identifiés, de mieux cerner cette production loca-



Exemples de productions médiévales dans la catégorie « mortiers »
(Dessins : P.-P. Robert).

le. L'ensemble contribuera à la documentation l'histoire des productions de céramique, potière et architecturale, du golfe de Saintonge par un inventaire des ateliers.

Le périmètre de la prospection s'étend sur les communes de La Gripperie-Saint-Symphorien et de Saint-Sornin qui sont le siège toujours actif d'une fabrication traditionnelle de tuiles, de carrelages et de briques. Au cours de la campagne 2010, il a été fait l'inventaire des fours connus ou mentionnés, l'étude du mobilier de la découverte de Cadeuil, et le repérage de la tessonnrière de La Massonne. La campagne 2011 a repéré sept nouveaux lieux de production concentrés dans un espace d'une quarantaine d'hectares. Pour trois ateliers de potiers les fours ont été loca-



Saint-Symphorien, vue du four de la tuilerie du Talus
(Cliché P.-P. Robert).

lisés, les quatre autres sont reconnus à leur tessonnrière et par la présence d'éléments de cuisson (blocs d'argile de calage). Dans ce même secteur deux fours tuiliers médiévaux ont été trouvés. La question d'une double production, potière et tuilière se pose pour deux ateliers.

La prospection a permis de recenser douze fours tuiliers sur les communes de La Gripperie, Saint-Sornin et Sainte-Gemme. Leur période d'activité s'étend du Moyen Âge à l'époque contemporaine.

Les tessons récoltés, près de 20 000, permettent de dresser un premier inventaire des productions de la Gripperie et celle originale d'un mortier.

L'activité potière de La Gripperie confirmée, il reste à délimiter géographiquement le bassin de production, à rechercher de nouvelles données et de nouveaux fours pour comprendre l'évolution du bassin de céramique.

L'objectif de la prospection est de rassembler suffisamment d'informations pour tenter la caractérisation des productions de la Gripperie, en établir un catalogue des formes et repérer chronologiquement les périodes de fonctionnement. Cette prospection est intégrée au PCR « Les marais littoraux charentais, du Moyen Âge à l'époque moderne : peuplement, environnement et économie » conduit par E. Normand et A. Champagne.

Pierre-Philippe ROBERT

Antiquité

PROSPECTION INVENTAIRE BARZAN, Site du Fâ

La campagne de terrain 2011, faisant suite à celle de 2010, a eu lieu du 21 février au 3 mars. Le délai relativement court (2 semaines) a été néanmoins suffisant, vu la très bonne participation des bénévoles de l'association auxquels se sont ajoutées de nouvelles recrues. Pour les amateurs de statistique, la moyenne de participants est de 6.2 / jour (le triple de 2010).

La zone retenue correspond au terrain au sud des thermes

lequel couvre plusieurs parcelles (ZB 32 à 36 & A2 678). Cet ensemble contient la partie sud des thermes et probablement son état antérieur, ainsi qu'une voie nord sud qui a été atteinte en fin de campagne. Nous nous sommes également appuyés sur les résultats des prospection géophysique aimablement transmis par Vivien Mathé. Le choix de prospecter uniquement les terrains appartenant à une collectivité (ici le syndicat Mixte) est volontaire pour permettre

l'intégration du mobilier recueilli dans des collections publiques. Il faut souligner également la parfaite collaboration avec des exploitants dont M Guillon qui ont volontairement adapté leur cycle de culture afin de permettre la prospection.

Cette prospection pédestre est effectuée de manière intensive et carroyée. Cette méthode tranche avec les pros-



deux autres sont en roches semi-précieuses et sont gravés. La première est à priori de la cornaline (famille de l'agate). La seconde est une roche noire. Les deux motifs sont dans le même registre avec pour chacune, un personnage et un animal, de type cervidé pour la première et bovidé pour la deuxième.

Dans la seconde moitié des années 1970, Michel Ducou-



Intailles. La première est à priori de la cornaline (famille de l'agate).
La deuxième est une roche noire. (Cliché : A. Raimond).

pections antérieures qui suivaient le mode de la prospection extensive afin de découvrir des sites. Le principe mis en œuvre reprend la méthode utilisée en 2010. La zone à prospecter à été carroyée à l'avancement (implantation de piquets avec un maillage de 5 m de côté avec une localisation géo-référencée assurée par le Service Départemental d'Archéologie), de façon à pouvoir repérer l'intégralité des objets, à l'intérieur des carrés ainsi formés. Ce carroyage permet de voir les types de matériels apparents en surface, les concentrations, les absences, mais également de comparer avec les connaissances antérieures : prospection aérienne, géophysique et pédestre extensive.

Nous avons constaté comme en 2010, une sur-fragmentation du matériel. Michel Ducouret qui prospectait cette zone avec prédilection, me la confirmé lors de sa venue sur le site.

Le ramassage à été un succès en quantité et qualité qui se traduit sur le terrain par des concentrations très localisées de petits matériel, mais aussi d'amphores. La zone au sud des thermes à livré une concentration de dallage en travertin (roche sédimentaire calcaire dure), et roches décoratives.

Nous avons exploré la voie nord-sud visible dans le relief, déjà reconnue par Alain Bouet lors de la fouille des habitats à l'ouest des thermes, puis entrevue lors du suivi de chantier de la clôture au sud du site, mais également par la prospection géophysique. Cependant cette zone s'est révélée négative qui est malgré tout un résultat.

Il faut noter la découverte de trois intailles. L'une est semble-t-il taillée dans une émeraude, la taille est artisanale. Les

ret avait également découvert une intaille sur la même zone, ainsi qu'un nucléus de cornaline. Il en déduisait que nous pourrions être en présence d'un atelier de taille. Les découvertes 2011, bien que non ramassées dans le même secteur de la parcelle pourrait étayer son hypothèse. Parmi tout le matériel récupéré, y compris les roches, nous pourrions avoir la surprise d'identifier des fragments lors de l'inventaire. Une autre information importante concerne la concentration des découvertes de l'année 2011. L'ensemble à été découvert sur une zone de quelques dizaines de m². Pour mémoire les carrés font 25 m² et les deux intailles ont été découvertes sur deux carrés jointifs. L'ensemble étant dans un point de rupture de pente, ces pierres semblent avoir été déplacées par le ruissellement de l'eau en surface, ou, autre hypothèse, par le caniveau exutoire des thermes, déjà connu lors de fouilles anciennes et confirmé par A. Bouet.

Le traitement du matériel est en cours avec la phase de lavage terminée, sous la direction de Michel Seguin. Les 553 carrés couverts vont alimenter des fichiers de saisies qui vont permettre d'interpréter la répartition du mobilier archéologique repéré par la prospection. Le comptage n'étant pas terminé, les autres matériaux autre que le petit matériel sont difficiles à appréhender, notamment les céramiques hormis les amphores, qui présentait une concentration importante, à la verticale d'un bâtiment à l'est de la voie et à mi longueur de la zone prospectée cette année.

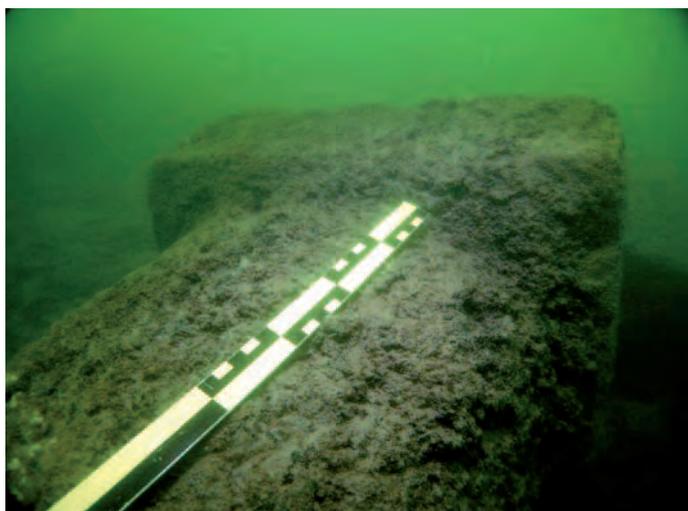
Alain RAIMOND

PROSPECTION SUBAQUATIQUE DANS LE FLEUVE CHARENTE

SAINT-VAIZE Port la PIERRE

Le hameau de Port la Pierre, à douze kilomètres en aval de la ville de Saintes, sur la commune de Saint-Vaize, est implanté en rive droite de la Charente.

Ce secteur fait l'objet de prospections depuis plusieurs années, en raison des nombreux vestiges témoignant de l'activité de ce port fluvial, depuis l'antiquité. La campagne de 2011 s'inscrit dans la continuité de l'inventaire entrepris depuis 2007.



Saint-Vaize, prospection subaquatique. La précision du sonar est mise en évidence par ces deux images. On reconnaît le pied de colonne déjà visible sur l'image sonar, en bas à droite dans la concentration de blocs (Clichés : A Deconinck).

Aux aménagements, embarcations et mobiliers de toutes époques, s'est ajouté, un nombre important de pierres de tailles. En 2010, une concentration importante de blocs a été repérée, grâce au sonar à balayage latéral acquis par le SRA et perfectionné par Félix Gomez (bénévole). Le sonar, restituant une imagerie géo-référencée, a permis d'en localiser précisément une grande partie. Un des objectifs de la campagne 2011 étant l'inventaire quantitatif et typologique de cet ensemble de blocs, les plongées indispensables pour vérifier et finaliser le travail du sonar (mesures, photographies et dessins) ont été entreprises.

Le nombre d'individus est arrêté à ce jour à :16.

Nous nous sommes plus particulièrement intéressés cette année, aux nombreuses colonnes disséminées sur plusieurs centaines de mètres dans le milieu du lit mineur.

Une quinzaine d'entre elles (colonnes, fragments de colonnes, blocs taillés) ont été dessinées et photographiées. Le diamètre des colonnes varie de 35 cm à 50 cm elles ne sont pas décorées ni sculptées. Il s'agit sans doute de dégrossis de carrière avant leur transport et leur finition sur le chantier de construction. La confirmation d'un travail d'ébauche et l'éventuelle datation, nécessite la sortie de l'eau pour étude d'un ou plusieurs individus représentatifs du corpus. Cette opération de levage pourrait être menée en 2012.

André DECONINCK

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

Les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne : Peuplement, environnement, économie

Ce Projet Collectif de Recherche a pour aire géographique d'étude un espace très particulier qui correspond à une grande échancrure côtière en cours de comblement appelé golfe de Brouage ou marais de Saintonge. Cette zone comprend les communes de Hiers-Brouage, Saint-Sornin, Saint-Just-Luzac, La Gripperie-Saint-Symphorien, Saint-Agnant, Saint-Jean-d'Angle, Saint-Froult, Port-des-Barques. Ce terroir est fortement marqué par le domaine maritime et en particulier les marais salants, première activité agricole et base d'un commerce international. Des études universitaires à caractère géographique se sont déjà penchées sur ces territoires à la fois terrestres et maritimes. Il s'agit d'une étude sur l'ensemble des marais charentais réalisée par Raymond Regrain et d'une thèse publiée par Sarah Mille-Réault. L'objectif du PCR est reprendre cette première ap-

proche qui a montré les particularités de cet environnement et de s'attarder sur la spécificité des populations qui occupent cet espace. Il s'agit d'abord de comprendre l'évolution de ce golfe en constante évolution à partir des X^e-XI^e siècles jusqu'au XIX^e siècle et son influence sur l'activité des populations côtières. Cela oblige également à mieux définir une économie tournée à la fois vers la terre et la mer, basée sur une polyactivité qui est favorable à l'ouverture vers l'extérieur et les échanges. Ces différentes approches vont permettre également de caractériser la culture matérielle des populations littorales à travers l'étude de sites archéologiques.

Devant l'envergure des problématiques ainsi abordées, il est nécessaire de croiser les approches et les thématiques



Vue des marais de Brouage prise du site médiéval de Broue (Cliché : E. Normand)

de recherche. La confrontation entre différentes disciplines de recherche (paléo-environmentalistes, historiens, archéologues, géographes, géologues) est nécessaire. La compréhension du territoire s'appuie également sur la création d'un outil cartographique permettant le recensement et la confrontation des données archéologiques, toponymiques avec des documents cartographiques de différentes périodes. L'ensemble étant associé par un géoréférencement commun et accessible par le net.

Cette étude de territoire est complétée par des interventions de terrain qui consistent pour l'instant à des prospections-inventaires parfois relayées par des prospections géophysiques. Elles pourront aboutir à la sélection de secteurs géographiques précis ou de sites spécifiques dont l'étude par la fouille pourra répondre au mieux aux problématiques mises en place lors de réflexions inter-disciplinaires.

L'équipe pluri-disciplinaire a été mise en place en regroupant des archéologues (Ministère de la Culture, associations locales, Conseil Général de la Charente-Maritime), des historiens (Universités de Pau, La Rochelle et Poitiers (GERHICO et CESCO)), des géographes (Université de La Rochelle), des géo-physiciens (Université de La Rochelle) et des environmentalistes : archéozoologues, malacologues... (CNRS, Muséum national d'Histoire Naturelle de Paris, Université de Rennes).

Deux sites majeurs participent à cette étude. Il s'agit pour l'un du site castral de Broue, implanté sur un promontoire dominant la partie la plus profonde du golfe de Saintonge. Cette occupation aristocratique, dont l'actuel donjon est l'un des symboles, devait contrôler cette partie du golfe qui devait être occupé au cours du Moyen Âge par de nombreuses salines. Cette situation privilégiée va perdre de son importance à la fin du Moyen Âge par le comblement progressif du marais. Le relais sera pris par la suite au dé-

but de l'époque moderne par le nouveau port et citadelle de Brouage, situé plus proche de l'océan. Les fouilles en cours ont permis par ailleurs de comprendre le quotidien de ces citadins implantés au cœur des marais.

L'année 2011 a permis de jeter les bases de ce travail collectif et a été mise à profit pour créer un site de webmapping, conçu et mis en place par Frédéric Pouget. Cette plateforme d'information par le net, pour l'instant à caractère principalement géographique, est maintenant à disposition des membres du PCR. Les grandes lignes de recherches ont été également définies avec la création d'équipes pluridisciplinaires. Pour cette année, il faut signaler également quelques activités de terrain. Tout d'abord, la reconnaissance d'un artisanat céramique important centré principalement sur les communes de la Gripperie-Saint-Symphorien, Saint-Sornin et Sainte-Gemme (Pierre-Philippe Robert d'Archéaunis et Philippe Duprat de la Société de Géographie de Rochefort) ce qui a contribué à la découverte de plusieurs ateliers de potiers et de tuiliers. Un autre programme de prospections avait pour but d'inventorier d'anciennes « cabanes » de marais aujourd'hui disparues et de définir l'emplacement d'espaces portuaires médiévaux et modernes. Une reconnaissance géophysique accompagnée de prospections de terrain à Broue a permis de comprendre l'environnement naturel du site castral et de découvrir la complexité de ce site (Vivien Mathé). Enfin, à partir du matériel provenant de plusieurs opérations archéologiques, des études archéozoologiques (mammifères, coquillages...) ont été engagées cette année afin de mettre en place un premier référentiel pour le Moyen Âge et l'époque moderne (Benoît Clavel, Catherine Dupont, Laura Le Goff, Opale Robin).

Alain CHAMPAGNE et Eric NORMAND